Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 99 (2004)

Artikel: Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330) : un modèle: le château d'Yverdon : époques moderne et contemporaine: transformations, adaptations

Autor: Raemy, Daniel de / Pradervand, Brigitte / Grote, Michèle

Kapitel: Le château d'Yverdon, siège baillival de LL.EE. de Berne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835797

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le château d'Yverdon, siège baillival de LL.EE. de Berne

Introduction, le grand chantier de 1536–1539

(Plans 6-23, couleur brun clair)

Au début de l'année 1536, les Yverdonnois mettent immédiatement leur ville en état de défense. Ils détruisent les ouvrages susceptibles de protéger l'avance des troupes bernoises, comme les boucheries installées à l'entrée du pont de la Plaine, pour que l'espace soit dégagé et bien couvert par l'artillerie placée sur les murs de ville et au château. Il en va de même avec la chapelle Saint-Nicolas qui se situait au port de la Plaine, sur la rive droite du Canal oriental vis-à-vis du château. Cet édifice devait certainement empêcher un bon commandement du site depuis les murailles de la ville et du château[1]. Nägeli prend très au sérieux les préparatifs d'Yverdon, soutenus par quelques seigneurs fidèles au duc, avec à leur tête le baron de La Sarraz. Nägeli ne sous-estime pas le potentiel militaire de la ville car, de la région de Rances, où il campe avec son armée, il demande à Berne des engins de siège de toute urgence. Cependant, le baron de La Sarraz, venant d'apprendre que son château avait été incendié par les Bernois, abandonne la lutte et s'enfuit. Les bourgeois d'Yverdon capitulent le 25 février. La ville est désarmée: armes, armures et artillerie sont déposées au château[2].

La conquête du Pays de Vaud en 1536 n'a duré qu'un mois. Le 2 février les armées bernoises, conduites par Hans-Franz Nägeli, sont à Genève. Les causes de cette occupation sont bien connues. Berne, combourgeoise de Genève, avait déjà porté secours à cette ville en 1530 contre les chevaliers vaudois de la Cuiller, soutenus par la Savoie, alliés de l'évêque de Genève qui tentait de s'opposer à l'introduction de la Réforme. Par le traité de Saint-Julien, conclu à l'issue de ce conflit, les Bernois, vainqueurs, imposent une lourde indemnité au duc Charles III, qui sera incapable de payer. En compensation, ce dernier met en gage le Pays de Vaud. La progression de la Réforme à Genève provoque une situation très tendue en 1535. La Diète helvétique avait jusqu'ici plutôt soutenu les Savoyards: les cantons catholiques par solidarité confessionnelle et même certains passés à la Réforme qui craignaient que Berne ne prît trop d'importance à l'ouest de la Suisse. Cependant, le surendettement du duc de Savoie auprès des principales villes de la Confédération incite ces dernières à lui retirer ses faveurs. En septembre 1535, la Diète refuse de soutenir le duc et n'empêche pas les manœuvres bernoises. Le non respect du traité de Saint-Julien par les Savoyards fut donc le motif principal qui a autorisé l'occupation du Pays de Vaud. Le duc de Savoie n'avait pas les moyens de le mettre en état de défense, sauf par quelques travaux de fortification entrepris à Yverdon. S'estimant sans doute de ce fait en sécurité, cette ville a été la seule à opposer quelque résistance lors de la conquête. Son occupation fut reportée d'un mois. Le reste du pays, soucieux surtout de préserver ses franchises et privilèges, peu enclin à se sacrifier pour les Savoie, céda sans résistance[3].

Début février, le Chablais savoyard fut investi et le Pays de Vaud définitivement occupé. Malgré ses retranchements et une armée sans doute inférieure à 400 soldats, dirigée par le baron de La Sarraz (Michel Mangerot, chevalier de la Cuiller), le seigneur de l'Isle (Claude de Dortans) et le capitaine

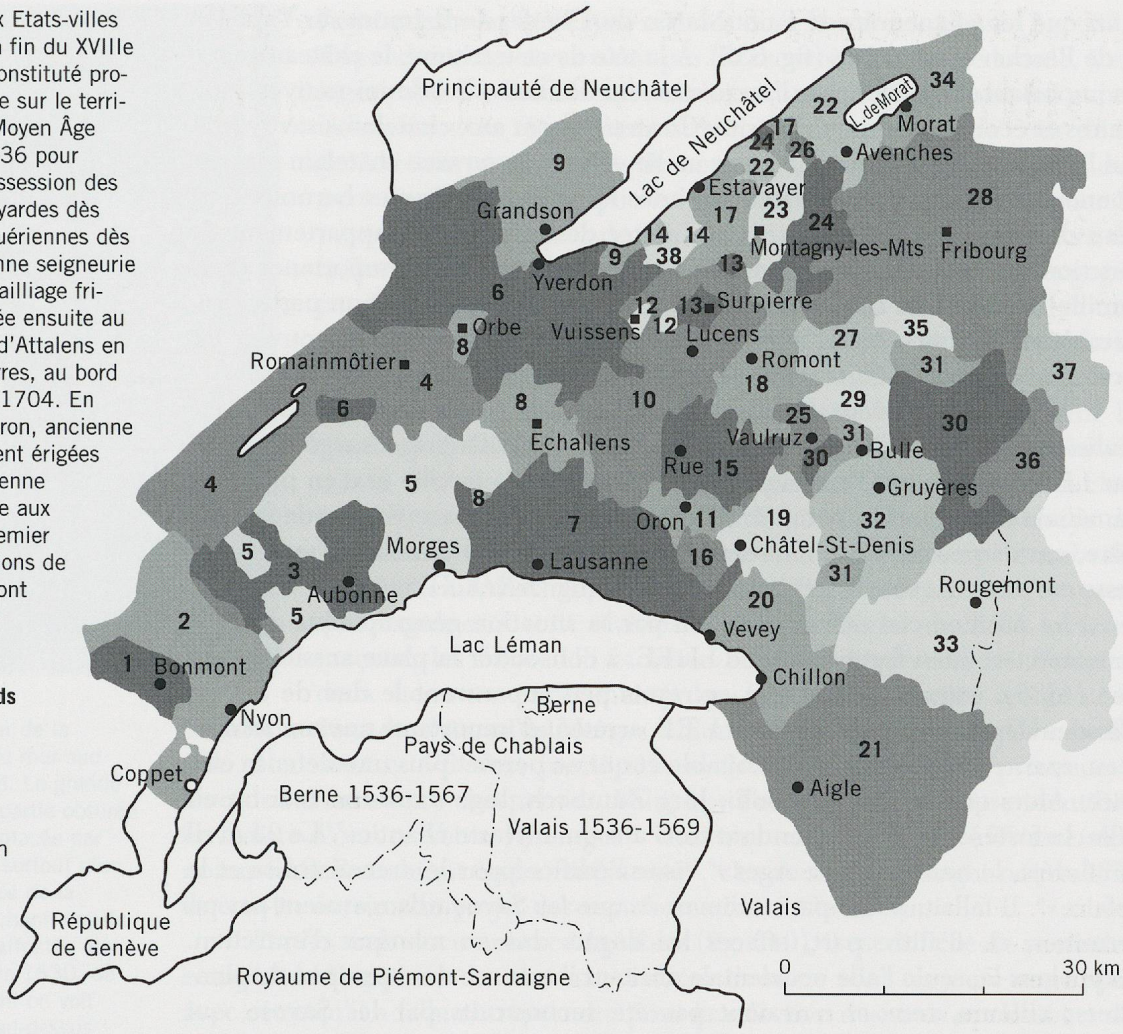

635. Les bailliages des deux Etats-villes de Berne et de Fribourg à la fin du XVIIIe siècle. Les deux villes ont constitué progressivement leur hégémonie sur le territoire représenté ici, dès le Moyen Âge pour Fribourg, dès 1476/1536 pour Berne. Fribourg entre en possession des anciennes châtellenies savoyardes dès 1536 et des possessions gruériennes dès 1549. Par exemple, l'ancienne seigneurie de Font/La Molière devint bailliage fribourgeois en 1520, rattachée ensuite au bailliage de Vuissens, celle d'Attalens en 1615 après un rachat, Cheyres, au bord du lac de Neuchâtel, qu'en 1704. En Pays de Vaud, les terres d'Oron, ancienne possession des Gruyère, furent érigées en bailliage en 1556, l'ancienne baronnie d'Aubonne, acquise aux Duquesne, vit arriver son premier bailli en 1701. Les possessions de l'ancienne abbaye de Bonmont n'ont été détachées du bailliage de Nyon qu'en 1711.

LL.EE. de Berne, Pays romands
(actuel canton de Vaud)
21. G. d'Aigle
3. B. d'Aubonne
22. B. d'Avenches
1. B. de Bonmont
33. B. de Gessenay/Saanen
7. B. de Lausanne
5. B. de Morges
10. B. de Moudon
2. B. de Nyon
11. B. d'Oron
23. G. de Payerne
4. B. de Romainmôtier
20. B. de Vevey
6. B. d'Yverdon

Bailliages communs de LL.EE. de Berne et Fribourg
9. B. de Grandson/Yvonand
8. B. d'Orbe/Echallens
34. B. de Morat

LL.EE. de Fribourg
16. B. d'Attalens
31. B. de Bulle
19. B. de Châtel-St-Denis
14. B. de Cheyres
30. S. de Corbières
17. B. d'Estavayer(-le-Lac)
28. Bannières de Fribourg (anciennes terres)
32. B. de Gruyères
35. S. d'Illens
24. B. de Montagny
37. B. de Planfayon
27. S. de Pont
18. B. de Romont
15. B. de Rue
13. B. de Surpierre
29. B. de Vuippens
12. B. de Vuissens (12b: ancienne S. de Font/La Molière)

B. = Bailliage
G. = Gouvernement
S. = Seigneurie

● Siège de bailliage dont le château est étudié
○ Autre château étudié
■ Autres localités

François de Saint-Saphorin, Yverdon capitula le 25 février et accepta les conditions bernoises[4], qui furent dures: les chartes et franchises durent être remises à LL.EE., la messe fut supprimée, et toutes les armes déposées au château. Une garnison de 200 hommes fut installée sous les ordres du capitaine Jürg Zumbach. Dans le courant du mois de mars, la conquête s'acheva par l'installation d'une nouvelle administration et la perception d'une rançon. À cet effet, le Conseil de Berne nomma une Commission qui allait parcourir le Pays. Elle arriva le 15 mars à Yverdon. Grâce à l'intervention de Zumbach, la rançon dont devait s'acquitter la ville fut abaissée à 1000 écus. Les anciens châtelains d'Yverdon et de Sainte-Croix furent contraints de remettre toutes leurs archives, en particulier leurs comptes et leurs rentiers, ces registres qui répertoriaient les biens fonciers et les revenus imposables de chaque sujet. Ces documents allaient être utiles aux Bernois pour déterminer ce qu'ils pouvaient exiger de leurs nouveaux administrés. Jürg Zumbach, qui devenait le premier bailli, fit prêter à Yverdon son serment de fidélité. «Par grâce», la ville obtenait de LL.EE. de continuer à percevoir ses revenus sur le même pied que précédemment et d'administrer librement ses finances, dont l'exercice final devait être soumis au bailli chaque année. Une nouvelle cour de justice était créée, présidée par un châtelain, issu des familles nobles du lieu[5].

De 1536 à 1798, s'il perdit progressivement sa fonction militaire, le château quant à lui continua à remplir son rôle administratif et abrita comme par le passé les représentants de l'Etat, à savoir les baillis envoyés par Berne. Ils ont été 47 à se succéder, chacun étant nommé pour une période de six ans, à la tête d'un des bailliages les plus importants du Pays de Vaud, réunissant les anciennes châtellenies savoyardes d'Yverdon, de Sainte-Croix et des Clées,

ainsi que les seigneuries de Saint-Martin-du-Chêne, de Belmont-sur-Yverdon et de Bercher entre autres (fig. 635). À la tête de ce territoire, le château gagne en importance politique, par l'accroissement des activités administratives, judiciaires et économiques qu'il abrite. Contrairement aux châtelains savoyards, qui l'avaient déserté, remplacés par un lieutenant ou un vice-châtelain issu des bonnes familles du cru, le bailli, sorti des familles patriciennes bernoises, est tenu d'y résider. L'habitation va se limiter désormais à cet appartement de fonction, qui a été souvent modifié au gré des modes et de l'importance de la famille baillivale. Il n'est plus besoin désormais de réserver une part considérable de l'édifice à une cour suzeraine itinérante puisque le pouvoir est exercé non plus par une famille régnante mais par une oligarchie urbaine.

Les premiers relevés précis de l'édifice qui nous soient parvenus ont été réalisés en 1671 par l'ingénieur bernois Johannes Willading, chargé dès 1667 par LL.EE. de Berne d'examiner les fortifications de la ville et d'en proposer l'amélioration[6]. On les mettra immédiatement en évidence en tête de ce chapitre, car ils permettent d'embrasser d'un rapide coup d'œil ce que la forteresse est devenue sous le régime de LL.EE. (fig. XX/XXI-636).

La position-clef d'Yverdon, tant par sa situation géographique que par son caractère bien fortifié, décide LL.EE. à consolider la place aussitôt occupée (1536), comme l'avait déjà entrepris peu auparavant le duc de Savoie Charles III. Plus vite qu'ailleurs, LL.EE. arrêtent d'importants travaux au château, encore pratiquement inhabitable et qui ne permet plus une défense efficace. Alors que le premier bailli, Jürg Zumbach, loge dans une maison en ville, la forteresse ne sera pendant trois ans qu'un vaste chantier[7]. Le 24 avril 1536 déjà, le banneret «de Ages»[8] visite l'édifice pour le «reconstruire et le refaire»[9]. Il fallait, d'une part, achever ce que les Savoyards n'avaient pas pu terminer, et, d'autre part, effacer les dégâts dus au manque d'entretien. Rappelons-le, seule l'aile occidentale abritant l'*aula* est alors équipée de planchers; ailleurs, ceux-ci n'avaient pas été reconstruits par les Savoie, qui s'étaient arrêtés à la reconstitution des couvertures. Ces corps de logis vides et délaissés ont justifié le jugement de Pierrefleur, qui écrit en 1539 que le château «était tout vague et enfondré»[10].

Il s'agissait aussi d'adapter l'ancienne forteresse aux progrès de l'armement. Dans ce domaine, les Bernois entreprennent, peut-être sur les projets de l'architecte Uli Rutschi, ce que leurs prédécesseurs avaient déjà conçu, à savoir

637

637. Château d'Yverdon, caves ouest [013 et 014], vues depuis le nord. Les voûtes en tuf, épaisses de 0,3 m environ, ont remplacé en 1536–1539 le double plancher en bois qui séparait les celliers des logis du rez-de-chaussée donnant sur la cour intérieure. L'embrasure des archères a été abaissée pour recevoir la retombée des voûtes. Le niveau du sol actuel est en gros celui du Moyen Âge. Etat en 1994, avant l'aménagement muséal pour l'exposition consacrée à la navigation romaine. (Fibbi-Aeppli)

638

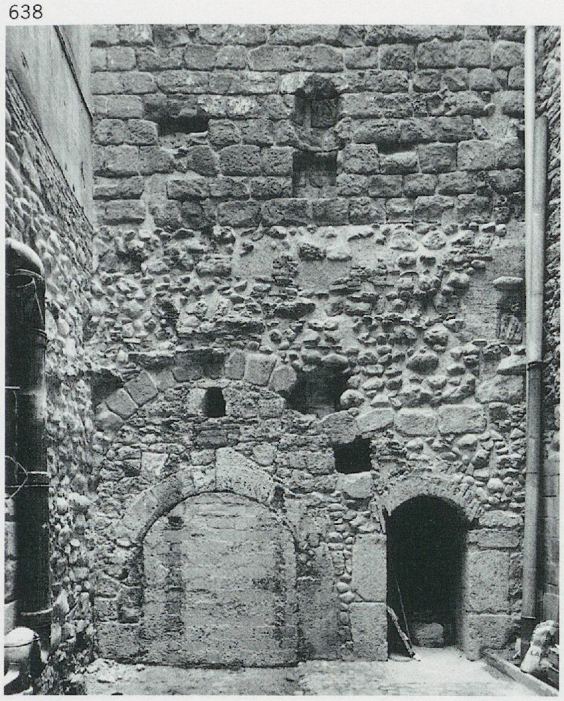

l'aménagement des caves voûtées dont le sol est abaissé (fig. 637). Cependant, ces caves n'ont pas dû recevoir d'artillerie lourde, à en juger par les meurtrières à trou de serrure qu'elles desservent et par la tendance au rétrécissement bien observable dans la cour de la grande tour des arcades de communication, remplacées par des portes en plein cintre qui restent pourtant assez spacieuses pour le passage des barriques de vin (fig. 638). Si les maîtres d'œuvre de la Savoie avaient prévu ces voûtes en briques[11], les maçons engagés par Berne les réalisent avec du tuf provenant d'Orbe. Leur transport est en partie payé par la ville[12]. On utilise aussi des matériaux de récupération, comme les pierres des autels catholiques provenant des églises des environs dont les Bernois avaient ordonné la démolition. Certains fragments ont été retrouvés lors de la restauration de l'aile sud[13] (fig. 639). Les pierres et moellons de la chapelle Notre-Dame des Vignes à Orbe, dépendante de l'abbaye de Romainmôtier, dont la démolition a été ordonnée par Zumbach, sont également acheminés au château[14]. Les voûtes et les travaux de maçonnerie sont réalisés sous la direction de deux maîtres maçons, les frères Uli et Peter Bodmer, originaires de Valsesia, deux hommes expérimentés qui dirigeront ensuite les grandes transformations du château de Morges. Uli meurt en 1544[15]. Sans qu'on sache son rôle exact et s'il s'est limité aux seuls sauts, on note la présence à Yverdon d'un maître charpentier, Velti, que l'on pourrait peut-être identifier au maître d'œuvre Veltin Hirsinger[16]. Un autre maître d'œuvre (*Werkmeister*) nommé Uli Rutschi est également attesté[17]. Ces deux personnages pourraient-ils être les auteurs du projet des transformations ? On ne sait.

638. Château d'Yverdon, cour de la grande tour [021], vue sur le mur sud de la chapelle. Etat en 1988. La grande arcade de molasse a été en partie obturée à la période bernoise et remplacée par une ouverture plus petite et surtout plus basse, induite par la présence de la voûte. Cette porte à simple chanfrein, de type II, a à son tour été désaffectée au moment de l'installation, vers 1630, de l'escalier en vis de pierre dont on voit l'arrachement des marches au-dessus de la grande arcade. Cela a nécessité alors l'ouverture d'une poterne plus petite encore, faite de hauts blocs en grès coquillier, comme celle remaniée simultanément dans la courtine au pied de la grande tour. (Fibbi-Aeppli)

Par les seuls documents comptables (fig. 640), il est difficile de se rendre compte de l'ampleur des travaux, car ces derniers sont toujours regroupés avec ceux qu'il a fallu entreprendre pour la réfection des sauts sur le cours de la Thièle. L'exploitation des revenus de la force hydraulique étant l'affaire et au bénéfice de l'Etat, la charge de ces travaux incombait à LL.EE. Ainsi, de grandes quantités de bois provenant de Jougne arrivent à Yverdon pour les barrages et écluses du «saut» sur la Thièle et pour le château. Là, ils sont mis en œuvre par le charpentier Hugues, qui doit réaliser les solivages, planchers et cloisons manquants, les box à grains pour les greniers qui vont progressivement occuper la quasi totalité de l'étage des corps de logis ; il exécute sans doute les avant-toits dans la cour intérieure, lesquels prolongent les couvertures des habitations.

Les comptes du XVIe siècle, en tout cas ceux d'avant les années 1580, ne donnent que de rares renseignements sur le nombre, la répartition et la distribution des pièces habitables. Jusqu'en 1649–1650, année où apparaît la première chambre à l'étage de l'aile nord, la totalité des appartements résidentiels, comme par le passé, continue à n'occuper que le seul rez-de-chaussée, cela malgré les belles baies à croisée que les Savoie avaient aménagées à l'étage entre 1484 et 1503. Celui-ci est dévolu aux greniers, qui prennent une grande importance. Comme ils ont fortement influencé la réorganisation des corps de logis, c'est à eux que l'on s'intéressera d'abord.

639. Château d'Yverdon, cadres de pierres tombales récupérés par LL.EE. dans les églises des environs pour la reconstruction du château. **1.** Tablette de la fenêtre à meneau sur la cour intérieure au rez-de-chaussée de l'aile sud, avec l'inscription *F. Meryn capellanus de La...*: «François Meryn, chapelain de La...»; **2.** Trouvée également dans les maçonneries bernoises de l'aile sud, avec l'inscription *...mus perrochie alte vil...*: de la paroisse d'Hauteville. Etat en 1963. (P. Margot)

639.1

639.2

640

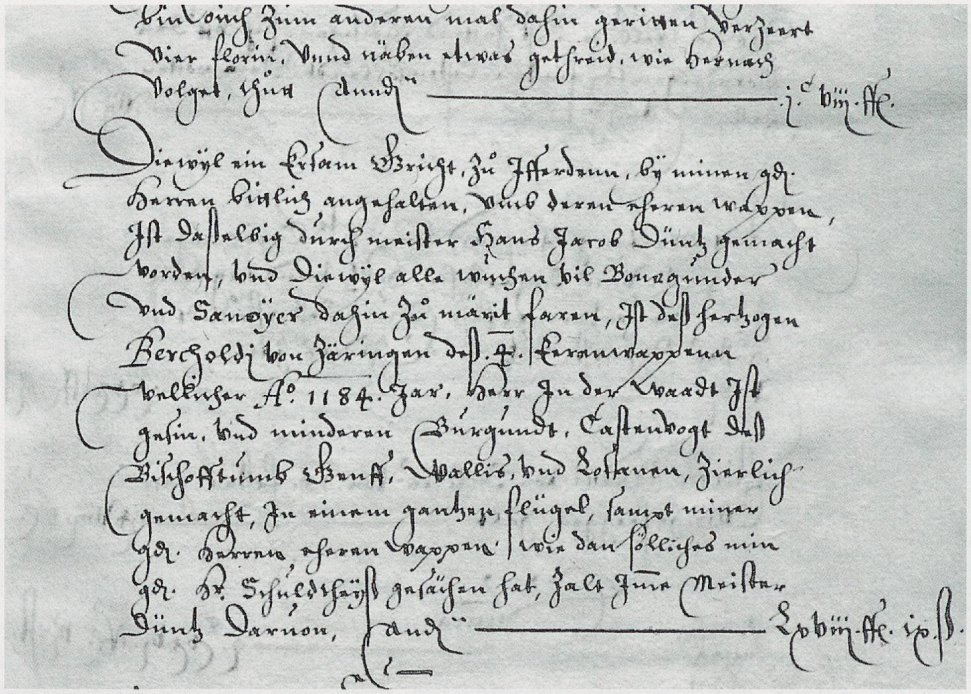

641.1

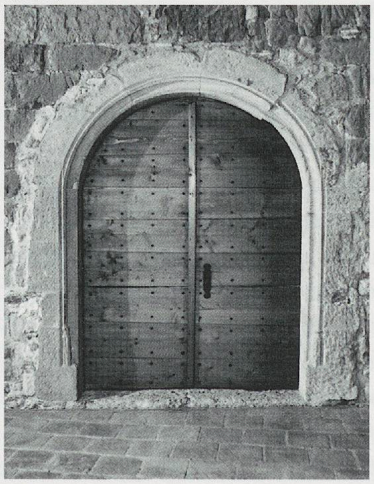

641.2

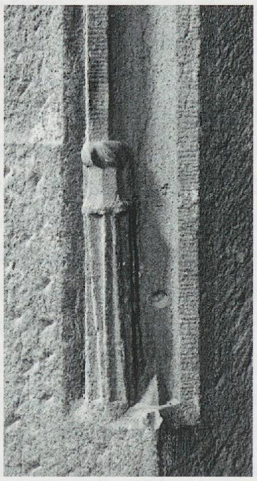

641.3

640. Extrait d'un compte du bailliage d'Yverdon, celui rendu par le bailli Franz Güder en 1613. Ce type de source est fondamental pour l'histoire matérielle de l'édifice. Il est l'équivalent pour la période moderne des comptes de la châtellenie d'Yverdon conservés à Turin. Les comptes des baillis, recouvrant la période de 1536 à 1798 pratiquement sans interruption, attestent, année après année, les travaux d'entretien et de transformations entrepris par LL.EE. pour assurer la maintenance du château, comme forteresse militaire et comme résidence baillivale. Ici payement à Johann Jacob Dünz pour figurer les armoiries du duc Berchtold IV de Zähringen sur les façades du château (voir p. 573). (ACV, Bp42-13, p. 631/D. de Raemy)

641. Château d'Yverdon, vue sur le mur séparant l'aile orientale de la cour d'entrée, depuis [128-1]. **1.** Porte de 1536–1539, au moment des travaux de restauration de 1978. Elle a été condamnée lorsqu'a été créé l'escalier de la cour d'entrée [105] en 1810. **2.** Détail du congé occidental. Le chanfrein a été creusé d'un grain d'orge à l'extérieur et d'une profonde gorge à l'intérieur; sa partie subsistante a été terminée par un congé cylindrique strié sous un nœud et la gorge par une petite pyramide. **3.** Détail du congé oriental. La pierre a été profondément marquée pour l'accrochage d'un enduit en 1810. Le congé est ici prismatique, avec ses arêtes soulignées par des branches stylisées. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

642. Château d'Yverdon, courtine nord, portail d'entrée, 1536–1539. Détail du congé occidental. Le tore central se termine par de fines feuilles stylisées, passablement érodées. De chaque côté, la terminaison de la gorge est marquée d'une petite pyramide. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

L'intervention de 1536, si elle reste difficilement évaluable par les documents d'archives, peut être assez bien cernée par ce qui en subsiste, tant par les réalisations charpentées que par les encadrements de portes et de fenêtres très typés de cette période; on va décrire ces derniers rapidement pour ne pas avoir à y revenir. Ils utilisent en majorité la pierre jaune du type Hauterive, à l'exception de quelques blocs de molasse ou de grès coquiller.

On désignera par *type I* les encadrements d'accès de dimensions importantes, s'assimilant à la porte cochère. Larges de 1,80 m environ et hautes de 2,20 m au moins, ils présentent tous un arc en plein cintre avec un fort chanfrein; précédé d'un grain d'orge, celui-ci est encore creusé d'une gorge. La saillie, située entre le grain d'orge et la gorge, assimilable à une nervure, retombe sur un congé en forme de colonnette précédée d'un tore, les deux à ornement torsadé, réticulé ou en végétal stylisé; à côté de la colonnette, la gorge est ornée d'un petit élément pyramidal (fig. 641, 643.2). Le décor le plus riche de ce type apparaît sur le portail d'entrée, puisque son encadrement est formé d'un véritable tore saillant, souligné de chaque côté par une gorge, le tout précédé d'une profonde échancrure qui recevait le tablier du pont-levis, elle-même dotée d'un tore (fig. 642, 643.1). L'arrière-couverte de chacune de ces portes est en arc surbaissé, formé de terres cuites identiques à celles que l'on utilise à cette époque pour les sols.

642

643.1 643.2

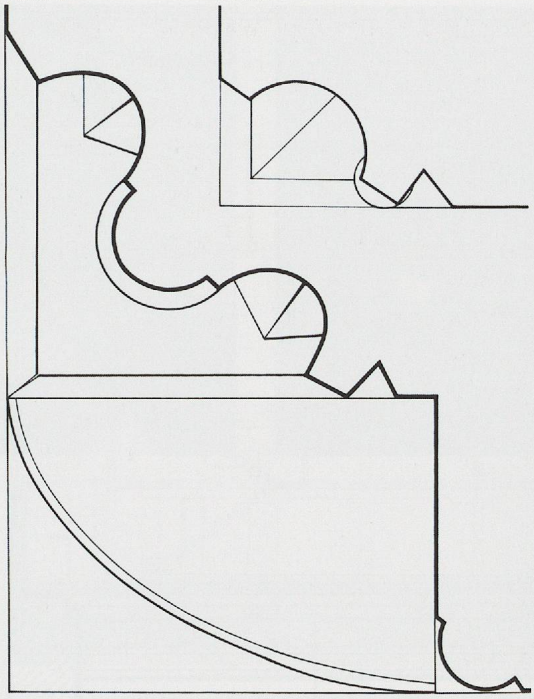

644

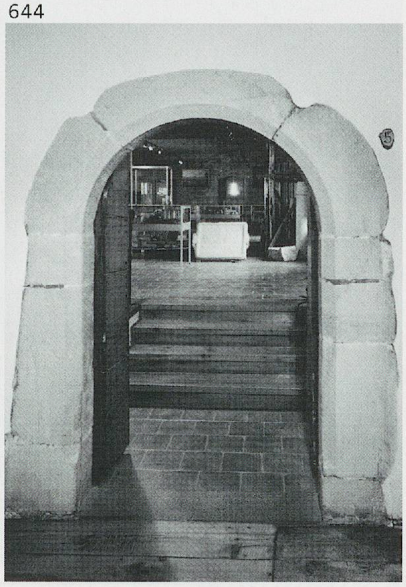

643. Château d'Yverdon. Profil des montants des portes de type I réalisées en 1536–1539. **1.** Portail d'entrée, montant occidental (cf. fig. 11). **2.** Porte reliant la cour d'entrée au couloir du corps de logis oriental, montant oriental (cf. fig. 641.2). Ech.: 1:4. (Dessins F. Wadsack et D. de Raemy)

644. Château d'Yverdon, porte en plein cintre à simple chanfrein reliant l'ancienne galerie de la cour de la grande tour [220] à l'étage de l'aile sud [129], 1536–1539. Le seuil de cette porte a été établi au niveau de l'ancien plafond terré savoyard, refait lors de cette même campagne de 1536–1539. Afin d'être consolidé pour recevoir les céréales de LL.EE., le plancher de l'aile sud a été surélevé en 1666–1668 jusqu'à l'altitude de la base de l'ancienne charpente médiévale dont il a peut-être récupéré les ancrages dans la maçonnerie. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

645. Château d'Yverdon, profil des fenêtres à meneau ouvertes entre 1536 et 1570. Ech.: 1:4. **1.** Fenêtre de la courtine orientale en 1569–1570 éclairant la *Herrensaal* [127]. **2.** Fenêtre dans la façade sur cour du corps de logis oriental éclairant la chambre du puits (à l'intérieur de [128-1]), de 1536–1539. **3.** Petite baie dans la même façade donnant dans l'arsenal [126]. **4.** Fenêtre ouverte en 1536–1539 dans la façade sur cour éclairant le grenier et la boulangerie au rez-de-chaussée de l'aile sud. **5.** Pour comparaison: fenêtres à croisée ouverte dans la façade sur cour en 1484 pour la nouvelle *aula* savoyarde. (D. de Raemy)

645

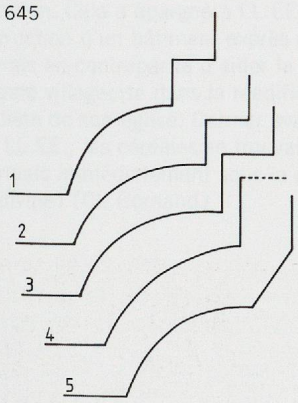

Le *type II* caractérise les portes de mêmes dimensions ou plus restreintes. Leur encadrement est également en plein cintre mais n'est orné que d'un simple chanfrein qui n'a pas été travaillé (fig. 644). Elles sont très proches de celles posées à la fin de la période savoyarde, ne s'en différenciant que par la nature du matériau: le calcaire jaune et le grès coquiller dominent et ont été préférés à la molasse.

Peu nombreuses, les baies à destination civile ouvertes dès 1536 sont jumelles, séparées par un meneau mais sans croisillon. En calcaire jaune également, leur modénature présente un chanfrein ou une gorge, précédé d'une feuillure (fig. 645). Leurs dimensions sont plus modestes que les grandes croisées de l'étage. On les trouve principalement dans les façades sur la cour au niveau du rez-de-chaussée. Une seule de ce type a été ouverte dans les courtines, à l'est et donnant sur la Plaine.

La résidence baillivale, les corps de logis, 1536–1798

Les greniers

Contrairement aux Savoie qui consommaient ou revendaient immédiatement leurs revenus en nature, l'Etat de Berne mène une prudente politique de stockage des céréales, qu'il développera particulièrement au XVIIIe siècle, cela pour prévenir les années de disette et surtout les incidences spéculatives sur les prix qu'elles entraînaient, avec tous les risques de «jacquerie» ou d'émeute populaire qui pouvaient en résulter. Le bailliage d'Yverdon recouvrant une région beaucoup plus vaste que l'ancienne châtellenie et les Bernois ayant certainement récupéré à leur profit plus d'une dîme encore en mains ecclésiastiques, les revenus en nature devenaient beaucoup plus importants. Il fallait donc de la place pour les entreposer. De 1536 à la fin du XVIIIe siècle, les

646

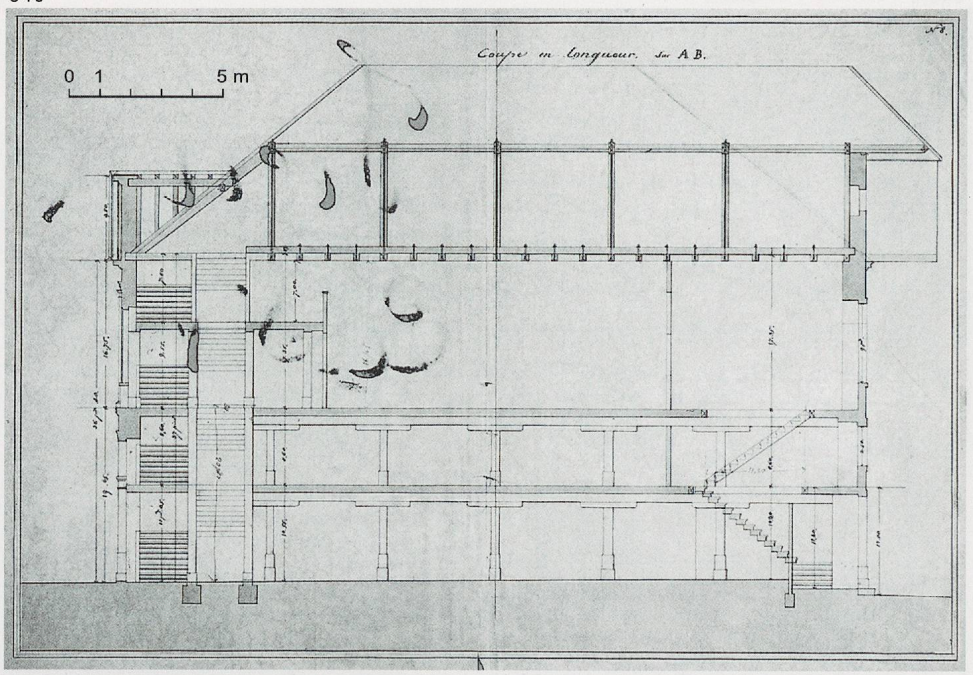

646. Anciens greniers de LL.EE., à la veille de leur transformation en Casino, 1840, coupe réalisé par Francis Landry. À remarquer les planchers très solides, renforcés par de nombreux poteaux, afin de stocker les dizaines de tonnes qu'engrangeaient chaque année LL.EE. À l'exception du plancher séparant les 3e et 4e niveaux, supprimé pour l'aménagement d'une grande salle de casino-théâtre en 1840, cette structure de 1698 est encore conservée aujourd'hui. (AY, Fibbi-Aeppli)

647. Château d'Yverdon, aile nord, étage, chambre du receveur [209], vue vers la courtine. Etat en 1994. Avant l'aménagement de diverses chambres, l'étage de l'aile nord était destiné au stockage des céréales. A l'instar de celui-ci, le sol de l'ensemble des greniers du château était formé d'une épaisse couche de mortier recevant des terres cuites carrées. Au premier plan, la trémie de l'escalier qui a relié la salle d'audience [109-1+106-3] à la chambre du receveur dès 1649–1650. L'escalier débouchait visiblement sur un vestibule ou un cabinet borgne ayant subdivisé cette chambre (après la suppression de l'escalier?), les traces des parois se voient encore sur les carreaux de terre cuite. Les traces de suie pourraient témoigner du début d'incendie qui s'était déclaré en 1753. On aperçoit au fond (à droite) le petit orifice carré ayant servi de passe-lettres ou plus vraisemblablement acheminé l'air chaud du poêle de la salle d'audience. (Fibbi-Aeppli)

recettes de l'Etat bernois ont en général nettement progressé. Cet accroissement des entrées, lié à un soin de plus en plus attentif aux conditions d'entreposage, ont conduit LL.EE. à augmenter sans cesse le volume des greniers, tout en les améliorant. Ce mouvement est particulièrement net au XVIIIe siècle[18].

À Yverdon, non seulement le château, mais également une des anciennes maisons de la chartreuse de La Lance, confisquée au profit de Berne au moment de la suppression de ce couvent en 1538, située à l'actuelle rue du Collège, abritent des céréales; celle-ci, mentionnée en 1564–1565[19], a dû rapidement être délaissée pour les dépendances du château; en particulier lorsqu'on édifie le grenier en face de ce dernier et vis-à-vis des écuries entre 1629 et 1631. Ce bâtiment a été complètement reconstruit en 1698 sous la direction d'un notable yverdonnois, Marc de Treytorrens, mandaté pour cela par LL.EE. (fig. 646). À cette occasion, Treytorrens vend sa maison située immédiatement à l'ouest de l'ancien grenier afin que le nouveau soit reconstruit sur de plus vastes proportions. Il comportera dès lors trois étages sur rez-de-chaussée. Treytorrens fait exécuter des plans qui lui ont été livrés à Berne par la Chambre des Bannerets et du Trésorier, au sommet de l'appareil exécutif. Son travail sera ensuite contrôlé par Emmanuel Steiger, le trésorier du Pays de Vaud. Tout d'abord receveur, puis secrétaire baillival, donc bien installé dans la hiérarchie de l'administration bernoise, Marc de Treytorrens est un fonctionnaire zélé, notamment chargé d'assurer la salubrité des greniers et la bonne conservation des céréales. Son journal de raison, heureusement conservé, reflète bien ses constants soucis de la sauvegarde de cette précieuse denrée, toujours menacée de destruction[20].

Les greniers du château lui-même commencent à être utilisés en 1539 visiblement, sitôt après la remise en état de l'édifice. Pour eux, il a fallu installer de très solides plafonds dans les ailes nord, est et sud. Si, dans les deux dernières, ceux-ci présentent l'aspect traditionnel du solivage (formé dans l'aile orientale de bois abattus durant l'hiver 1537–1538), dans l'aile nord en revanche, ils sont constitués de très forts madriers jointifs en épicéa (11 cm d'épaisseur), qui ont été abattus en automne/hiver 1536–37[21]. Leur mise en œuvre a dû suivre immédiatement. Contre les murs, ils ont été placés sur des corbeaux en pierre jaune de Hauterive par l'intermédiaire d'une poutre de rive. Perpendiculaires à celles-ci, deux forts galandages en pan de bois ont

647

649

648

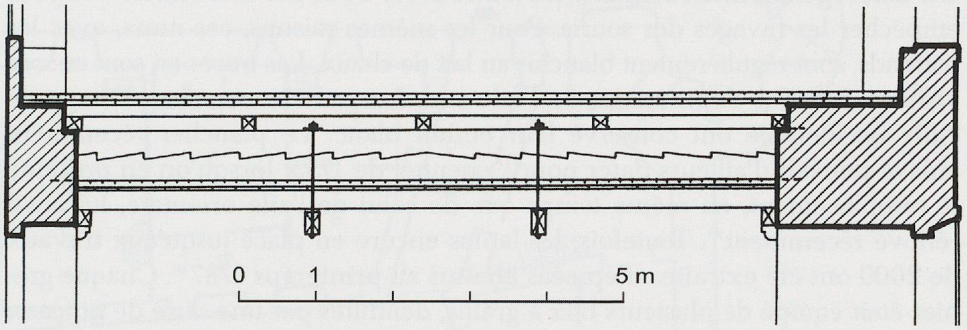

648. Château d'Yverdon, aile ouest, coupe transversale schématique montrant le plafond-plancher séparant le rez (grande salle) de l'étage, vue vers le sud, état de 1666–1668. Le renforcement du plancher de 1536–1539 a consisté à poser trois forts sommiers transversaux de 0,80 m d'épaisseur formés de deux pièces de bois assemblées en traits de Jupiter. Ces sommiers ont perturbé le sol primitif de terres cuites; ils sont reliés à deux filières longitudinales placées sous le plafond primitif au moyen de forts boulons. Les gros sommiers ont été recouverts d'un solivage serré supportant un plancher couvert d'un nouveau sol de terres cuites (situation générale, cf. fig. 616). (D. de Raemy)

649. Le grenier du Temple de Sullens, 1712–1713. Installé au-dessus de la salle du culte et occupant toute la surface de l'église, ce grenier a été construit pour les besoins de LL.EE., représentées par le seigneur du lieu, Jean-Rodolphe Thormann. Cela a épargné à LL.EE. la construction d'un bâtiment exprès et leur a permis en contrepartie d'aider la communauté villageoise dans la réédification complète de son église. Dernier avantage pour LL.EE., les céréales se trouvaient désormais immédiatement sous la protection divine! (Cl. Bornand)

divisé le volume du rez-de-chaussée de façon régulière afin de diminuer la portée des charges. Jouant à la fois le rôle de coupe-feu pour les pièces de ce niveau et d'isolant contre la vermine et les rongeurs, le sol de ce grenier, comme les autres, est formé d'un important lit de mortier de chaux enrichi d'un fin blocage de graviers et de matériaux de démolition sur lequel repose un carrelage de terres cuites carrées (fig. 647) (24 x 24 x 4,5 à 5 cm).

Si, dans l'aile nord, le sol du grenier est installé à environ 0,80 m en dessous du niveau des plafonds terrés savoyards, en revanche ceux des ailes orientale et sud s'y conforment à n'en pas douter. Ils sont établis sur le plafond de l'*aula* reconstruit en 1485–1486. Comme dans l'aile nord, ils sont recouverts de terres cuites carrées[22]. Par la suite, ces sols ont dû être considérablement renforcés pour soutenir les dizaines de tonnes de céréales qu'on pouvait engranger. Dans l'aile orientale, les plafonds du rez-de-chaussée ont reposé sur une paroi médiane, réminiscence des dispositions médiévales, mais celle-ci a peu à peu disparu au profit de la progressive occupation habitable du rez-de-chaussée. Elle a été remplacée par de très fortes poutres, qui reposent sur deux cloisons transversales[23].

En revanche au sud et à l'ouest, où se trouvaient de vastes locaux au rez-de-chaussée, il a été nécessaire de renforcer les plafonds, en plaçant le nouveau système porteur non pas en dessous mais en dessus de ceux-ci. Ce dernier, superposé au sol primitif, qui a été conservé, se présentait à l'origine comme un plafond à la française reposant sur de très forts madriers (0,60 m x 0,24 m) et couvert d'un sol en terre cuite qui s'est trouvé ainsi surélevé d'un peu moins d'un mètre, soit à l'exact niveau de la base de la charpente en appentis du Moyen Âge (fig. 648). Cette opération a été réalisée en 1666–1668 par le charpentier Abraham Duvoisin et ses serviteurs avec des bois tirés des forêts de LL.EE.[24] On comprend ainsi le décalage actuel entre le sol de l'aile sud et les portes y donnant accès, qui se trouvent de la sorte enfoncées. Celle en plein cintre de 1536 s'ouvrant alors sur la galerie de bois de la cour de la grande tour [220] et celle de la tour ouest dite «des Juifs», reconstruite en 1607–1608, tiennent en effet compte du plancher de 1536 qui avait repris le

niveau médiéval. Le passage entre les deux greniers a été exhaussé. Dans l'aile ouest, l'intervention a été exactement la même, mais le tout a été détruit en 1970 au moment de la restauration de l'*aula* médiévale dont l'actuel plafond a repris le niveau du sol surélevé[25]. Une fois les travaux terminés, on y achemine immédiatement l'avoine stockée dans les greniers de la «grande allée» à l'étage inférieur, soit 179 muids, ce qui représente 110 114 litres (!), avec en plus une certaine quantité de céréales provenant du grenier du Cronay[26].

Le *grenier de l'aile ouest*, au-dessus de la «grande salle», fait l'objet d'une importante réfection en 1775, d'après les comptes, malheureusement pas très précis sur la nature de l'exécution, mais qui paraît avant tout une remise en état des maçonneries, sans guère de mise en œuvre du bois. Le grenier reçoit 276 sacs de blé étranger, soit 28 306 litres[27]. En 1593–1594, les fenêtres à croisée de pierre sont munies de grillages afin de prévenir l'intrusion des oiseaux[28]. On doit régulièrement colmater les fentes et les trous des murs intérieurs pour empêcher les ravages des souris. Pour les mêmes raisons, ces murs, avec les plafonds, sont régulièrement blanchis au lait de chaux. Les traces en sont encore visibles dans les deux étages de l'aile sud. Les solives couvrant l'étage de l'aile occidentale ont conservé leur enduit blanc. Le plancher récemment enlevé pouvait d'ailleurs dater pour l'essentiel de 1755, lorsqu'on en ordonne le remplacement, en même temps que de celui de l'aile orientale, lui aussi rénové récemment[29]. Toutefois, les lames encore en place jusqu'aux travaux de 2000 ont été extraites d'épicéas abattus au printemps 1787[30]. Chaque grenier était équipé de plusieurs box à grains, délimités par une série de poteaux soutenant plafond par l'intermédiaire d'une poutre longitudinale dont on voit la trace sur les solives. Cette subdivision longitudinale a été enlevée en 1841[31]. Pour se faire une idée de leur aspect, on évoquera ici ceux du château d'Oron, en partie conservés, mais surtout celui du temple de Sullens (1712–1713) (fig. 649)[32]. Sans doute à la suite de l'agrandissement du grenier en face du château en 1698, celui de l'aile sud disparaît en 1715 en tout cas, pour faire place à un arsenal; cela nécessite notamment le changement des lames du plafond[33].

Le rez-de-chaussée (fig. 650)

■ **L'aile nord et la partie nord de l'aile occidentale** – *XVIe siècle (plans 6-23, saumon et brun)* – Le rez-de-chaussée de l'aile nord est subdivisé dès 1536 par deux murs en pan de bois soutenant le plafond à madriers sur lesquels ces derniers s'interrompent. L'espace central abrite *la cuisine* [107-3+108], nommée déjà en 1538, et un vestibule qui la précède [106-2]. De la cour, l'accès à l'aile nord s'opérait par une porte nouvelle (maintenant disparue), ouverte à peu près au centre de la façade et donnant dans ce vestibule (fig. 651). Elle aurait pu être du type I, mais de dimensions modestes[34]. La cuisine est chauffée par une cheminée monumentale située contre la courtine nord, dont seul le montant occidental a été conservé (cf. fig. 663). Formé de blocs de calcaire jaune, il présente une modénature à rapprocher de celles décrites pour cette période. C'est toujours la baie en plein cintre du XIIIe siècle, située immédiatement à l'est de la cheminée, qui éclaire cette pièce[35]. Elle a d'ailleurs été protégée par une grille dont on voit encore les trous de scellement. Dans son embrasure devait se trouver l'évier.

À l'ouest de la cuisine, on localise la *Nebenstuben* [109-1+106-3], aménagée définitivement en 1547–1548 peut-être[36], et citée en 1567–1568 puis en 1585–1586. Son appellation la situe précisément à côté de la *Stuben*, qui, elle, prend place dans la partie nord de l'aile occidentale [109-2+110+111]. Cette *Nebenstuben* est accessible par quatre portes. Deux étaient ouvertes dans la paroi est, l'une donnant sur le vestibule côté cour [106-2], l'autre, encore en

650.1. Château d'Yverdon, plan de l'étage sur cour, 1ère moitié du XVIIe siècle. Les structures montrées sur ces deux plans n'ont pas toutes été constatées par l'approche archéologique: certaines, dessinées arbitrairement, ne sont connues que par les sources écrites. **1.** Chambre des gardes. **2.** Entrée ordinaire. **3.** Grande entrée, pour les occasions solennelles. **4.** Chambre des servantes. **5.** Arrière-cuisine. **6.** Manteau de la grande cheminée comportant sans doute un four. **7.** Cuisine. **8.** Vestibule. **9.** Annexe de l'appartement baillival (*Nebenstuben*) devenant chambre d'audience dès 1643. **10-11.** Appartement baillival, séparé en deux pièces en 1586–1587 (*Stuben*). **12.** Latrines. **13.** Chambre de la question. **14.** *Aula magna* devenue *grosse Saal* puis salle des armoiries (*Schiltsaal*). **15.** Chambre des farines. **16.** Chambre du receveur/salle de justice. **17.** *Lochsal*, ou «grenier qui regarde vers le jardin» servant de buanderie et salle de bains dans la partie orientale, de grenier dans la partie occidentale. **18.** Boulangerie avec le four aménagé sur un doublement de la courtine dans la cour de la grande tour en 1671. **19.** Grande tour dotée à ce niveau de deux canonnières. **20.** Cour de la grande tour avec son escalier en vis apparu au début des années 1640. **21.** Arsenal. **22.** Chambre aménagée en 1569, appelée «salle de messeigneurs», pour recevoir les plus hautes autorités bernoises certainement. **23.** Vestibule. **24.** Chambre de débarras (*Rumpelkammer*). **25.** Vestibule. **26.** Chambre du puits (qui se trouvait à proximité dans la cour intérieure). **27.** Cour intérieure. (D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)

place mais obturée (fig. 652), communiquait avec la cuisine [107-3+108]. La troisième est encore l'ancienne porte en plein cintre des années 1484 donnant sur [109-2+110+111] (cf. fig. 658), la quatrième est percée en 1585–1586 dans le mur ouest, près de la courtine, pour desservir la «petite chambre de côté» [109-2], créée cette année-là dans l'ancienne *Stuben.* Deux baies, sans doute à meneau, peut-être à croisée, l'une dans la courtine, l'autre dans la façade sur cour[37], doivent éclairer la pièce [109-1+106-3]; comme cette dernière ne disposait d'aucune cheminée, elle était chauffée par un poêle situé à proximité de la grande cheminée de la cuisine, qui lui servait de canal de fumée.

650.1

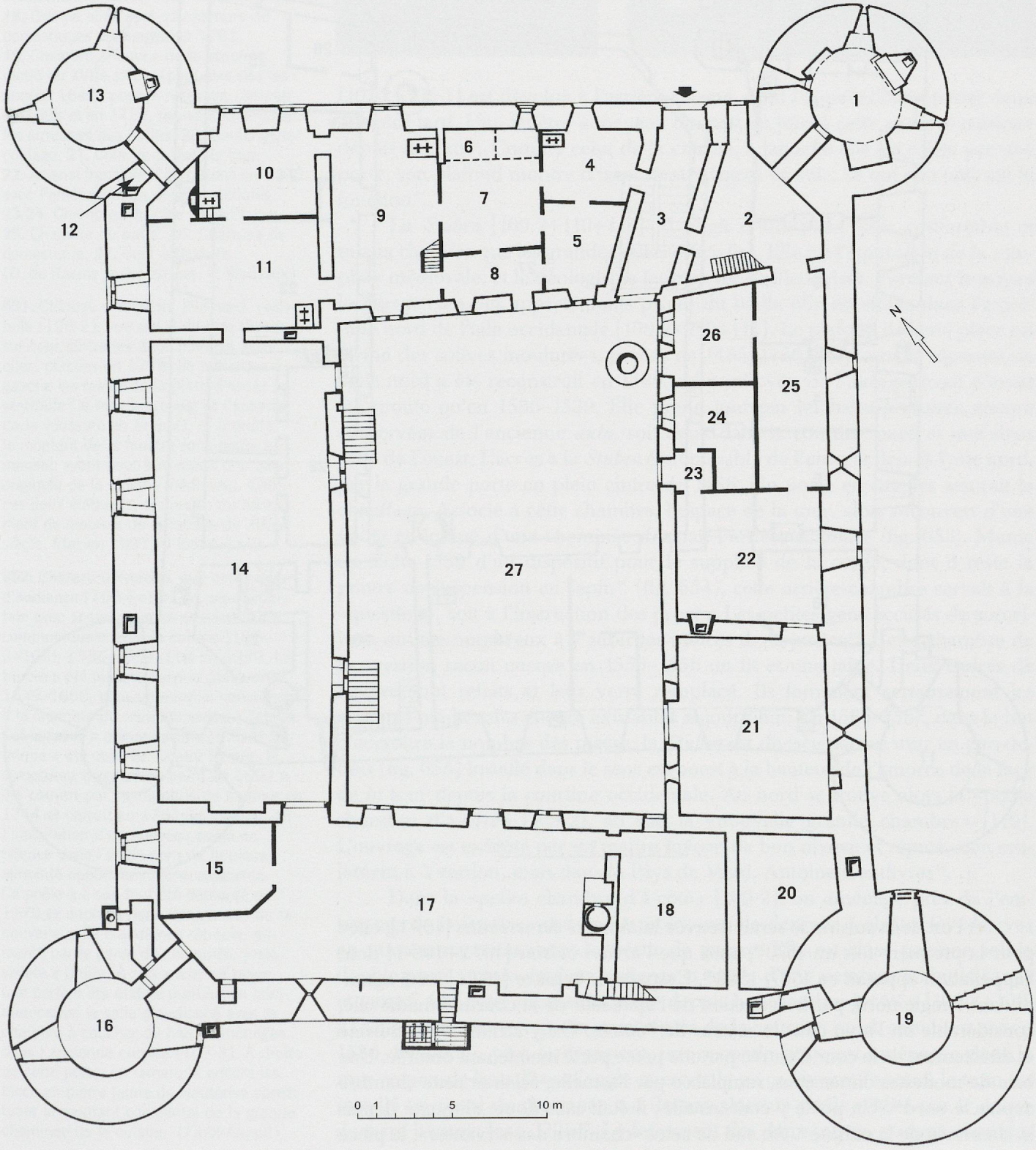

650.2

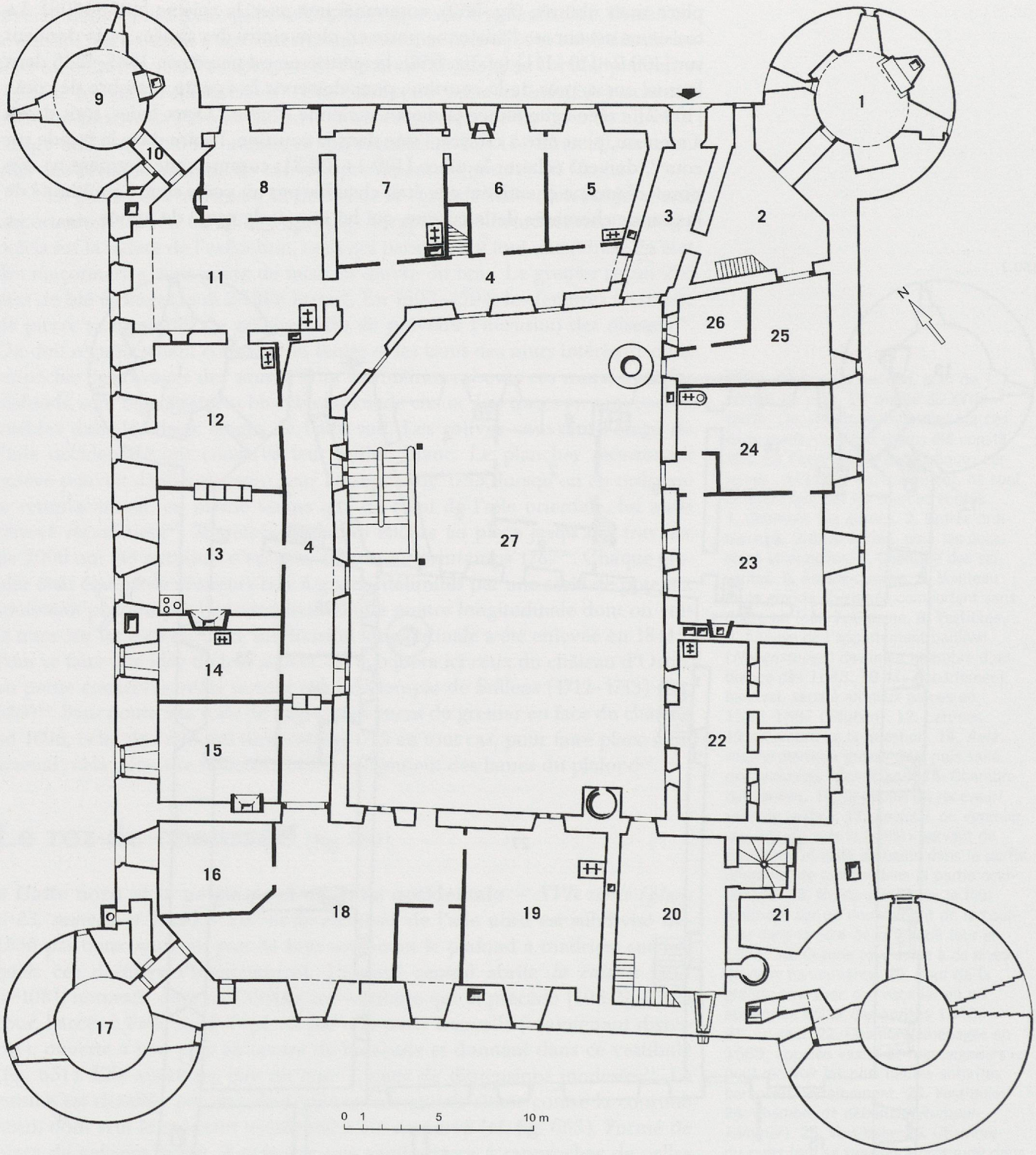

À l'est de la cuisine se serait trouvée la *chambre des servantes* [107-1], citée pour la première fois en 1570[38], ainsi que l'*arrière-cuisine* [107-2+106-1] dont l'appellation apparaît en 1587–1588[39]. L'espace de la pièce [107-1] a été agrandi dans l'angle nord, par la réduction de l'épaisseur de la courtine médiévale, considérable on l'a vu dans le secteur de l'entrée. On y arrivait de la cuisine et directement de la cour d'entrée par une petite porte maintenant obturée. Une baie de modestes dimensions, remplacée par l'actuelle, éclairait cette chambre depuis le nord[40]. Un poêle y était installé; il était sans doute alimenté depuis la cheminée de la cuisine[41]. Au sud de cette «chambre des servantes», la pièce

650.2. Château d'Yverdon, plan de l'étage sur cour, état au départ de LL.EE. en 1798. **1.** Chambre des gardes. **2.** Entrée ordinaire. **3.** Grande entrée. **4.** Grand corridor. **5.** Chambre d'audience. **6-8.** Chambres de l'appartement baillival. **9.** Débarras (?). **10.** Latrines, précédées d'un sas fermé. **11.** Chambre de compagnie (salon). **12.** Salle à manger. **13.** Cuisine. **14.** Chambre des domestiques. **15.** Chambre des servantes. **16.** Chambre dévolue aux domestiques? **17.** Prison jusqu'en 1790, où ont été notamment enfermé deux Juifs en 1702. **18.** Grande allée avec sa chambre de domestiques aménagée en 1761. **19.** Chambre «neuve» de la seconde motié du XVIIe siècle (peut-être dès les années 1640) pour le receveur, rénovée en 1685 et en 1722, recevant notamment les armoiries des baillis. **20.** Boulangerie/coulage. **21.** Cour de la grande tour. **22.** Arsenal transformé en prisons en 1790 avec l'aménagement de deux cellules. **23-24.** Chambres du côté de la Plaine. **25.** Chambre du puits. 26. Chambre de domestique. **27.** Cour intérieure. (D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)

651

652

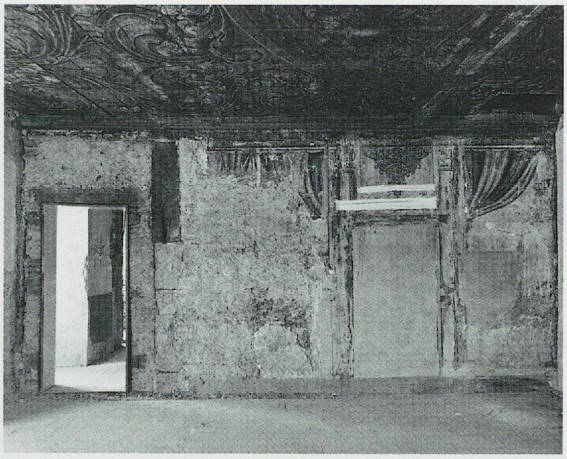

651. Château d'Yverdon, aile nord, vestibule [106-2], vue sur le mur de façade sur cour. Entre les deux fenêtres actuelles, percées en 1778, on remarque à gauche les restes de la porte d'accès au vestibule (le montant ouest et l'amorce de la voussure en brique), et à droite le montant de la fenêtre sans doute à meneau ayant peut-être repris une baie originale de la cuisine médiévale. Entre ces deux éléments, les restes du parement de molasse de la façade du XIIIe siècle. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

652. Château d'Yverdon, aile nord, salle d'audience [109-1+106-3], paroi orientale avec ancienne porte et passe-plats communiquant avec la cuisine [107-3+108], 1536–1539. Etat en 1990. La trémie a été ouverte dans le plafond en 1649–1650, pour un escalier conduisant à la chambre du receveur créée à l'étage. Cet escalier a disparu avant 1670 et la trémie a été obturée. Contre le mur, le somptueux programme peint de 1692 a été couvert par des lambris de hauteur en 1744 et détruit en 1751 au moment de l'installation d'un nouveau poêle en faïence dans l'angle nord de la pièce, alimenté depuis la cuisine adjacente. Ce poêle a à son tour été démonté en 1778 et déplacé dans l'angle sud de la nouvelle salle d'audience rétrécie, alimenté par le canal de cheminée, juste visible à droite. À son ancienne place, une porte a été établie mettant en communication la salle d'audience avec la chambre à coucher du bailli, aménagée dans l'ancienne cuisine [107-3]. À droite de cette porte, on remarque encore les blocs en pierre jaune de Hauterive constituant le montant occidental de la grande cheminée de la cuisine. (Fibbi-Aeppli)

[107-2+106-1] est dévolue à l'arrière-cuisine, dont l'appellation apparaît deux ans plus tard. Une fenêtre à meneau donnait du jour à cette «arrière-cuisine» depuis la cour[42]. Comme celui de la cuisine, à laquelle elle est reliée par une porte, son plafond montre d'importantes traces de suie, ce qui en confirme la fonction[43].

La *Stuben* [109-2+110+111]. Il s'agit d'une pièce plus confortable et mieux chauffée que les grandes salles officielles. Elle est l'équivalent de la «stupha» médiévale, et le néologisme latin en est d'ailleurs issu. Formant le noyau le plus ancien des appartements privés du bailli, elle est située dans l'extrémité nord de l'aile occidentale [109-2+110+111]. Le plafond de cette pièce est formé des solives moulurées, posées en 1485–1486. Si le mur la séparant de l'aile nord a été reconstruit en 1486, celui mitoyen de l'*aula* pourrait n'avoir été monté qu'en 1536–1539. Elle prend jour par les baies à croisée encore conservées de l'ancienne *aula*, soit deux dans la courtine nord et une dans celle de l'ouest. L'accès à la *Stuben* était possible de l'*aula*, et depuis l'aile nord, par la grande porte en plein cintre de 1486. Un poêle en catelles assurait le chauffage. Associé à cette chambre, l'espace de la tour, alors recouvert d'une voûte et équipé d'une cheminée, formait l'arrière-chambre (fig. 653). Munie en 1536–1539 d'un dispositif pour le supplice de la corde, dont il reste la poutre de suspension en sapin[44] (fig. 654), cette arrière-chambre servait à la «question», soit à l'instruction des procès. Les petites gens accusés de sorcellerie ont été nombreux à y subir les sévices de la justice[45]. Cette chambre de la question reçoit encore en 1555–1556 un lit et une table. Deux cadres de fenêtre sont refaits et leur verre remplacé. Ils fermaient certainement les archères médiévales encore existantes aujourd'hui. En 1586–1587, dans le but d'accroître le nombre des pièces, la *Stuben* est divisée par un mur en pan-de-bois (fig. 655) installé dans le sens est-ouest à la hauteur de l'amorce de la face de la tour depuis la courtine occidentale. Au nord se trouve alors la «petite chambre d'à-côté» [109-2], au sud la «nouvelle grande chambre» [110]. L'ouvrage est exécuté par un maître maçon de bon niveau et réputé, non seulement à Yverdon, mais dans le Pays de Vaud, Antoine Centlivres[46].

Dans la «petite chambre d'à-côté» [109-2], on aménage près de l'embrasure de la fenêtre nord une armoire murale destinée à abriter les réserves en numéraire, notamment le trésor de guerre. Elle est close par une solide double porte munie de deux cadenas et ornée d'une peinture à l'huile rouge et verte[47]. On entre dans cette pièce depuis la «chambre à côté» [109-2+106-2] seulement, par une porte percée près de la courtine nord, certainement en 1586–1587. Puis, plus tardivement, une seconde porte est aménagée dans le mur en pan-de-bois. Dans l'angle ouest de la pièce, devant l'accès à la tour, est installé un canal de cheminée qui dessert alors un poêle réalisé par le potier de terre bernois Jean Tillis[48]. Le ferrement des deux portes, comme celui des

653

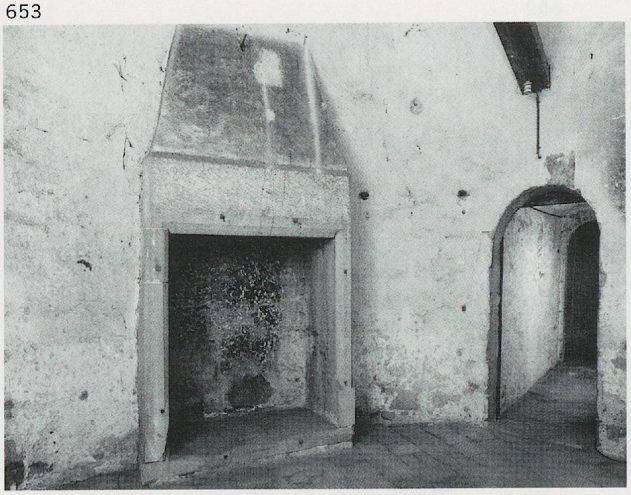

654

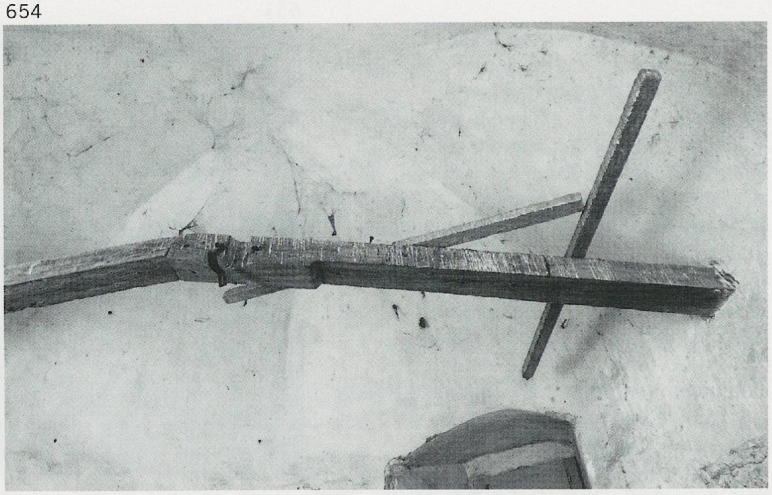

655

656

deux fenêtres, est réalisé par le serrurier Guillaume Leuvrat; leur menuiserie, comportant des volets en noyer, en même temps que le mobilier, est l'œuvre du menuisier Claude[49]. Les vitres, en cul-de-bouteille, ou plutôt en «cibes» (*Schibenvenster*), sont posées par le vitrier Jacques[50].

Dans la grande chambre nouvelle [110], les travaux sont moins importants: le poêle de l'ancienne *Stuben*, située sans doute dans l'angle sud, continue à être utilisé. La niche, et probablement l'arrière-couverte, la menuiserie, la serrurerie et les vitres de la baie à croisée sont réalisées par les mêmes artisans. Le peintre Henri Iseli passe en couleurs les meubles et trois portes, sans doute celle précédant le petit vestibule [111], celle de la grande salle [115] et celle en plein cintre donnant dans la grande chambre d'à-côté [109-1+106-3]. Le sol du passage qui permet d'accéder aux latrines, dans l'épaisseur du mur de la tour, est réparé. La «chambre de derrière», dans la tour, sera blanchie et peinte l'année suivante[51].

Avec leur voisine dans l'aile nord [109-1+106-3], appelée désormais le plus souvent *grande chambre d'à-côté*, ces deux pièces sont non seulement blanchies, mais reçoivent en 1586–1587 un premier décor peint d'envergure à fleurs rouge orangé[52]. Les plafonds de la «petite chambre d'à-côté» et de celle à l'ouest de la cuisine, jugées plus froides car exposées au nord, sont recouverts d'un papier peint et peut-être doublés en dessus[53]. On renvoie le lecteur à l'étude de Brigitte Pradervand pour la description, l'analyse et les particularités de ces exceptionnelles peintures dans la production artistique régionale. Avec l'espace de la tour nord, l'ensemble de ces trois pièces forme en tout cas les appartements privés du bailli, même si la distinction entre «privé» et «public» est souvent malaisée à établir, du fait qu'elle ne devait pas exister

653. Château d'Yverdon, tour nord, niveau du rez-de-chaussée sur cour [112]. Arrière-chambre de la *Stuben* aménagée en 1536–1539. Etat en 1997. Elle est chauffée par une une cheminée et son plafond à solives a été remplacé par une voûte. (Fibbi-Aeppli)

654. Château d'Yverdon, tour nord, niveau du rez-de-chaussée sur cour [112]. Poutre de suspension pour la pratique du supplice de la corde. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

655. Château d'Yverdon, mur en pan de bois ayant divisé l'ancienne *Stuben* en 1586–1587, vue depuis le sud dans [110], après la dépose des boiseries de 1744. Etat en 1990. Le plafond de plâtre est celui de 1757 au moment où la salle est agrandie au détriment de la courtine. Le sommier qui soutient les têtes des poutres du plafond médiéval, situé à la hauteur de l'ancien mur, a été placé là en 1839 pour remplacer le support primitif, aménagé au-dessus. Au fond, la porte d'accès à la chambre de la question, ornée d'un décor peint. La porte donnant dans la «petite chambre d'à côté» [109-2] a été créée dans le mur en pan de bois en 1649 au plus tôt. (Fibbi-Aeppli)

avec la même rigidité qu'aujourd'hui. Ce sont en tout cas les lieux où vivent en permanence la famille baillivale et sa domesticité. On comprend alors que le trésor de guerre et les valeurs soient entreposés là, seul endroit où la surveillance est assurée avec la plus grande constance.

XVIIe siècle (plans 6-23, brun) – Hormis l'escalier [108], dont il sera question plus bas, aucune modification importante n'intervient au cours de ce siècle dans la cuisine, son annexe et dans la chambre des servantes [107-1]. Cette dernière, rafraîchie sans doute en 1647–1648, présente encore contre ses murs divers graffitis, de la fin du XVIIe siècle pour l'essentiel. Au-dessus de la porte donnant sur la cour d'entrée [105], une sépia représente un personnage tenant une lance et coiffé d'un bonnet (fig. 656); au-dessous l'inscription «...a(?)peiine ...62» (1662?). La chambre voisine au sud, servant toujours d'annexe ou de dépense à la cuisine, renferme, d'après les inventaires de 1670 et de 1696, une armoire à 4 portes, tenant sans doute les victuailles, et trois étagères pour la vaisselle.

656. Château d'Yverdon, aile nord, chambre des servantes [107] paroi est. Etat en 1990. De gauche à droite: l'espace gagné en 1536–1539 sur l'épaisseur primitive de l'ancienne courtine **1** indiquée par la grande fissure verticale à la hauteur du premier corbeau, la porte **2** donnant sur le vestibule [105], condamnée en 1778 au moment de la création du corridor [106], surmontée d'une sépia représentant un personnage à bonnet phrygien et tenant une lance, peut-être peinte en 1662, la trace du galandage **3** séparant la chambre des servantes [107-1] de l'arrière-cuisine [107-2+106-1], également supprimé en 1778, le conduit de fumée **4** du poêle ayant remplacé au XIXe siècle le fourneau installé pour chauffer la nouvelle salle d'audience de 1778, l'extrémité du mur en pan de bois **5** établi en 1778 pour la création du corridor [106], le plancher de l'ancienne salle de lecture de la bibliothèque, de 1970. Ce dernier s'interrompaitt à l'aplomb d'une série d'armoires aménagées pour la salle d'audience. (Fibbi-Aeppli)

Peu de changements fondamentaux affectent les appartements baillivaux au XVIIe siècle. Ils sont surtout l'objet de rafraîchissements, leurs peintures notamment. La *grande chambre* est partiellement repeinte en 1622 et, en 1647–1648, une campagne importante touche «diverses chambres» sans qu'on ait plus de précisions. Comme les autres pièces habitables du château viennent de recevoir un nouveau décor en 1638–1639, il ne peut s'agir que des trois pièces des appartements baillivaux [109-1+106-3; 109-2; 110]. Peut-être celui-ci correspond-il à cette ornementation gris clair mouchetée de blanc (faux-marbre?) repérée sur le plafond de [109-1+106-3][54] ou encore à ce décor de volutes trouvé dans la chambre [109-2]. C'est surtout dans leur fonction qu'un changement important intervient. Autour de 1666–1667, mais entérinant sans doute une situation établie depuis 1643 au moins, la «grande chambre d'à-côté» [109-1+106-3] se spécialise en «chambre d'audience», ce qui marque certainement la volonté d'aménager des locaux réservés à l'administration baillivale, à la fois moins vastes que la grande salle – progressivement délaissée dès cette époque – et plus spacieux que les petites chambres chauffées, comme celles des tours (la «chambre de derrière» [114] ou la «chambre du receveur» [119]). Avant 1643, on a dû marquer plus nettement la séparation entre l'espace «public» de la salle d'audience et la sphère «privée» des pièces [110] et [109-2]. Pour cela, la grande porte de 1485–1486 est obturée. Simultanément, mais probablement dans les années 1670, une liaison[55] directe est établie entre ces deux pièces dans la cloison de 1586–1587, ce qui permet d'éviter de passer par la salle d'audience. Ce passage a été supprimé lors des restaurations de 1990–2000 afin d'assurer la sauvegarde des peintures.

657

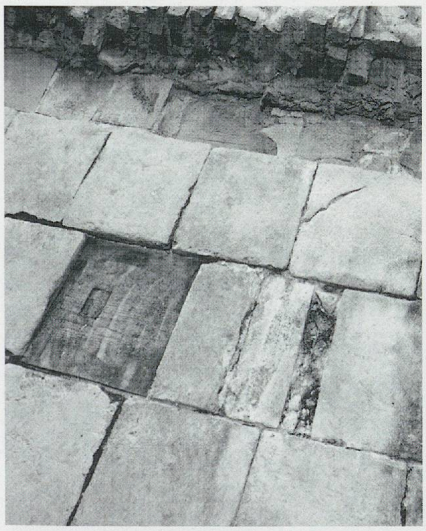

657. Château d'Yverdon, aile nord, chambre du receveur [209], détail montrant le couvercle en bois fermant le conduit de chaleur provenant du poêle de la salle d'audience. Etat en 1994. (Fibbi-Aeppli)

La chambre construite à l'étage en 1649–1650, destinée au receveur et renfermant les archives, accentue encore le rôle officiel et administratif de la salle d'audience en lui servant d'annexe. Ces deux salles ont en effet une liaison directe par un escalier appuyé contre le mur de la cuisine et partant près de la porte d'entrée depuis le vestibule [106-2]; il en subsiste la trémie (cf. fig. 652). Cela épargne au bailli et à ses fonctionnaires de devoir sortir dans des vestibules non chauffés pour se rendre de l'une à l'autre. Cet escalier a été supprimé avant 1670[56] et la trémie obturée par un bouchon maintenant disparu sur lequel se prolongeait le décor de 1692[57]. Il vaut la peine de signaler la petite ouverture carrée percée dans le plafond de la salle d'audience non loin de la fenêtre; elle se prolongeait par un conduit de bois de même section qu'elle à en juger par les traces conservées sur le plafond peint. Servait-elle d'adduction de chaleur depuis le poêle de la salle d'audience ou faut-il y voir une sorte de pneumatique élémentaire, qui permettait le passage de documents, à la demande du bailli siégeant dans la salle d'audience? On penche pour la pre-

658

659

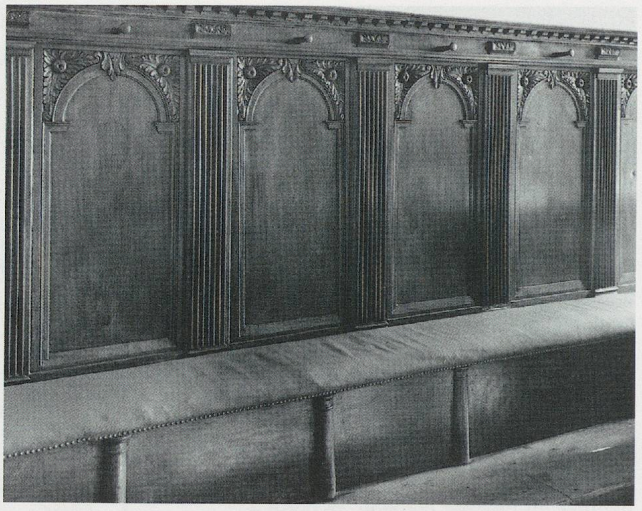

mière explication. Elle était fermée d'un couvercle en bois carré toujours en place, qui a remplacé une terre cuite du sol de l'étage (fig. 657).

Lors des séances officielles, le bailli prenait place sur un banc à dorsaux, contre lequel était d'ailleurs suspendu le «bâton de justice». Ce meuble, long de 5,40 m, est peut-être l'œuvre du menuisier Jonas Rossi en 1643–1644[58]. Il était formé sans doute de trois paires de sièges posés sur des coffres. Dans un des dorsaux, le gauche peut-être, se trouvait une petite armoire encastrée dans une niche ménagée dans la porte de 1485–1486 désormais condamnée. Ce meuble était bien appuyé contre la paroi ouest de la pièce, le seul endroit où il ne masquait pas les peintures. Celles-ci en tiennent compte d'ailleurs et permettent de constater que les dorsaux s'élevaient à 2,20 m environ (fig. 658). On suggérera leur aspect en évoquant les bancs du même type construits par Claude Peseux à cette même date pour l'hôtel de ville d'Yverdon (fig. 659)[59]. On ne peut s'empêcher de penser que ces embellissements traduisent une situation de concurrence entre la ville et les autorités bernoises.

Enfin, parois et plafond reçoivent un extraordinaire décor peint en 1692, organisé autour de l'écu bernois, qui affirme avec éclat au nom de quelle autorité on décide, on juge ou on légifère, soulignant par là encore le caractère solennel de la salle d'audience, dont l'usage plus spécifiquement public par rapport à ses deux voisines est souligné par ce témoignage de Marc de Treytorrens: «Le jeudi 15 novembre 1708, monsieur Sigismond Zechnder se présentant luy-même pour notre Seigneur baillif, il fit comme suit. Tout le monde étoit assemblé à la grande salle [115] pesle mesle... Monsieur le baillif sortit du poille de mesnage [110] suivi de Monsieur Ernst, baillif de Grandson, et M. Wagner baillif de Lucens, après les officiers, ensuite les gardes avec leurs hallebardes... après quoy il donna à diné à toute la compagnie. Il y eut deux grandes tables au poille d'audience [109-1+106-3], deux à la grande salle [115] et une à la salle contre la Plaine [127]. Il y avait bien 160 personnes à table...»[60]

À côté de son usage officiel, la chambre d'audience reste attachée à l'usage privé du bailli puisqu'elle sert aussi de salle à manger, ce que font penser la proximité de la cuisine et la présence de lave-mains. La pièce était chauffée par un poêle en catelles sans doute encore décorées de faïences vertes; on le situe toujours dans l'angle oriental, chargeable par la hotte de la cheminée de la cuisine[61] et relié à son canal. Les repas étaient pris sur la «table qui se tire» avec de la vaisselle rangée sans doute dans le buffet à côté du lave-mains.

Sans exclure toute activité publique ou administrative, les deux pièces voisines, issues du noyau primitif de la *Stuben*, sont désormais plus prioritairement dévolues à la sphère privée du bailli et de sa famille. Jusqu'en 1720 en tout cas, seules ces deux chambres sont dotées de lits. Selon l'inventaire de 1670, la grande pièce [110] donnant sur la Place est la chambre de madame la

658. Château d'Yverdon, aile nord, salle d'audience [109-106-3], paroi occidentale. Etat en 1997. La frise des peintures murales de 1692 tient compte de la présence d'un banc à dorsaux appuyé contre le mur, installé en 1643–1644. On imagine qu'une niche avait alors été aménagée dans le dorsal de droite, creusée dans le bouchon de la grande porte de 1485–1486, condamnée déjà en 1536–1539. De gauche à droite, on remarque le parement de molasse dressé par Pierre Margot en 1971 au moment où il a reconstitué l'angle nord de la cour intérieure, la porte communiquant avec [110] ouverte en 1778 au moment de la création du corridor [106] dont l'extension est visible sur le plafond peint, le montant nord de la porte gothique dont les claveaux supérieurs ont disparu lors de la pose des corbeaux soutenant le plafond de 1536–1539, un fragment de l'appareil du mur lié à cette porte, non parementé en blocs de molasse mais en boulets de rivière et moellons grossièrement équarris, l'encadrement de la porte ouverte en 1744 pour relier directement la salle d'audience avec la salle à manger du bailli [110], le bouchon qui a condamné cette porte en 1778 au moment de la création du corridor (dans ce bouchon, la présence d'un bloc taillé en pierre jaune de Hauterive provenant d'une baie alors remplacée par celle de 1778 dans la façade sur cour de l'aile nord), le rhabillage de l'extrémité du mur au moment de la grande ouverture en 1870 pour faire de [109-1+106-3] et de [109-2] une salle de classe unique, le bouchon en briques mécaniques de ladite ouverture réalisé en 1996. (Fibbi-Aeppli)

659. Hôtel de ville d'Yverdon, bancs à dorsaux ornant actuellement la salle de la Municipalité, provenant de l'ancien hôtel de ville, réalisé par le menuisier Claude Peseux en 1643. (Cl. Bornand)

660. Château d'Yverdon, aile nord, paroi sud de la chambre du receveur [209], après démontage du lattis de plâtre supportant les tapisseries du XIXe siècle. Etat en 1996. On aperçoit les traces du décor primitif gris ornant le plafond et se prolongeant sur certaines poutres de la paroi. Celles-ci ont été déplacées au moment du renforcement de cette dernière en 1753, sans doute au moment où la pièce est dotée de boiseries. (Fibbi-Aeppli)

661. Château d'Yverdon, aile nord, plafond de l'ancienne chambre du receveur [209], bordé au fond par celui du corridor [206] et du vestibule [208-2], vue depuis la salle [305], après l'enlèvement du plancher supérieur et du «marrin» sous-jacent. Ce plafond a été posé en 1649–1650 mais modifié en 1701 d'après la datation dendrochronologique obtenue sur une poutre. L'isolation contre le froid faite d'un lit de mortier et de tuiles a été établie sans doute en 1788 au moment du changement de la charpente. Les tuiles en effet présentent un éventail de types fréquent au XVIIIe siècle. Les poutres de très forte section ont été rapportées en 1883 pour l'aménagement des salles de classe [305] et [306]. Au fond, le plafond du corridor [206] construit en deux étapes, la partie ouest (à droite) en 1693–1694, la partie est (à gauche) en 1809–1810 (voir plan 22). Ces plafonds ont dû être supprimés en 1995 pour en installer un plus solide sur structures métalliques afin d'accueillir la nouvelle salle d'exposition [304+305+306] (voir plan 22). Etat en 1990. (Fibbi-Aeppli)

baillive, alors que sa voisine [109-2], plus petite, est celle du bailli. Cette attribution ne doit pas être considérée comme rigide, car à chaque préfecture nouvelle, elle pouvait être remise en cause. La chambre de madame la baillive est appelée aussi la *chambre d'habitation ordinaire*, c'est-à-dire certainement le lieu de séjour habituel du couple baillival. En 1670, elle est meublée de deux grands lits à ciel, réduits dès 1696 à un seul. Le trousseau est enfermé dans un buffet et dans un «grand garderobe à 4 portes», réalisé peut-être par le menuisier Jonas Rossi en 1666–1667. Un lavabo en cuivre est alimenté par un petit réservoir en étain. Se trouvent encore dans cette pièce deux armoires et surtout un banc à dorsaux de 5 sièges en noyer, peut-être exécuté en 1634–1635 par le menuisier Bernard Grandguillaume[62] et réduit à 3 places avant 1696. L'accès à la chambre se fait toujours depuis la *grande salle* [115]. Cette liaison est en tout cas utilisée par les baillis au moment de leur assermentation, comme en témoigne toujours Marc de Treytorrens: «Le 26 octobre 1702 par un jeudi fut présenté mons. le baillif Christophle de Graffenried... On le fit de la sorte... On s'assembla à la grande salle du chasteau, les Seigneurs vassaux d'un côté, le Conseil des douze et Vingt-Quatre de l'autre, les châtelains et gouverneurs derrière, Monsieur le baillif seul, sortit du poille d'ordinaire, estant entré dans la grande salle vers la fenestre où les armes de LL.EE. et des ballifs sont.»[63]. En 1619, il est fait mention de la *chambre des enfants*[64]. Faut-il la situer dans la petite «chambre d'à-côté» [109-2], dont on répare le poêle?

La petite pièce à l'angle nord [109-2], toujours appelée *chambre d'à-côté*, est en 1670 celle de monsieur le bailli. À cette date, elle dispose d'un lit à ciel en noyer, flanqué d'un archebanc de la même essence; deux autres sont encore cités, dont l'un est «du côté de la rue», soit contre la courtine nord certainement. L'armoire murale près de l'embrasure de la fenêtre occidentale est régulièrement mentionnée de 1670 à 1720. Le coffre des réserves de guerre, provenant des impôts extraordinaires *ad hoc* (giètes), d'abord dans la chambre de madame la baillive, s'y trouve dès 1702. Le poêle, toujours situé dans l'angle ouest de la pièce, est réparé en 1638–1639[65]. D'après la vue de Willading de 1671, cette chambre est éclairée par deux fenêtres de petites dimensions, sans meneau, semble-t-il, mais la croisée en molasse originale existait peut-être encore en 1618, lorsque le vitrier d'Orbe dut refaire le vitrage avec des cibles serties dans un réseau de plomb. Il est toutefois possible que la «croisée» citée alors ne soit formée que des vantaux en menuiserie de la fenêtre[66].

À l'étage dans les greniers, au-dessus de la chambre d'audience, est créée en 1649–1650 la première pièce [209] qui soit destinée à être habitée à ce niveau. En 1658–1659, elle est effectivement nommée *chambre neuve au-dessus du poêle*. Deux galandages ont été installés sur le sol en carreaux de terre cuite et ont fermé l'espace défini par la courtine nord et le mur ouest de l'aile nord.

660

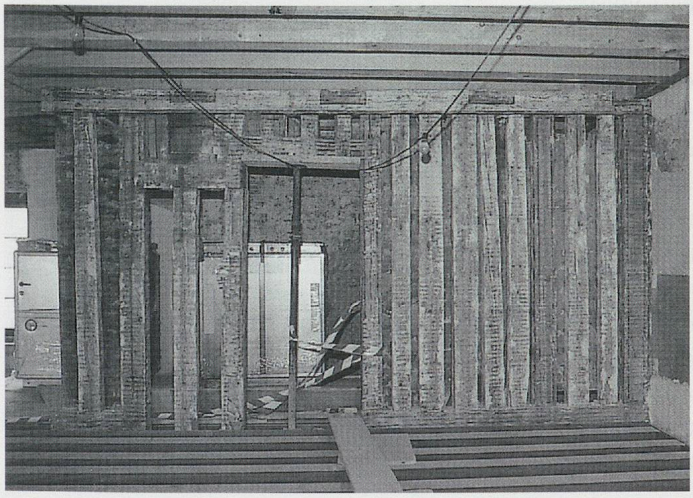

661

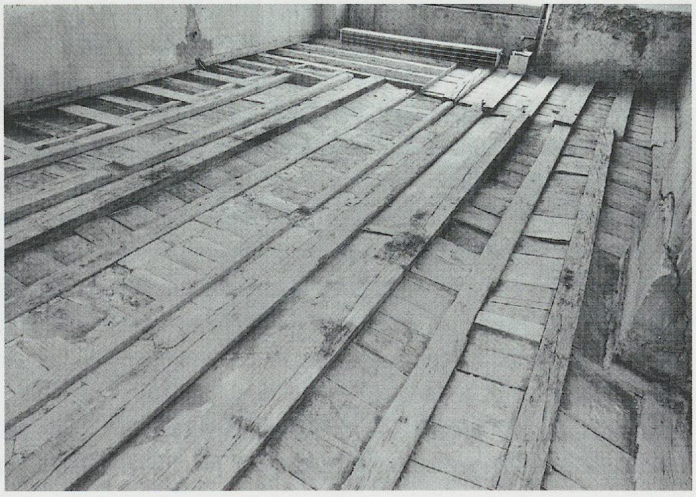

662

663

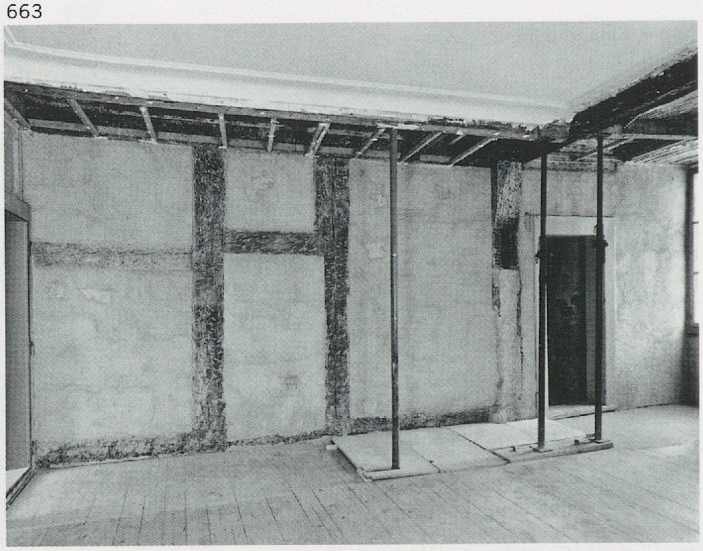

Les parois ont été blanchies et ont reçu un décor pictural fait de bandeaux gris et noirs (fig. 660). Le plafond (fig. 661) de la pièce a été posé à environ 1,40 m en dessous des entraits de la charpente médiévale, qui définissait en hauteur l'ancien volume du grenier. À l'emplacement de l'actuelle cheminée, un poêle chauffait la pièce à l'origine; il se chargeait depuis les combles [210] par un orifice encore conservé dans le mur. Deux fenêtres sont percées dans la courtine; elle sont surmontées d'un petit avant-toit protecteur, ce dernier bien visible sur les relevés de Willading (fig. XXII-636.2). Le montant en molasse de l'une d'elles est encore conservé dans la façade. À l'intérieur, on observe toujours les voussures originales en brique recouvertes d'un enduit et dont les angles sont soulignés de bandes grises et noires[67] (fig. 662). On a déjà décrit les liaisons de cette pièce avec la chambre d'audience avant 1670. On y accédait également depuis un petit escalier à rampe droite [108] aménagé dans la cuisine. Raide, bien qu'ayant sans doute ses deux premières marches dans le vestibule, il n'avait pas encore entraîné la suppression de la porte reliant la cuisine à la salle d'audience[68]. La trémie, dans son épaisseur, présente toujours des restes de peinture grise du même type que la pièce de l'étage[69]. À l'origine, cet escalier dédoublait celui qui se trouvait à l'intérieur de la chambre d'audience, puis, peu avant 1670, il est resté le seul accès à l'étage. On l'empruntait depuis le vestibule [106-2] desservant la cuisine et la salle d'audience. Cet escalier a été enfermé dans une cage en bois afin de le séparer de la cuisine, d'autant qu'il n'était pas réservé à la seule domesticité mais aux personnes de rang, comme le receveur, logeant là-haut en 1670. À ce moment-là, la chambre du receveur sert aussi de chambre d'archives et de cabinet de travail dans lequel ce fonctionnaire peut se retirer après ses heures de réception et d'audience officielles passées dans la chambre de la tour ouest [119].

XVIIIe siècle (plans 6-23, gris) – Les changements ont été nombreux. En 1724, la cuisine [107-3] est délaissée pour une nouvelle, installée dans le volume de la grande salle [115-4+115-1]. L'ancienne est désormais utilisée comme cabinet et lieu de dépôt des archives[70]. En 1735–1736, les archives déménagent dans la chambre à débarras construite en 1727 à l'étage à proximité de la tour nord[71]; le cabinet est alors équipé d'un poêle par le potier de terre Pavid et lambrissé, mais probablement en partie seulement, étant donné la somme relativement modeste dépensée[72]. Cela autorise en 1733 la condamnation de la porte ouvrant sur la salle d'audience (fig. 663), pour améliorer l'escalier pentu qui monte à l'étage[73] où une deuxième chambre pour un domestique est aménagée [207+208-1]. Elle se situe dans le tiers oriental de l'aile nord[74]. L'ancienne chambre des domestiques [107-1] est transformée en prison, alors

662. Château d'Yverdon, aile nord, ancienne chambre du receveur [209], vue vers la courtine. Etat en 1994. On aperçoit les voussures des deux fenêtres percées en 1649–1650 pour éclairer cette chambre; ils sont soulignés d'un bandeau gris et noir. Les embrasures actuelles ont été aménagées pour une nouvelle salle de classe créée dans l'appartement du directeur en 1871. On observe dans la fenêtre de gauche l'embrasure d'une petite ouverture à la fonction inconnue datant de la construction de la courtine. Le plafond original de 1649–1650 a été remplacé par l'actuel en 1994. (Fibbi-Aeppli)

663. Château d'Yverdon, aile nord, ancienne cuisine [107-3+108], vue vers l'ouest. Etat en 1990. Un gros sommier à la hauteur du plafond recevait la terminaison de la hotte et définissait à cet endroit l'ampleur du canal. Seul le montant occidental, en pierre jaune de Hauterive, est conservé, pris dans le mur en colombage. D'après ce qui subsiste au-dessus, le manteau était soutenu par un fort madrier de bois. Sous le plafond de plâtre, enlevé en 1995, les madriers jointifs étaient couverts de suie. Ces derniers ont été sciés pour la trémie de l'escalier montant à l'étage, installé dans l'espace de la cuisine en 1649–1650. Cet escalier a dédoublé celui de la salle d'audience. Pour aménager un escalier moins raide, la trémie a été agrandie vers le nord en 1733, ce qui a entraîné la condamnation de la porte reliant la salle d'audience [109-1+106-2] (à gauche de la colonnette de fer de 1864) lorsque la cuisine est devenue en 1724 un local d'archives. En 1777, l'espace de l'escalier [108] a été complètement séparé de la chambre [107-3] quand cette dernière est devenue la chambre à coucher du bailli, dont on voit les restes du plafond mouluré. À cette occasion, la grande cheminée monumentale est supprimée pour établir un nouveau passage vers la chambre d'audience, éclairé d'une fenêtre qu'on ouvre alors. L'escalier, qui a ensuite

desservi l'appartement de Pestalozzi puis celui du directeur des écoles, a été supprimé en 1864 pour agrandir une salle de classe. La paroi a été remplacée par un poteau de fer, mais elle est réapparue en 1968 sur le plancher en pitchpin posé par Pierre Margot pour la salle de lecture de la bibliothèque publique. (Fibbi-Aeppli)

664. Château d'Yverdon, aile nord, ancienne salle d'audience [109-1], vue vers l'est. Etat en 1987. Les lambris Louis XV ont été réalisés par Jean Barrelet en 1744. Sur le plafond à caissons de 1771 était peint au centre un motif quadrilobé contenant peut-être les armes de LL.EE. Il perpétuait ainsi le plafond peint de 1692. Le canal de cheminée et la menuiserie de la porte datent de 1778, installés au moment de la création du corridor adjacent. Les lambris originaux ont été déplacés et ont habillé la nouvelle paroi dont la porte et l'encadrement sont de 1778, exécutés par David Bugnon. Dans l'angle de la pièce, on observe encore un lambris montrant les peintures originales de 1752, parce que protégées par un poêle qui a disparu. Les autres ont été réenduits à de nombreuses reprises, surtout à la période scolaire. La porte à gauche été placée là en 1778 pour rejoindre la chambre à coucher du bailli [107-3]; à l'origine elle donnait depuis cette salle non encore rétrécie sur le vestibule [106-2]. On observe au plafond la coloration provoquée par l'air chaud des tuyaux des poêles de fer en service après 1870, à l'époque des écoles, évoquées encore par la trace des portemanteaux fixés dans les classes mêmes et non dans les corridors, ce qui était gênant par temps de pluie. Les tubes fluorescents ont été installés en 1968 lorsque le local servait de dépôt à la bibliothèque publique. (Fibbi-Aeppli)

665. Château d'Yverdon, lambris de hauteur de la salle d'audience après sa dépose. Mise en évidence du décor peint de 1752. (Fibbi-Aeppli)

665

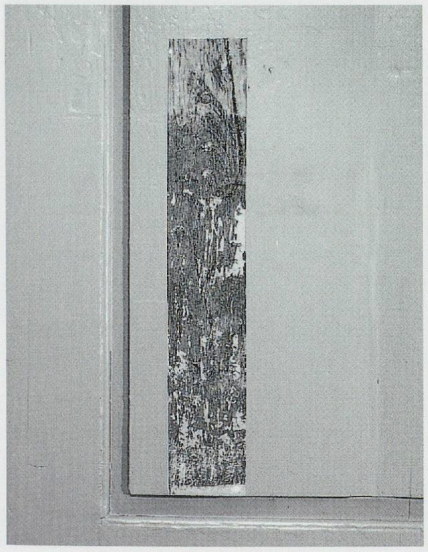

664

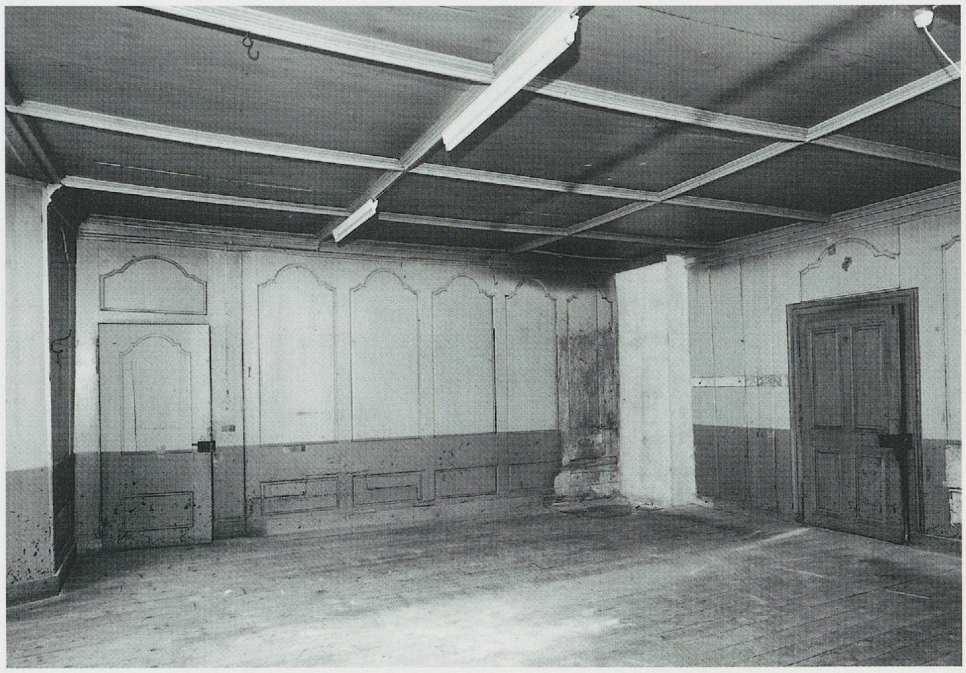

que la dépense [107-2+106-1] est dévolue aux gardes[75]. S'ils dorment à l'étage, les domestiques se rapprochent également de la cuisine puisqu'ils occupent provisoirement, dès 1727 en tout cas et jusqu'en 1744, l'ancienne chambre de madame la baillive [110], au nord de la nouvelle cuisine[76].

La chambre d'audience [109-2+106-3], qui abrite alors le coffre du trésor de guerre, doit être pourvue en 1736 d'une fenêtre plus solide, protégée par une grille[77]. Depuis 1704, le bailli peut, lors de ses audiences, appeler les gardes au moyen d'une sonnette qu'il actionne par l'intermédiaire d'un filin d'acier qui court jusqu'à la chambre de la tour près de l'entrée. Ces gardes lui servent d'huissiers, mais peuvent aussi venir à son secours en cas de danger. De grands changements interviennent en 1744. Le nouveau bailli, Jean-Bernard de Muralt, ayant charge d'une famille plus nombreuse que son prédécesseur, demande que son appartement soit agrandi. Il propose de faire de la pièce [110] à côté de la nouvelle cuisine, au nord, une véritable salle à manger. À cette date, cette dernière était réservée surtout à la domesticité, mais occupée également par la famille baillivale pour les repas ordinaires. Il demande aussi que l'on rénove la salle d'audience, dont le décor ne lui paraît plus représenter assez noblement son rang et son autorité. Ces deux espaces seront à nouveau reliés directement par une porte, non pas à l'emplacement de celle de 1485–1486, mais près de l'angle nord de [110]. Comme le devis des travaux établi par l'architecte Daniel-Henri Vaucher excède 100 couronnes, c'est le Conseil des Deux-Cents qui doit se prononcer et qui accepte leur exécution le 17 juin 1744. Dans la chambre d'audience, le menuisier Jean Barrelet réalise les lambris de hauteur avec des panneaux couronnés d'un chantournement Louis XV. Le plafond est également recouvert d'un lambris à grands caissons dont celui du centre est particulièrement ouvragé[78]. Il a été en partie, voire complètement modifié en 1771 (fig. 664)[79]. On ne sait si les boiseries ont été peintes immédiatement. La première mention qui les évoque n'apparaît qu'en 1752: le peintre Restinily doit les «recouvrir de couleur pour qu'elles se conservent». La somme dépensée est forte, ce qui suggère que ce travail est élaboré[80]. Outre leur caractère décoratif – de minces filets bleus formant des cartouches très déliés (fig. 665) – les peintures doivent également protéger les lambris[81].

On ordonne la confection d'un poêle qui doit être «blanc et bleu, dessiné proprement avec de jolis dessins». Sa partie supérieure sera ornée d'une

couronne[82]. Il a été installé à l'emplacement de l'ancien dans l'angle oriental de la pièce, chargé et desservi par la cheminée de la cuisine. Il est l'œuvre de Jean-Albert Pavid, le père d'un même Jean-Albert qui réalisera, lui, dès 1770 une partie des poêles encore conservés de l'Hôtel de ville[83]. On l'imagine d'ailleurs semblable à ceux-ci, avec la partie antérieure hémicylindrique surmontée d'une tourelle. Il comportait, en tout cas à côté du corps principal, un emmarchement élevé sur lequel on pouvait s'asseoir[84]. Les restes de ce dernier ont d'ailleurs été retrouvés à l'est de la fenêtre dans la paroi nord, creusée là d'une niche, obturée au moment de la démolition du poêle, certainement en 1777–1778. La demi-«catelle» encore en place présente sur un fond blanc un paysage peint en bleu avec un faon, inscrit dans un médaillon d'esprit Louis XV, caractéristique des années 1750[85]. Les céramiques formant le siège même étaient décorées de simples ondulations (fig. 666). À juger par ce qu'il en reste, on comparera ce fourneau à celui que ce même Pavid réalise cette année-là à la cure de Vaulion (fig. 667)[86]. Il recevra en 1771 des pieds en terre cuite émaillée[87].

La fenêtre, dans sa forme actuelle, un encadrement simplement rectangulaire en pierre jaune de Hauterive, préexistait certainement à ces travaux de 1744. On l'attribue à l'architecte Jean-Gaspard Martin, qui l'aurait fait réaliser vers 1716, en même temps qu'il rénovait la chambre nord adjacente [109-2][88]. Avec ses voisines, elle peut être considérée comme la première fenêtre à la nouvelle mode apparue au château d'Yverdon. Les documents en tout cas n'en parlent pas; on n'a aucune mention non plus de la porte qui est ouverte dans le mur nord pour mettre la salle d'audience en communication directe avec la nouvelle salle à manger (cf. fig. 658).

L'ancienne chambre d'habitation ordinaire [110], qui était en 1670 la chambre de madame la baillive, devient certainement une pièce de service où les domestiques sont fortement présents dès le déplacement de la cuisine dans la grande salle [115-4+115-1] en 1724. À cette date, en compensation, le bailli dispose d'une chambre supplémentaire dans l'aile orientale à côté de l'ancienne *Herrensaal*. Pour en faire une véritable *salle à manger*, il en ordonne la réfection complète, simultanément à celle de la chambre d'audience en 1744. La salle est pourvue d'un plancher de 24 panneaux de sapin bordés d'étroites lames de chêne. Le maçon Durst Kaisermann réalise une petite cheminée basse (un chauffe-panse!). Jean Barrelet couvre les parois de lambris de hauteur du même type que celles de la salle d'audience (fig. 668)[89]. Il faut cependant attendre 1751 pour qu'un plafond en gypse cache les anciennes solives, en même temps qu'un nouveau poêle est édifié à côté de la cheminée par le potier de terre Jean-Albert Pavid, assurément dans l'angle sud de la pièce[90]. Ces moyens de chauffage étaient complétés par une «platine», soit une «chaudanne», aménagée dans une niche tempérée par la cheminée de la cuisine voisine, créée comme elle en 1724[91]. Hormis cette niche et les boiseries, tout cela a disparu. En 1757, le bailli Albert Thormann demande qu'on agrandisse la salle à manger en amincissant la courtine ouest. La Chambre du Trésorier Romand et des Bannerets, d'abord réticente, accorde les 248 livres nécessaires. Le mur passe de 2,20 m d'épaisseur à 1,20 m. Le plafond de 1484 a été suspendu à une forte poutre installée sur le sol du grenier[92]. On ouvre dans la courtine deux jours de fenêtres rectangulaires à linteau surbaissé (fig. 669). Les nouvelles baies ont été placées plus bas pour mieux s'intégrer au volume de la pièce et ne plus présenter avec le plafond le décalage qui existait depuis 1271 et qui a dû être ressenti comme gênant, surtout avec le rétrécissement du mur. Toutes les fenêtres ouvertes par la suite dans la façade occidentale se mettront à la hauteur de celles de la salle à manger, qui ont été de ce côté-là les premières «à la nouvelle mode». Les menuiseries des fenêtres, les boiseries et une armoire sont réalisées par les menuisiers Franel et Blazius, ce dernier originaire de Dresde et établi à Yverdon[93].

666

666. Château d'Yverdon, salle d'audience [109-1+106-3], restes de la banquette du poêle de 1752 occupant l'angle nord de la pièce, conservés dans l'épaisseur de la courtine où il formait une niche. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

667. Cure de Vaulion, poêle de 1745, attribué au potier de terre Jean-Albert Pavid. Les cartouches dans lesquels sont inscrites les diverses scènes, comme le décor bordant chaque «catelle», sont fort semblables à l'ornementation choisie par Pavid pour le poêle de la salle d'audience. On remarque également une banquette placée contre le mur. (Cl. Bornand)

667

668

668. Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger [110] avec ses lambris de hauteur de 1744, vue en direction de l'est. Etat en 1987. Le plafond mouluré accroché en 1751 aux solives de 1484–1485 a subi une réfection en 1778. Le sommier de 1839 est ici encore emballé par une couche de plâtre sur lattis. La porte de gauche communiquait avec la chambre [109-2]; celle située dans l'angle de la pièce, ouverte en 1744, donnait dans la salle d'audience [109-1+106-3] et a été transformée en armoire murale en 1778, lorsqu'elle a été remplacée par l'actuelle au moment de la création du corridor [106]. Les boiseries, teintes en couleur plus foncée aux endroits les plus dommageables par les écoliers, montrent encore les traces des portemanteaux des écoles, enlevés en 1914, lorsque les dépôts de la bibliothèque publique ont occupé les lieux. (Fibbi-Aeppli)

Lors du changement de plancher, les murs de la petite chambre nord [109-2] reçoivent, en 1716 encore[94], leur magnifique décor peint, en grande partie aux frais de la cassette personnelle du bailli, et exécuté par Jean-Nicolas-Charles Sidler (fig. 670), qui réalise cette année-là les armoiries des baillis bernois et fribourgeois du bailliage commun de Grandson, actuellement conservées en la salle du Conseil communal de cette ville dans un état très restauré. Ce décor a encore dû tenir compte de l'ameublement hérité du siècle passé, puisque celui-ci est toujours mentionné dans l'inventaire de 1720. C'est parce que ce décor devait être encore en bon état qu'il n'est pas recouvert en 1744 déjà. Cependant, les lambris de hauteur posés dans les chambres voisines ont dû faire la preuve qu'ils amenaient davantage de confort et c'est en 1751 que la petite chambre nord, alors chambre de madame la baillive, en est également pourvue par le même Jean Barrelet. Ils présentent également le chantournement Louis XV; cependant, ils se différencient des boiseries de 1744 par un petit panneau supplémentaire qui orne la large traverse à hauteur d'appui (fig. 671). Ce n'est qu'après leur pose qu'ils reçoivent leur décor peint par Restinily, en même temps que ceux de la salle d'audience et de la salle à manger. Comme à la salle à manger, un faux plafond en gypse est posé par le gypsier Ragotzi. Jean-Albert Pavid réalise un fourneau en catelles de faïence qui doit remplacer l'ancien, dans l'angle ouest de la pièce[95]. De même qu'à la chambre d'audience, les encadrements rectangulaires des deux fenêtres n'étaient pas contemporains de ces travaux, mais préexistaient. Celles-ci avaient été certainement créées par l'architecte Jean-Gaspard Martin, dans les années 1715–1716, lors de la campagne de travaux achevés par le décor peint de Sidler[96]. Les châssis ainsi que les vantaux, exceptionnellement bien conservés, font certainement partie des transformations de 1751, comme en témoigne la typologie de la serrurerie utilisée[97].

En 1772, le poêle de Pavid est remplacé par la cheminée basse encore en place, réalisée par le maçon Jonas-Louis Reymond, qui est l'auteur d'un ouvrage fort semblable à la cure de Donneloye en 1744[98]. Le trumeau en gypse qui la surmonte est l'œuvre de Joseph Carreli, peintre et gypsier, qui repeint les parois, les portes et leurs embrasures ainsi que les menuiseries des deux fenêtres et leurs volets. Il réenduit d'une couche de gypse le plafond à corniche que le menuisier Pierre-Abraham Guignard venait de refaire.

669. Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger [110], courtine amincie en 1757 et ajourée de deux fenêtres à intrados et linteaux surbaissés, lesquelles se sont adaptées au plafond. Etat en 1992. À l'épaisseur du mur près, la reconstitution de la baie à croisée du XIIIe siècle par Pierre Margot en 1969–1971 a rétabli une relation avec le couvrement de la pièce qui a prévalu du 1271 à 1757. (Fibbi-Aeppli)

669

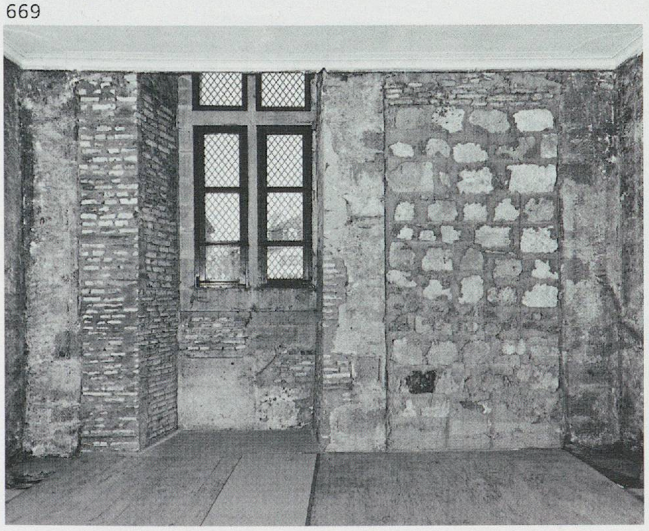

670

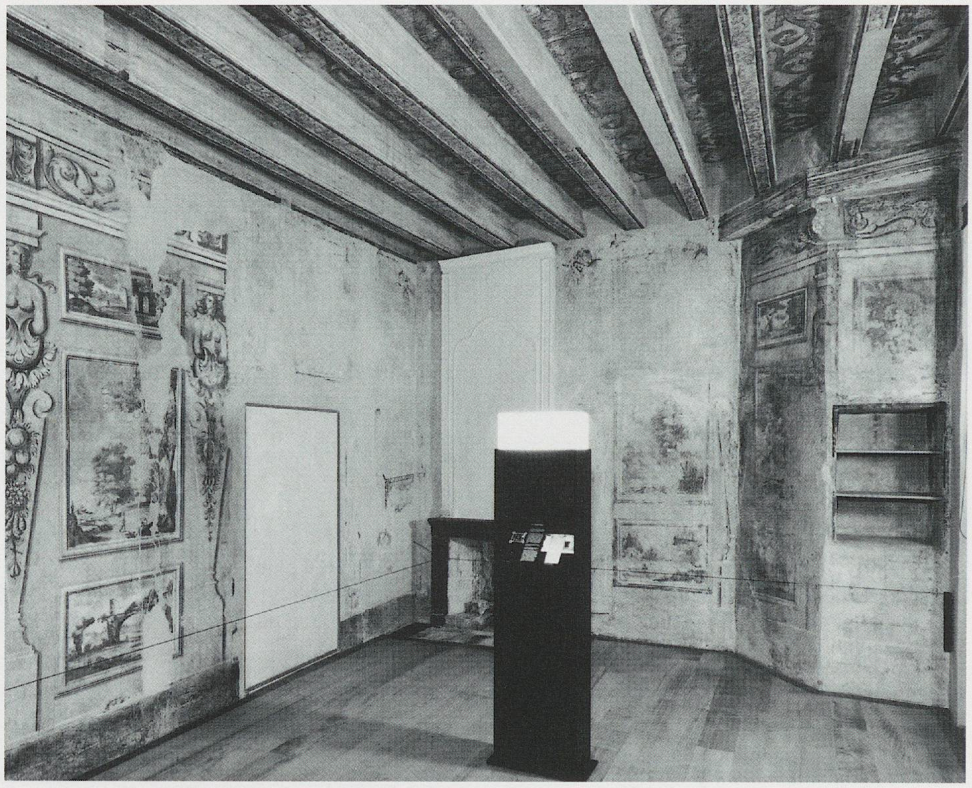

670. Château d'Yverdon, aile ouest, chambre de l'appartement baillival [109-2], après les restaurations des années 1990. Etat en 2001. Les restaurations des années 1990, après l'enlèvement des lambris de 1751, ont privilégié le décor de 1716, tout en conservant la cheminée et son trumeau de 1772. (Fibbi-Aeppli)

671. Château d'Yverdon, aile ouest, chambre de l'appartement baillival [109-2], paroi ouest. Etat en 1987. Lambris et armoires de la chambre de madame la baillive, par le menuisier Jean Barrelet, 1751. Cheminée de Jonas-Louis Reymond, 1772. Le châssis et les vantaux mobiles des deux fenêtres ajourant cette chambre, à quelques détails près, sont exceptionnellement bien conservés, puisqu'il s'agit de ceux posés en 1751. L'embrasure de ces baies a été élargie après l'occupation du château par les écoles de la ville en 1839, probablement en 1870 au moment de la fusion des deux espaces [109-2] et [109-1] pour améliorer l'éclairage. (Fibbi-Aeppli)

672. Château d'Yverdon, aile nord, étage, ancienne chambre du receveur [209], vue vers le nord. Etat en 1990. On profite des dommages causés par un début d'incendie pour rénover cette chambre en 1753. Elle abritait alors les filles du bailli Johann Emmanuel Fischer. Le cabinet dans l'angle nord de la pièce est supprimé. Un plancher à frises de chêne est alors posé et les parois sont couvertes de boiseries. Ces dernières, en mauvais état et attaquées par la vermine, sont supprimées en 1777 pour des parois gypsées et munies de papiers peints dont quelques fragments ont subsisté derrière les plinthes posées à la période scolaire. Le plafond à l'impériale et à fines moulures, visible ici, est alors réalisé. La cheminée a remplacé en 1809 un fourneau de faïence pour la chambre de madame Pestalozzi.

À l'étage, le sol en terres cuites de la pièce [209] est recouvert d'un nouveau plancher de belle facture, formé de grands panneaux de sapin bordés de bandes de chêne. Au centre, ces bandes forment une sorte de quadrilobe; contre la paroi ouest, elles dessinent encore le contour du poêle qui a précédé la cheminée actuelle[99]. Ce type de motif central est au goût du jour vers le milieu du XVIIIe siècle (fig. 672). Il est peut-être attribuable au menuisier Gresset, chargé également de doter la chambre de boiseries. Son travail s'inscrit dans une campagne de réfections décidées en 1753 après un début d'incendie qui avait endommagé la pièce. À cette époque, celle-ci accueillait les filles du bailli Johann Emmanuel Fischer[100]. En 1777, en même temps qu'on réalise un plafond de plâtre, ces lambris sont enlevés et les parois simplement blanchies pour se prémunir de la vermine qui avait infesté les lieux[101]. À cette époque, cette chambre était peut-être réservée à la femme du bailli.

671

672

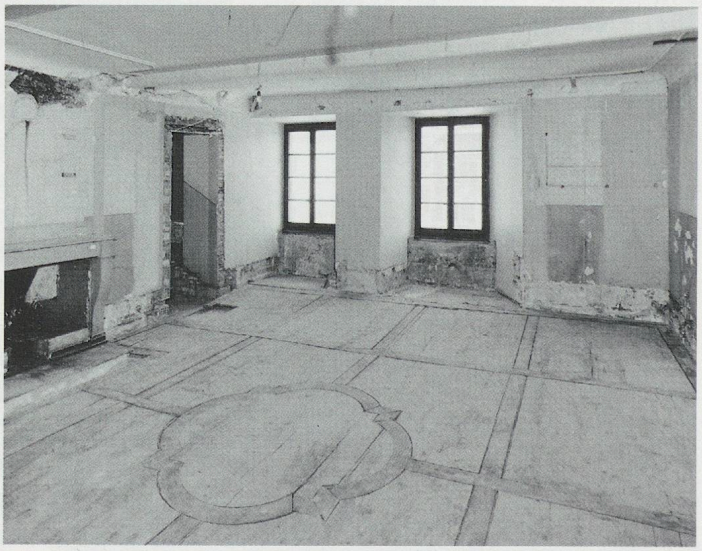

Le passage ralliant [210-1] est attesté en 1839. Il a été créé certainement pour l'appartement de Pestalozzi. Le plafond a été renforcé avec deux profilés métalliques (DIN) et a reçu au début des années 1970 un faux-plafond en carreaux de gypse, dont on voit les fixations, pour la nouvelle salle d'exposition des sciences naturelles. (Fibbi-Aeppli)

673. Château d'Yverdon, angle nord de la cour intérieure: les deux arcades ouvertes en 1778 dans les façades médiévales pour établir le passage oblique mettant en communication le corridor du rez-de-chaussée de l'aile nord et celui de l'aile occidentale, en cours de démolition pour la reconstitution de l'*aula magna*. Etat en juilllet 1970. (P. Margot)

674. Château d'Yverdon, aile nord, rez-de-chaussée, espace [107-1 à 3], vue vers l'ouest, vers l'ancienne chambre du bailli. Etat en 1987, reflétant encore l'aménagement de 1968 pour la salle de lecture de la Bibliothèque publique. Du côté de la fenêtre, le plafond a enrobé la trémie de la cheminée monumentale de l'ancienne cuisine. Le volume de la chambre du bailli est suggéré par la cloison occidentale, fac-similé de 1968, placé à la hauteur de l'ancienne cage d'escaliers [108]. Un chauffe-panse se trouvait à gauche de la baie. La paroi orientale de la chambre du bailli était à l'emplacement du poteau de fer enrobé d'une gaine de bois, posé en 1838 lorsque [107-1] a été réuni à [107-2] pour une salle de classe de l'école primaire des filles. Une seconde gaine se trouve contre la paroi sud; elle dissimule le tuyau de descente à l'égout des WC et de la plonge du local du concierge aménagé à l'étage dans les années 1950. La plupart des lambris de hauteur ainsi que les zones de plafond moulurés à l'impériale sont de 1778. Le plancher en pitchpin, montrant encore le comptoir de la bibliothèque derrière lequel se tenait le disciple de Léon Michaud, Henri Herzig, a été posé en 1968. (Fibbi-Aeppli)

Les grandes transformations de 1778 (plans 6-23, rouge) – Ces grandes transformations touchent surtout l'aile nord et l'aile ouest. En mars 1777, le nouveau bailli Karl Fischer réclame à la Chambre du Trésorier romand et des Bannerets d'importants travaux afin de rendre son logement plus confortable et plus spacieux. L'évaluation qu'il porte sur l'appartement de service, sans doute volontairement noircie pour convaincre ses supérieurs, suggère bien la façon dont il fallait s'accommoder des parties habitées du château et de leur relatif inconfort. Il constate que les diverses pièces de l'habitation ne communiquent pas entre elles et qu'il faut toujours traverser la cour pour aller de l'une à l'autre, avec tous les désagréments que cela peut comporter par mauvais temps ou en hiver, notamment lorsqu'il faut se rendre de l'aile nord aux deux salles de la Plaine ou à la chambre des armoiries dans l'aile sud; cette dernière doit être pourvue de boiseries pour être habitable. Bien qu'elles ne soient pas complètement recouvertes de lambris de hauteur, ce sont bien les chambres de la Plaine qui sont jugées les plus convenables pour représenter le rang du bailli, sans doute parce qu'elles sont les mieux éclairées. En revanche, trop froides, elles sont inutilisables en hiver, comme les deux chambres donnant sur la façade nord. Cette situation désastreuse a condamné le bailli à dormir, à vivre et à mener ses affaires presque exclusivement dans la seule salle à manger, qui paraît ainsi suffisamment confortable (chauffée encore par le contrecœur de la cheminée de la cuisine, en plus de son chauffe-panse et de son poêle), vaste et lumineuse, de par son orientation et ses deux fenêtres. Par ailleurs, il désire une pièce supplémentaire pour loger sa famille.

673

674

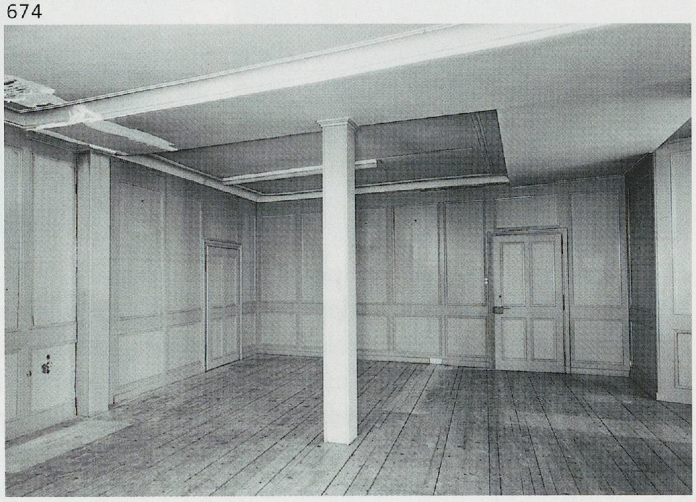

Pour pallier ces divers inconvénients, il propose d'établir un corridor continu à l'intérieur des corps de logis nord et ouest. Le passage d'une aile à l'autre serait réalisé par un couvert fermé installé en oblique dans l'angle nord de la cour. Pour cela, il serait nécessaire de percer deux grandes arcades dans les murs de façade (fig. 673). Le plan de ces travaux, dont on ne connaît pas l'auteur, soumis aux plus hautes autorités bernoises, suscite la méfiance: on craint que les arcades ne portent préjudice à la statique de l'édifice. C'est pourquoi le grand architecte bernois Nicolas Hebler est prié de présenter une variante. Celle-ci comporterait un tambour charpenté extérieur, installé dans l'angle de la cour. Cependant cette solution est écartée, car jugée inconfortable: le tambour, à peine meilleur marché, n'aurait pas l'avantage d'une bonne réalisation en maçonnerie bien intégrée aux bâtiments et assurant une isolation thermique efficace. Il empiéterait par trop sur la cour, que l'on désire au contraire plus vaste[102]. Le 4 mai 1778, les crédits sont finalement accordés pour le premier projet par le Conseil des Deux Cents. Les travaux sont exécutés par le maçon Albert-Henri Reymond, le charpentier David Bugnon, le

menuisier Daniel Specht, le gypsier Albert Schoupach, le serrurier Albert Andrié et probablement le potier de terre Jacob Ingold[103].

L'appartement n'a pas gagné qu'une seule pièce, prise dans l'espace de l'ancienne *aula*, mais bien deux. La seconde venait d'être aménagée dans l'ancienne cuisine [107-3] de l'aile nord juste avant l'arrivée de Karl Fischer, qui avait dû en faire la demande après une première visite à Yverdon[104]. Il y installe sa chambre à coucher, qui est entièrement couverte de lambris de hauteur, chacun comportant deux panneaux simplement rectangulaires séparés par une traverse à hauteur d'appui[105] (fig. 674). Un faux plafond de gypse est posé par Schoupach. Deux fenêtres rectangulaires sont percées dans la courtine. L'une remplace alors la baie du XIIIe siècle qui a éclairé l'ancienne cuisine jusqu'à cette date. L'autre a été placée en biais à cause de la présence de la cheminée, qui est ramenée aux proportions modestes d'un «chauffe-panse», surmonté d'un trumeau sans doute. La lumière diffusée par cette fenêtre devait être limitée par la présence de la cage d'escaliers qui conduisait à l'étage.

675

675. Château d'Yverdon, aile nord, rez-de-chaussée, espace [107-1 à 3], vue vers l'est, vers la salle d'audience de 1778. Etat en 1987. La fenêtre et les armoires sont de 1778. Un fourneau de faïence a été placé dans l'angle sud de la pièce, remplacé par la suite par des poêles en fer. (Fibbi-Aeppli)

L'ancienne chambre d'audience gênait désormais puisqu'elle était entourée des deux côtés par les appartements privés du bailli. Selon le devis heureusement conservé de 1778, on déplace cette fonction dans l'ancienne chambre d'arrêt et la pièce attenante [107-1+107-2] au sud (fig. 675). On supprime l'ancien galandage de la chambre d'arrêt qui est remplacé vers le sud par un mur en pan-de-bois situé à la hauteur du mur méridional de l'ancienne cuisine, dont la position va définir la largeur du futur corridor [106+115-1/3] (fig. 676). Une vaste porte munie de deux vantaux est ouverte depuis la cour d'entrée sur ce corridor; elle remplace celle donnant sur la chambre d'arrêt [107-1], qui est condamnée. Elle est appelée aussi à livrer un accès commode aux diverses pièces depuis la cour d'entrée, car le passage par la cour était jugé peu pratique à cause de la situation du puits. La nouvelle chambre d'audience est équipée du poêle récupéré de la chambre de madame la baillive: il est alimenté depuis la cour d'entrée. Des lambris de hauteur, semblables à ceux posés en 1777 à la chambre du bailli, recouvrent complètement les parois, et un plafond de gypse est posé. Une baie rectangulaire est insérée dans la courtine nord, à propos de laquelle on précise expressément qu'«elle doit être d'égale hauteur et largeur que celle de la chambre du noble seigneur bailli qui a été ouverte l'année dernière».

L'ancienne chambre d'audience, devenue chambre à coucher sans doute, est diminuée pour faire place au corridor [106-3] formé par un mur en pan-de-bois placé dans le prolongement de celui de l'ancienne cuisine. Les anciennes boiseries sont adaptées à la configuration nouvelle de la pièce. Un poêle remplace celui que Jean-Albert Pavid avait installé en 1745[106]. Comme il n'en existe plus depuis 1772, au moins dans la pièce [109-2], il s'agit certainement de celui de la chambre [209], à l'étage, qui sert alors de chambre à coucher pour la femme du bailli. Il sera à son tour supprimé en 1786 pour un nouveau qui a été placé dans l'angle sud de la pièce[107], alimenté depuis l'escalier adjacent [108] et desservi par un canal de cheminée qui a alors dû être construit à la hauteur du nouveau mur définissant le corridor[108].

À l'extrémité de la partie nord du corridor [106], une nouvelle porte donne sur l'ancienne chambre à manger destinée à devenir une «chambre de compagnie», soit l'équivalent de nos salons modernes. Celle-ci n'est que peu modifiée: on se contente de changer le parquet, qui est formé de petits panneaux de sapin de 42 cm de côté, bordés par des lames de chêne.

676. Château d'Yverdon, aile nord, rez-de-chaussée, corridor [106] de 1778, vue vers l'ouest prise de l'ancien vestibule [106-2] situé à la hauteur de la cuisine. Etat en 1987. Le plafond à l'impériale est celui de 1778, la traverse qui l'interrompt est ce qu'il reste de la paroi séparant la salle d'audience primitive du vestibule [106-2]. Au premier plan, la porte de la cuisine devenue chambre du bailli en 1777, avec son encadrement en bois de cette époque. Elle a été condamnée par une paroi de briques en 1859 pour ne laisser qu'une porte d'entrée à la salle de classe dévolue à l'école primaire des filles (dernier niveau) [107-1 à 3]. Puis la porte donnant sur l'escalier [108], enfin celle sur l'ancienne salle d'audience [109-1] devenue chambre destinée à l'appartement privé du bailli. Au fond, la porte ouvrant sur ce qui devient alors «la salle de compagnie», soit le salon de l'appartement baillival. Le sol, formé de dalles en grès de La Molière, a remplacé en 1824, à la demande de Pestalozzi, un carrelage alors usé de terres cuites récupérées des combles. Les parties latérales en chape de ciment moucheté ont remplacé après 1914 les derniers carreaux subsistants. Au fond à gauche, on devine le parement de molasse établi en 1970 lorsqu'on a supprimé le passage oblique du corridor vers l'aile ouest. (Fibbi-Aeppli)

677. Château d'Yverdon, aile ouest, rez-de-chaussée, mur sud de la grande salle [115], porte de type I donnant sur l'aile sud. Etat en 1998. Les montants de la porte de 1536–1539, taillés au pic, s'élèvent à 1,80 m, alors que l'exhaussement à linteau surbaissé, qui a repris la même moulure, montre l'utilisation de la boucharde. Cette transformation n'est pas attestée par les sources écrites; elle aurait pu avoir lieu au plus tôt à la fin de l'occupation bernoise mais avant 1841, époque où le corridor [115-1 à 3] commence à être fragmenté pour donner plus d'espace aux salles de classes. (Fibbi-Aeppli)

Enfin quelques indications encore sur le corridor. Deux grandes fenêtres à encadrement de pierre jaune de Hauterive (2 m x 1 m) sont percées dans la façade sur la cour; elles sont toujours en place; celle de l'est supprime l'ancienne porte donnant dans le vestibule de la cuisine [106-2], ainsi que la fenêtre à meneau qui la flanquait à l'est. Dans l'angle nord de la cour, la grande arcade qui ouvre sur le tronçon oblique a signifié la disparition de la baie éclairant la salle d'audience. Le passage oblique a été installé sur la voûte de l'escalier médiéval toujours en service. On y ouvre une porte qui sera protégée par le couvert construit en 1779 pour le nouvel accès à la cave. Les parois sont blanchies et peintes d'une couleur gris perle. Bien que le devis ne le précise pas, le corridor était carronné avec les terres cuites récupérées dans le grenier des «entrechaux»[215], où l'on venait d'installer un plancher.

676

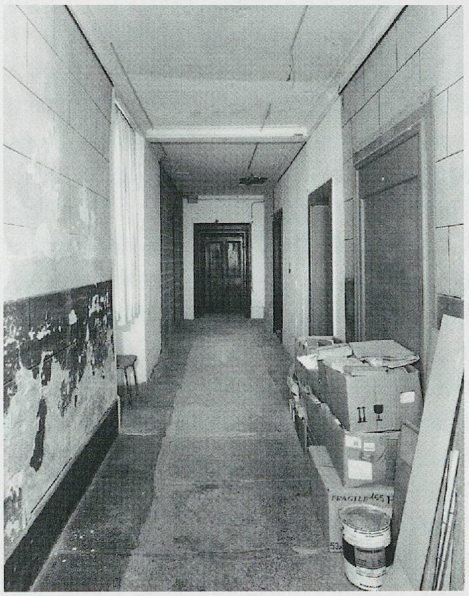

677

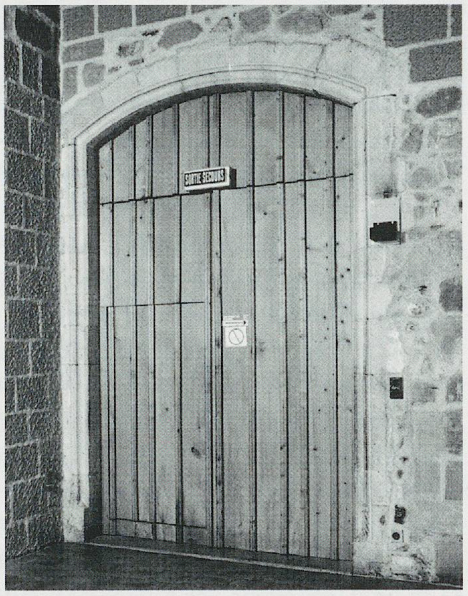

■ **L'aile occidentale, la grande salle** – *XVIe–XVIIe siècles (plans 6-23, saumon et brun)* – Dans l'aile occidentale, le caractère officiel et d'apparat de l'*aula* s'est perpétué avec la «grande salle» [115]. À l'exception de l'implantation nouvelle du mur nord, le volume de l'*aula* ne subit que peu de modifications par rapport à son aspect médiéval. Les travaux touchent surtout la serrurerie et la menuiserie des fenêtres, qui doivent souvent être changées. Elles sont équipées de deux types de vitres, les traditionnels «culs de bouteille» mais aussi des «Ruttenfenster», soit des fenêtres à réseau de plomb formant des losanges; les fenêtres actuelles, placées lors de la restauration de 1969–1971, en proposent une reconstitution plutôt fidèle. La façade sur cour n'est ajourée que de deux baies; s'il est certain que celle du nord, à croisée, remonte à 1484, celle du sud n'était peut-être qu'à meneau, donc édifiée par les Bernois. L'entrée principale devait se faire depuis l'aile méridionale par une porte en plein cintre du type I ouverte dans le mur sud. Ses montants sont encore en place (fig. 677)[109].

En 1587–1588, dans le prolongement des travaux qui ont affecté les appartements baillivaux, l'*aula* subit un important rafraîchissement, ses parois reçoivent également un enduit et un décor peint réalisés par le gypsier Pierre. L'année suivante, on l'orne avec les armoiries des baillis placées en frise immédiatement sous le plafond. Celles-ci seront régulièrement complétées jusqu'en 1690[110]. Des 29 panneaux armoriés au moins qui ont figuré dans la partie nord de la grande salle, trois ont été conservés intégralement[111] contre la paroi nord, ainsi que les fragments de deux autres (fig. XXII-678). Dans le mobilier cité en

1623, formé d'une longue table, de vieux coffres, de buffets et d'armoires en noyer, on relève la présence de chenets qui démontrent que la grande salle était toujours dotée d'une cheminée. En 1622, le menuisier Mayroz Vulliemin construit, à proximité des fenêtres les plus méridionales, une cloison avec une porte pour que le receveur puisse y ranger ses affaires. Ce petit local [dans 115-7] servait de dépendance sans doute à la «chambre du receveur», située dans la tour ouest[112]. Si elle est utilisée pour des réunions extraordinaires, la «grande salle» semble délaissée par les occupants du château, ceci dès 1686, année où l'on crée la «chambre neuve» dans l'aile sud: l'inventaire de 1670 mentionne encore du mobilier, ceux de 1696 et du début du XVIIIe siècle ne rapportent plus rien.

XVIIIe siècle (plans 6-23, gris et rouge) – Durant ce siècle, l'ancienne «grande salle» va être progressivement grignotée au profit des appartements privés du bailli. En 1724, Jean-Gaspard Martin réalise une nouvelle cuisine dans le tiers nord de la salle [115-4+115-1][113]. La cheminée est installée contre le mur nord, à l'ouest de la porte qui communique avec la «grande chambre» du logement baillival. Dès cet aménagement, celle-ci est d'ailleurs progressivement utilisée comme salle à manger. Pour éviter qu'elle ne soit envahie par les odeurs et les fumées, un vestibule (fig. 679) faisant office de sas est installé devant la porte du côté de la cuisine, qui est équipée d'un potager, sorte de massif maçonné bas muni de plusieurs petits foyers, installé près de la cheminée ou dans l'embrasure d'une fenêtre[114]. La pièce est éclairée à l'ouest par une baie à croisée du XIIIe siècle et par la fenêtre de même type de 1484 du côté cour. Sans que cela exclue une entrée par ce qui reste de la grande salle, l'aménagement de cette nouvelle cuisine implique peut-être la création d'un accès direct depuis la cour. Il se placerait entre la fenêtre à croisée et le débouché de l'escalier venant des celliers (fig. 680). Contre le mur sud, on aménage sans doute en 1744 une chambre de domestiques [115-7+115-3][115].

En 1778, on décale la cuisine dans la partie centrale de la grande salle [115-5]. Désormais, les pièces nouvelles sont desservies par le corridor du côté de la cour, comme dans l'aile nord. Un mur plus fort que le simple pan-de-bois limite cette nouvelle cuisine à l'ouest. Celle-ci reçoit la nouvelle cheminée, flanquée normalement d'un potager en molasse. Le lavoir est posé sans doute dans l'une des deux embrasures de fenêtre à arc surbaissé que l'on perce cette année-là dans la courtine pour remplacer l'ancienne baie à croisée. Les parois sont simplement blanchies. Les poutres du plafond, apparentes, sont passées en couleur jaune. La suie et les fumées qui s'y sont déposées permettent de cerner le périmètre de cette pièce (fig. 681)[116].

679. Château d'Yverdon, mur nord de la grande salle [115], construit en 1536–1539, placé entre deux solives du plafond de 1485. L'enduit et les armoiries des baillis n'ont été conservés que sur la surface protégée par un vestibule-sas, dont on voit l'extension sur le plafond, et qui a séparé la cuisine de 1724 [115-5+115-1] de la salle à manger [110]. Ailleurs, cet enduit, noirci et sali, a été piqué lors de l'aménagement de la salle à manger de 1778. À droite, l'amorce de la paroi orientale édifiée en 1778 pour former le corridor [115-1 à 3]. À gauche, les traces de la cheminée de cette cuisine, notamment la grande pierre du contrecœur du foyer, faisant office de «chaudanne» pour l'échauffement de la pièce [110]. Etat en 1969, après dépose des boiseries de 1778. (P. Margot)

680. L'angle nord de la cour du château. Etat en 1956. Sous le couvert de 1779, derrière les blocs sculptés provenant du site romain du *castrum* posés là après la condamnation de l'escalier venant des caves en 1874, on distingue de gauche à droite: les restes de la fenêtre à croisée de 1484, la porte basse d'accès à la cuisine de 1724 sans doute, le passage oblique du corridor avec sa grande porte de 1778. (P. Margot)

681. Château d'Yverdon, plafond de la grande salle, vue vers le nord, dans l'espace de l'ancienne salle de paroisse de 1930 [115-3+115-6+115-7]. Etat en 1967. Le plafond en solives moulurées de 1485 a été noirci par les fumées de la cuisine [115-5], utilisée encore par les divers instituts qui ont occupé le château jusqu'en 1838. À droite, on voit les traces de contact du mur en pan de bois ayant défini le corridor [115-1 à 3]. Le réseau de profilés métalliques (DIN) a été posé en 1930 pour compenser la disparition du mur sud de l'ancienne cuisine et pour soutenir les cloisons encore existantes à l'étage. En fait, les «DIN» étaient inutiles car le plafond-plancher, renforcé

679

680

681

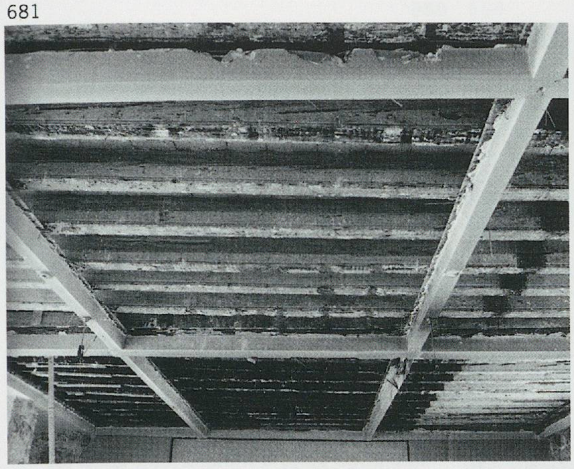

682

on l'a vu en 1666–1668 pour les greniers, aurait supporté sans problème les subdivisions qui se trouvaient à l'étage. (P. Margot)

682. Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger de l'appartement baillival [115-5], vue en direction du nord. Etat en 1968. Cette salle était éclairée par deux fenêtres ouvertes en 1778 dans la courtine ouest. Avant qu'elle ne soit démontée en 1969 pour faire place à l'*aula* [115] de Pierre Margot et utilisée en dernier ressort comme salle de lecture par la bibliothèque publique où régnait en maître l'ancien directeur du collège et historien local, Léon Michaud, cette salle avait conservé l'intégrité de son aménagement de 1778, au plancher, aux châssis de fenêtre, et à quelques éléments de serrurerie près. Contrairement aux autres pièces, les boiseries n'avaient pas subi de transformations ni de déplacements. (P. Margot)

683. Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger de l'appartement baillival [115-5], armoire-buffet de l'angle sud. Etat en 1968. (P. Margot)

683

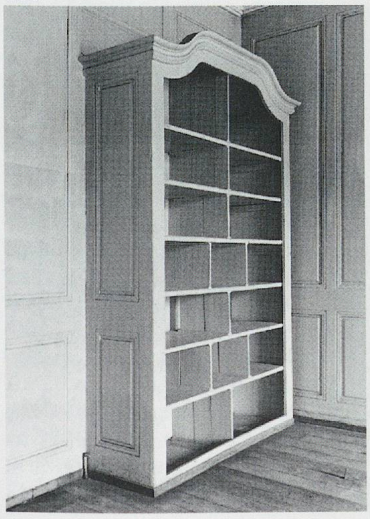

Quant à l'ancienne cuisine, elle est convertie en salle à manger. Pour cela, on pique soigneusement l'enduit de 1588–1589, qui devait être noir de suie et dégager des odeurs désagréables. Il n'a été maintenu, contre le mur nord, que sur la surface occupée par l'ancien sas (ce qui explique que la frise d'armoiries n'ait été conservée qu'à cet endroit). Le plafond est nettoyé et la cheminée, démolie; elle est remplacée par un poêle placé dans l'angle oriental et relié au canal desservant la cheminée du nouveau salon. On ouvre également deux fenêtres, du même type que celles qui existent déjà dans l'ancienne salle à manger convertie en salon. La pièce est munie d'un plafond, de boiseries de hauteur et d'un plancher à 16 panneaux du même type que ceux de la nouvelle chambre d'audience. Côté cuisine, au sud, un beau buffet à quatre portes, d'esprit Louis XV, servait également de passe-plats (fig. 682 à 685). Au contraire de celles de l'aile nord, cette salle, au plancher rénové et aux obligatoires travaux d'entretien près, a été intégralement conservée jusqu'en 1968.

La plaque de la cheminée de la cuisine chauffait également la chambre des domestiques [115-6] qui a été aménagée au sud. Celle-ci était confortable puisqu'elle a reçu encore un poêle à trois rangées de catelles vert-de-mer avec frise et fond blancs ornés de dessins. Un plancher en «beau sapin de la Vallée», non en panneaux mais avec une simple croix de chêne, vient remplacer les carreaux en terre cuite. Celui-ci est peint en couleur grise en même temps que les solives du plafond, et les murs sont blanchis. Cette chambre restait éclairée par une fenêtre à croisée qui a été maintenue. La pièce était spacieuse également, étant donné qu'elle comptait plus de 28 m^2. Cette surface indique qu'elle prolongeait le corridor d'un peu plus de 4 m depuis la cuisine. Celui-ci devait s'interrompre juste au sud de la fenêtre à meneau (ou à croisée) ouvrant sur la cour.

Un mur en pan-de-bois délimite le corridor (fig. 686). Celui-ci dispose maintenant au nord de la baie à croisée qui éclairait l'ancienne cuisine, et au centre, d'une vaste fenêtre rectangulaire du même type que les deux de l'aile nord. À l'extrémité sud du corridor [115-3a], on aménage une grande armoire à deux portes sans doute et à cinq étagères. Derrière elle, et dans ce qui restait au sud de l'ancienne grande salle, se trouve la chambre des servantes [115-7+115-3b], qui existait déjà, peut-être depuis 1744, puisqu'il n'y a pas besoin d'édifier la paroi qui la sépare de celle des domestiques. On y accède de l'aile sud; elle est également éclairée par une grande fenêtre à croisée qu'on n'estime pas encore nécessaire de remplacer.

684

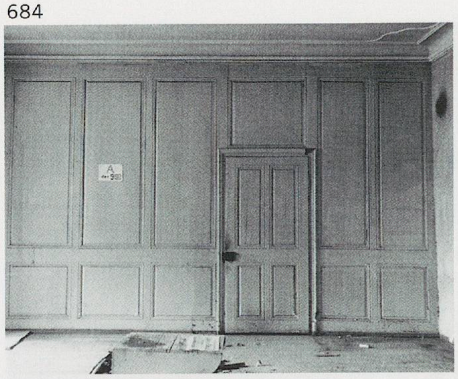

685

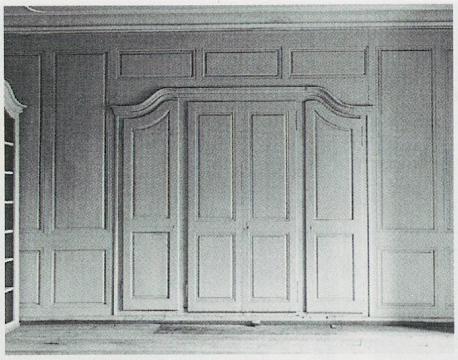

686

■ **L'aile sud** – *XVIe siècle (plans 6-23, saumon et brun)* – Le rez-de-chaussée et l'étage de l'aile sud sont entièrement dévolus aux dépôts de céréales. Au rez-de-chaussée, les sujets du bailliage viennent livrer les produits des dîmes; c'est là que le grain nécessaire au ménage baillival est moulu (par un moulin à bras), qu'on en fait du pain, cuit dans les fours attenants. Les céréales sont entreposées dans le grenier aménagé à l'étage. La vocation administrative de l'aile sud est concrétisée encore par la «chambre des écritures» – qui se confond avec celle du receveur ou encore avec celle des «appels» (salle de Justice) – voisine dans la tour ouest [119], qui a sans doute été aménagée de la même manière que l'étage correspondant de la tour nord, avec une voûte et une cheminée, certainement remplacée plus tard par un poêle. On y arrivait par ce que les textes appellent la «grande allée» ou «salle qui regarde vers le jardin» [120]. Celle-ci sert manifestement de grenier[117].

En 1536, les aménagements ont dû être les suivants: dans la moitié orientale de la façade sur cour on ouvre une porte basse de type I, peut-être dans l'embrasure de la baie qui ajourait l'ancienne *camera domini*[118] (fig. 687, 688); elle est flanquée à l'est d'une fenêtre à meneau, dont la tablette est un réemploi de pierre tombale (cf. fig. 639). Dans la partie occidentale, on avait peut-être prévu un aménagement symétrique mais seule la fenêtre à meneau aurait finalement été réalisée; cette dernière est bien attestée en 1838[119] encore (cf. fig. 911). On pose les solives et les plateaux du plafond et du plancher au-dessus de la voûte. Le plafond, réinstallé au niveau savoyard, a réutilisé des poutres moulurées de la fin du XVe siècle qui servent de support de rive. Elles reposent sur des corbeaux neufs, en pierre jaune de Hauterive. Entre les deux cheminées médiévales, juste à côté du conduit des latrines, on aménage un passage à travers la courtine pour permettre d'accéder à une galerie en bois accrochée sur la façade extérieure[120] (fig. 689). Si ces deux cheminées ont peut-être été abandonnées, on crée en revanche un

684. Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger de l'appartement baillival [115-5], vue vers le nord avec la porte donnant sur la «chambre de compagnie», soit le salon de l'appartement baillival [110]. Etat en 1968. À droite, la zone de la paroi de 1778 n'est pas couverte de lambris, car s'y appuyait à l'origine un fourneau en catelles de faïence. (P. Margot)

685. Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger [115-5], vue vers le sud, armoire et passe-plats aménagés dans le mur en pan-de-bois séparant la salle à manger de la nouvelle cuisine [115-6]. Etat en 1968. (P. Margot)

686. Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger [115-5], vue vers l'est, mur en pan-de-bois construit en 1778 pour la création du corridor [115-1 à 3]. Etat en 1968, après démontage des lambris. Les blocs de molasse dans le remplissage de maçonnerie sont des réemplois de l'angle nord de la cour, percé pour établir le passage oblique entre les deux ailes. On voit également les bouches d'alimentation et de ventilation du fourneau primitif. (P. Margot)

687. Château d'Yverdon, reconstitution de la façade sur cour de l'aile sud après les travaux de 1536–1539, avec le four extérieur aménagé en 1721 peut-être (comparer avec l'état actuel, cf. fig. 566). (J.-Fr. Boekholt)

687

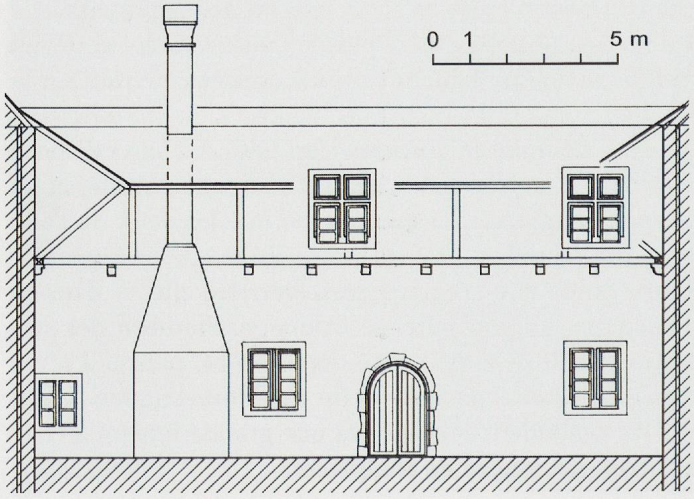

689

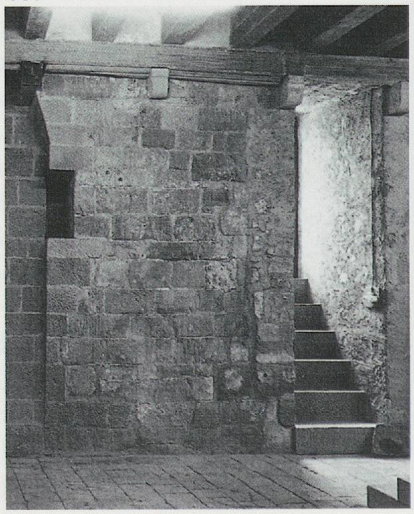

689. Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, anciennes buanderies (?) et salle des farines [116+120]. Courtine sud, passage venant de la galerie accrochée contre la façade, pour l'acheminement des céréales à moudre, reconstitution de Pierre Margot en 1963. À gauche, montant occidental de la cheminée reconstituée de l'*ancienne camera domini*. Etat en 1964. (P. Margot)

688

688. Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, ancienne buanderie(?), salle des farines et grenier [116+120] de 1536–1539, vue générale contre la paroi côté cour. Etat en 1998. Dans l'embrasure de la fenêtre à meneau, on observe un canal d'évacuation des eaux utilisées soit pour les usages de la buanderie, soit pour ceux de la boulangerie (pétrissage de la farine). À côté, l'embrasure obturée d'une porte de type I, remplacée en 1700 par la petite porte visible plus loin. Au fond, l'entrée à la grande salle, restituée dans un aspect pseudo-médiéval par Pierre Margot sur les dimensions de celle du type I agrandie avant 1841. Le plafond est de 1536–1539. Sur la poutre de rive, on aperçoit entre les poutres le décor peint de la «chambre neuve» aménagée en 1685, devenue dès 1758 la «chambre des armoiries». Les deux sommiers longitudinaux sont accrochés par des boulons à de fortes poutres placées en dessus du solivage, dispositif apparu en 1666–1668 pour le renforcement du grenier de l'étage. Cette salle, servant de pas perdus pour l'actuelle *aula*, a été restaurée par Pierre Margot en 1963–1966. (Fibbi-Aeppli)

690

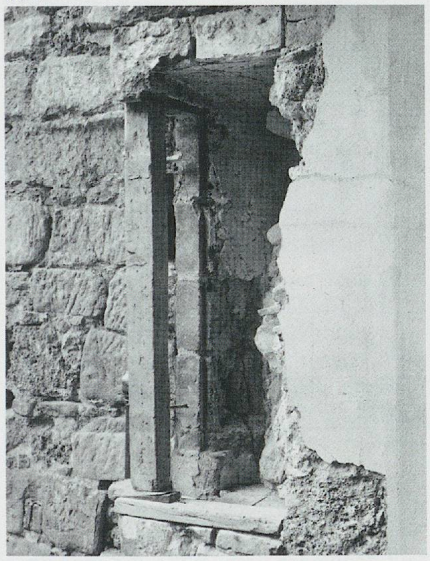

690. Château d'Yverdon, angle sud de la cour intérieure, fenêtre à encadrement de molasse ajourant la boulangerie [122-123], peut-être aménagée dans le jour permettant jadis au comte de Savoie d'assister aux offices de la chapelle depuis la chambre de retrait mitoyenne de la *camera domini*. La vue est prise en direction de l'est de l'actuel corridor qui conduit à l'escalier extérieur de 1870. Le tiers oriental de l'embrasure est conservé; il présente un enduit de chaux lissé sur une tablette de terres cuites carrées. Le montant et une partie du linteau sont conservés et d'un type très proche des baies rectangulaires ouvertes en 1649–1650 dans la courtine nord pour la chambre du receveur [209]. Etat en 1981. (Fibbi-Aeppli)

nouveau foyer dans le mur est, qui a alors été presque entièrement reconstruit depuis la cave[121] (fig. 690).

À l'est de ce mur a été aménagée la boulangerie [122-123][122], prenant jour du côté de la cour par une baie rectangulaire en molasse en partie conservée[123], à l'emplacement de celle qui permettait au comte d'assister aux offices célébrés dans la chapelle depuis l'annexe à la *camera domini* (fig. 691). Cette boulangerie communiquait avec l'aile sud [120] par l'intermédiaire de l'escalier de la grande tour, et par une porte du côté de la cour, dans l'angle nord de [120]. De fréquents travaux touchent les fours. Il est souvent difficile de savoir s'il s'agit du four de la boulangerie, ou au contraire de celui de la cuisine ou encore de celui de la cour installé contre la façade du corps de logis sud. Ce dernier, aménagé à l'aplomb du mur séparant [120] de [122], serait attribuable à Jean-Gaspard Martin, qui fait édifier un petit four en 1721, plus économe en bois de chauffage. Il n'est en tout cas attesté avec certitude qu'en 1754[124]. C'est dans la boulangerie que l'on situera l'escalier permettant d'accéder à la «grande allée vers le grenier dessus», appelé aussi le corridor sombre (*finster Gang*) [220], dans lequel se trouvent en 1670 neuf grands pétrins[125]. Encore représenté sur le plan Landry de 1864 (cf. fig. 907), il s'agissait de l'escalier originel sur la courtine sud allant à la grande tour.

XVIIe siècle (plans 6-23, brun) – Il n'y avait pas d'accès direct à la boulangerie depuis la cour de la grande tour avant l'apparition de l'escalier à vis installé dans l'angle nord. Dédoublant la montée de l'angle ouest de la cour intérieure, il assurait ainsi la liaison entre les caves et le rez-de-chaussée, mais ne s'élevait pas à l'étage. Cité pour la première fois en 1644–1645, il pourrait avoir été édifié peu avant cette date, d'après la mouluration du montant conservé de la porte inférieure[126] (fig. 692). À terme, la création de l'escalier à vis a entraîné en 1670 la condamnation de l'ancien accès donnant sur les lices sud au profit de l'actuel contre la grande tour[127]; il est doté d'une porte en lambris, dédoublée d'un puissant vantail en chêne à claire-voie dont on répare le ferrement en 1671[128] (fig. 693). Simultanément, la courtine sud a été doublée par un important massif maçonné afin d'aménager un nouveau four sur son couronnement, pour desservir la boulangerie. Celui-ci était couvert d'un toit en appentis, dont les traces sont encore visibles sur la grande tour (fig. 694). La création de ce four a compensé la perte du grand foyer contre le mur séparant [122+123] de [120-5] lorsque ce dernier espace devient la «chambre neuve». L'accès à la boulangerie depuis cette dernière a été sans doute rem-

691

692

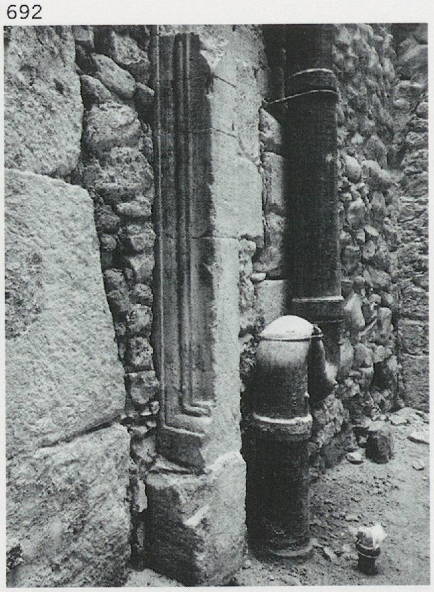

placé par une porte donnant directement dans la cour intérieure.

Le vaste espace de l'aile sud [120] abrite sans doute plusieurs services: on doit utiliser la partie orientale avec sa grande cheminée comme annexe à la boulangerie, qui servait également de buanderie et de chambre de bains. Ces trois fonctions, réclamant de gros moyens de chauffage, sont traditionnellement regroupées dans les châteaux baillivaux ou dans les cures près d'un foyer important[129]. On y trouve sans doute aussi une «chambre à pain»[130], à moins qu'elle ne soit dans les greniers de l'étage. En 1670, cette grande salle-grenier abrite encore une ample table en sapin, une «arche» et des seaux en cuir contre l'incendie[131]. En 1668–1669, un menuisier allemand réalise un «moulin à vent» pour le nettoyage des grains. Il s'agit sans doute d'une sorte de ventilateur destiné à les assécher et à écarter les corps étrangers plus légers[132]. Une salle de bains est effectivement aménagée en 1592–1593[133]. On peut la localiser dans la partie orientale de [120-5], et ses eaux devaient s'écouler par le canal retrouvé dans l'embrasure de la fenêtre à meneau, relié à l'évacuation des eaux pluviales de la cour aboutissant à la coulisse située sous la grande salle. Cette coulisse aurait pu également éliminer le surplus de l'eau

693

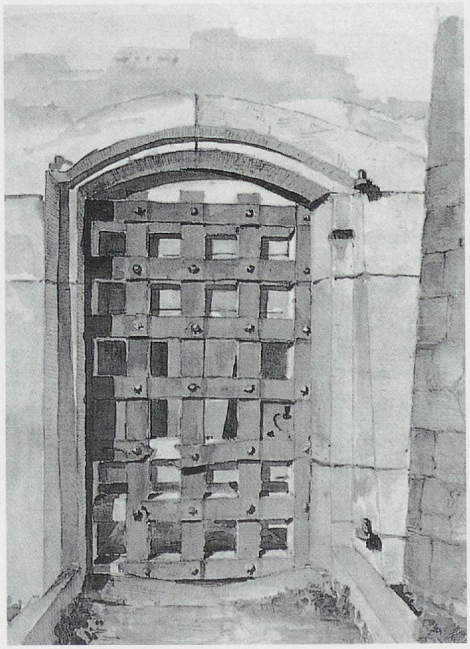

694

691. Château d'Yverdon, mur oriental du corps de logis sud, vu du local [020]. Etat en 1994. Ce mur définissait la cour primitive de la grande tour. **1.** Poterne donnant sur les lices sud. **2.** Restes du parement médiéval en molasse, ajouré d'une baie étroite dont il subsiste la tablette et le montant sud. Aux étages supérieurs, ce mur primitif n'a pas été conservé mais entièrement reconstruit en 1536–1539. **3.** Grande porte de type II ouverte en 1536–1539. **4.** Contrefort arraché au nu de ce mur, de 1294 sans doute, pour soutenir la façade de la chapelle et ayant supporté un éventuel escalier permettant de se rendre au niveau de la cour centrale. **5.** Voûte de 1536–1539. (Fibbi-Aeppli)

692. Château d'Yverdon, cour de la grande tour [021], mur oriental du corps de logis sud, détail de l'encadrement de la porte ouvrant sur l'escalier à vis des années 1640 et tuyau de fonte desservant les latrines de 1903. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

693. Château d'Yverdon, ancien vantail de porte à claire-voie ayant fermé la poterne d'accès à la cour de la grande tour depuis les lices [022]. Il a servi de modèle à la reconstitution de 1995 qui l'a remplacé au même endroit et explique également l'aspect des vantaux posés en 1948 dans le portail de 1778 desservant les caves occidentales. (ACV, R. Gindroz)

694. Château d'Yverdon, cour de la grande tour [021], vue vers le sud, poterne donnant sur les lices méridionales et doublage de la courtine, réalisés en 1671. Etat en 1988. Ce doublage avait pour but d'accueillir un important four sur son couronnement, desservi par la buanderie-boulangerie [122-123]. Il a été démoli en 1903. À gauche, on aperçoit l'amorce de la porte percée en 1809 dans la grande tour pour une vaste glacière. Son encadrement est celui récupéré de la porte de l'ancienne chambre d'arrêt [dans 204] de 1778. (Fibbi-Aeppli)

695. Château d'Yverdon, exploration archéologique de l'ancienne boulangerie [122-123]. Etat en 1994. La voûte de 1536–1539 a été ancrée dans la courtine sud, dans laquelle on voit le sommet d'une embrasure d'archère en mitre desservant à l'origine la cour de la grande tour; au-dessus, le retrait du mur recevait primitivement le solivage inférieur supportant le plancher terré séparant les celliers du rez-de-chaussée. Le mur primitif oriental, qui s'est appuyé plus tardivement contre la courtine, n'a conservé de ce côté que la première assise de son élévation en molasse, abattue en 1903 lorsque ce local a été radicalement transformé pour recevoir les latrines des écoles, conçues par l'architecte Francis Isoz, dont on voit au premier plan les traces des cloisons et les tuyaux d'évacuation en fonte. Au fond, les restes de la pierre-lavoir de 1592–1593 ou de 1685. À l'emplacement de la porte se trouvaient les bouches du four installé en 1671 sur le doublement de la courtine. (Fibbi-Aeppli)

utilisée pour le pétrissage de la farine[134]. Cette salle de bains aurait ensuite été déplacée (en 1685?) dans le local de la boulangerie [123] et aménagée dans une embrasure, alors borgne, de la courtine sud, ainsi qu'en témoignent les restes d'une pierre à eau retrouvée en 1994 (fig. 695); posée à même le sol, elle disposait d'une bouche d'évacuation vers l'extérieur, comme un évier[135].

Dans la partie occidentale de l'aile sud apparaît, au cours du XVIIe siècle sans doute, la *chambre au bout de la grande salle* [116]. En 1670, elle renferme deux grandes arches à farine. Elle est appelée dans les inventaires plus tardifs la *chambre des farines.* Il s'agirait du local défini par les traces d'accrochage de deux murs en pan-de-bois que l'architecte Pierre Margot a réutilisés pour installer l'actuel[136] (fig. 696). Plus loin, dans la tour, se trouvait la chambre du receveur [119], qui a dû être réaménagée après la reconstruction de la tour en 1606–1607. C'est un lieu que beaucoup d'Yverdonnois et leurs voisins du bailliage ne devaient pas apprécier, puisque c'est ici certainement qu'ils se rendaient pour le renouvellement des reconnaissances et le paiement des redevances diverses, parmi lesquelles figuraient les dîmes. Elle jouait aussi le rôle de salle de justice, comme le suggère le terme de *chambre des appels.* Elle a dû recevoir en 1638–1639 un décor de bandeaux noirs soulignant les encadrements, semblable mais plus simple que celui de la salle à côté de l'arsenal dans l'aile est[137]. Cette pièce, sans doute abandonnée vers 1686 par le

695

696

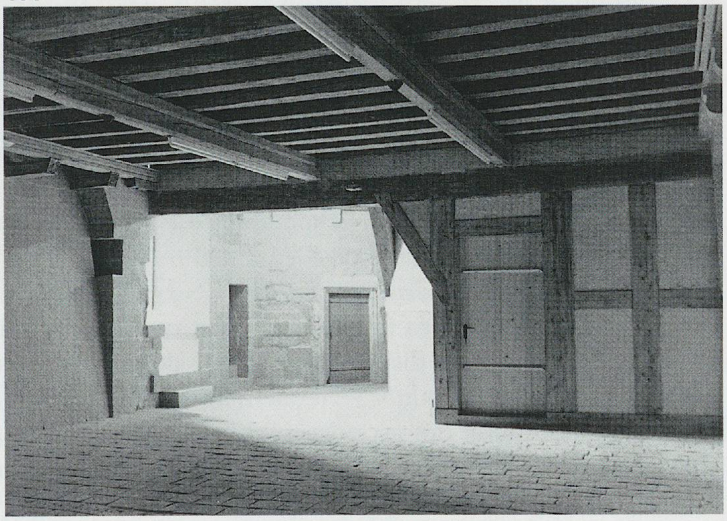

696. Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée. À gauche, le contrecœur de la cheminée prévue pour l'*aula* large primitive de 1266–1267, restituée par Pierre Margot en 1964. Les solives transversales de 1536–1539 ont été renforcées par les longitudinales en 1666–1668 pour l'aménagement d'un grenier à l'étage supérieur. À droite, le local [116] a également été reconstitué en 1965; il est apparu au cours du XVIIe siècle et il est cité en 1670 comme chambre des farines, où cette précieuse denrée était mise en sûreté. Au fond, une porte à linteau droit à la mouluration semblable aux encadrements de type I de 1536–1539 donnant dans la tour occidentale, qui abritait à ce niveau la chambre du receveur jusque dans les années 1630. Elle sert ensuite de prison: c'est là que sont enfermés en 1702 deux juifs qui ont donné à la tour son surnom. Etat à la fin des années 1960. (P. Margot)

receveur au profit de la «chambre des armoiries», a ensuite connu des heures mouvementées, car en 1702, c'est ici que sont enfermés pour une cause inconnue deux juifs. Ils paraissent bénéficier d'un régime de faveur du moment qu'ils n'ont pas été écroués dans les prisons inférieures. À cette occasion, on se contente de renforcer la porte d'entrée[138]. Mesure insuffisante puisque les deux compères réussissent à s'enfuir, avec l'aide d'une complicité extérieure[139].

Si ces juifs ont été enfermés là, c'est peut-être parce que la «chambre du receveur» avait été déplacée. Il faut la situer dès 1670 dans la *chambre neuve* [120-5] aménagée dans la partie orientale de l'aile sud quelques années auparavant, sans doute dès les années 1630 déjà. Celle-ci est édifiée dans la grande *Lochsaal*, terme qui qualifie le rez-de-chaussée de l'aile sud. Cette chambre est meublée d'un banc à dossier haut surmonté de quatre buffets fermés par des portes vitrées, où se trouvent les divers registres liés à la perception de l'impôt[140]; elle est relativement confortable puisque chauffée par un poêle; elle abrite encore une table de noyer et un «vieux buffet de noyer». À n'en pas douter, ce nouvel agrandissement des appartements résidentiels est consécutif à la considérable extension[141] des greniers en face du château, qui permettent de libérer l'aile sud. Peu après cette date d'ailleurs, le grenier de l'étage [219]

est transformé en arsenal. Cela entraîne la disparition de la galerie, dont on supposait justement qu'elle était utilisée pour le levage des sacs de céréales. À peu près au centre, un mur en pan-de-bois est monté (fig. 697), qui a subsisté jusqu'en 1962, année où ses bois ont été réutilisés dans la reconstitution de la «chambre des farines». Une fenêtre a été ouverte dans la courtine sud. Elle comportait un meneau en pierre et une croisée en menuiserie, à en juger par le relevé de 1716 réalisé par Jean-Jacques Vulliemin[142] (fig. 698). Si son encadrement a été changé au XIXe siècle, la voussure de son embrasure intérieure, formée d'un arc surbaissé en briques, a subsisté jusqu'en 1962 (fig. 699). C'est par cette fenêtre, alors la seule ouverte dans la façade sud, qu'est entré par effraction le complice des deux juifs afin de les libérer. À côté de la cheminée, installé dans l'angle oriental et alimenté depuis la boulangerie, un poêle, en «catelles» sans doute, réalisé par un potier de terre de Lausanne, chauffe la pièce[143]. La liaison directe avec la boulangerie a alors dû être condamnée et celle-ci a certainement été mise en communication directe avec la cour intérieure par une porte qui supprime la fenêtre en molasse (voir fig. 907, où cette porte est représentée).

697

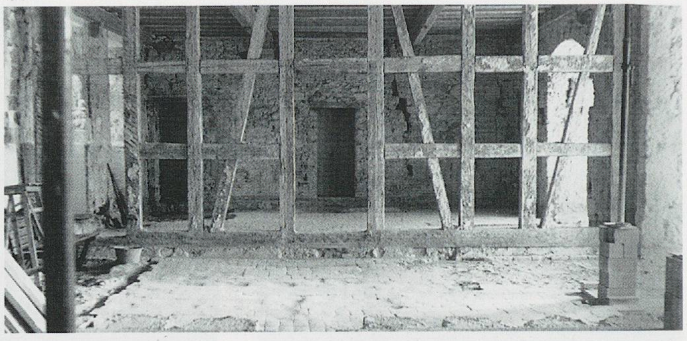

697. Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, vue en direction de l'est. Etat en 1962. Mur en pan-de-bois construit dans les années 1630 pour la nouvelle chambre du receveur et des armoiries [120-5], en cours de démontage. Quelques bois ont été récupérés pour la reconstitution du local [116]. Au premier plan, la zone qui va devenir dès 1685 la «grande allée». (P. Margot)

Cette chambre est progressivement destinée à remplacer la grande salle par le caractère officiel de ses fonctions. D'abord nommée simplement «chambre neuve», elle deviendra dès 1758 la *chambre des armoiries.* Celles-ci sont d'abord présentes sous forme d'un vitrail inséré dans la fenêtre. Sans doute complétées en 1688, elles sont toutes repeintes à l'huile en 1692, non pas sur le mur, qui aurait exigé une autre technique, mais sur un support mobile de couleur noire qui sera agrandi en 1767 et 1771[144]. Ce premier programme a été exécuté sous le bailli Emmanuel Wüstemberger, le dernier à avoir peint ses armes dans la grande salle à son arrivée en 1690. Ce décor héraldique est rafraîchi en 1746 par le peintre Louis Bühlmann, attesté à Lausanne en 1749–1750, auteur de décors peints intérieurs et peut-être peintre céramiste pour l'ornementation des fourneaux[145]. Ce support mobile explique qu'elles aient malheureusement disparu sans laisser de traces. Si, aux XVIe et XVIIe siècles, les armes sont peintes généralement à même les murs, celles du XVIIIe siècle adoptent plutôt des supports mobiles, consécutivement à la présence de plus en plus fréquente du lambris de hauteur contre les murs sans doute.

699. Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, salle [120-5], courtine sud. Etat en 1962. On voit le montant oriental, en molasse, de la cheminée de la *camera domini.* Celle-ci a été détruite lors de l'ouverture de la fenêtre en 1685. À meneau de pierre et à croisillon de bois probablement, cette dernière comportait une embrasure intérieure profonde sommée d'une voussure surbaissée de brique. Déjà changé en 1722 pour un encadrement simplement rectangulaire en pierre jaune de Hauterive, le jour a été agrandi en 1839 encore pour améliorer la lumière dans une salle de classe du collège. (P. Margot)

699

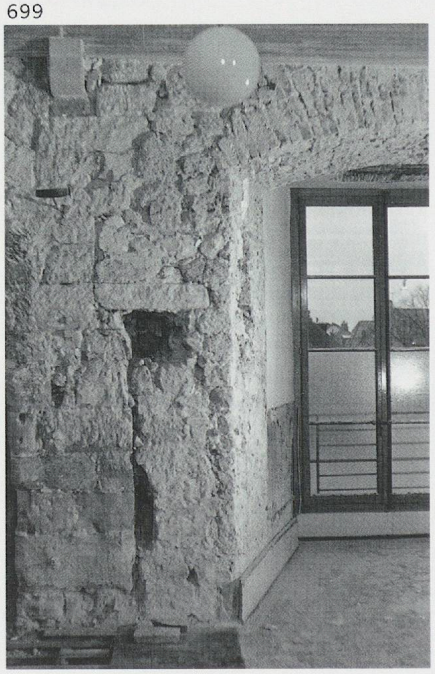

Ainsi en a-t-il été au château de Grandson en 1716 avec celles réalisées par le peintre Sidler. Modifiées et très repeintes, elles sont heureusement conservées à l'hôtel de ville de cette localité. On signalera aussi celles du château d'Oron, de 1758, l'œuvre de Heinrich Täucher (fig. XXIII-700). Les armoiries ont été figurées sur de petites plaquettes de bois ou d'ardoise, placées ensuite dans un grand support orné de motifs rococo. S'il a fallu agrandir ce support à Yverdon, on a en revanche été prévoyant à Oron, car le tableau n'aurait été complètement rempli qu'en 2084! Les armes d'Yverdon étaient sans doute d'un format plus proche de celles de Grandson.

XVIIIe siècle (plans 6-23, gris) – Les dispositions de l'aile sud ne sont pas profondément modifiées à cette période. En 1700, la grande porte de type I, à deux vantaux sans doute, qui donnait directement dans la *chambre neuve* [120-5] depuis la cour, est supprimée pour permettre de mieux conserver la chaleur. On récupère l'encadrement du portail pour le placer immédiatement à l'ouest, dans une embrasure que l'on crée et qui donne dans la grande salle attenante. Cette opération n'est réalisée qu'après la disparition d'un abri qui occupait l'angle occidental de la cour et protégeait notamment l'escalier de la cave[146]. À en juger par ses dimensions, la nouvelle embrasure a dû recevoir tel quel l'ancien portail qui, au XVIIIe siècle encore, a été transformé en une

698

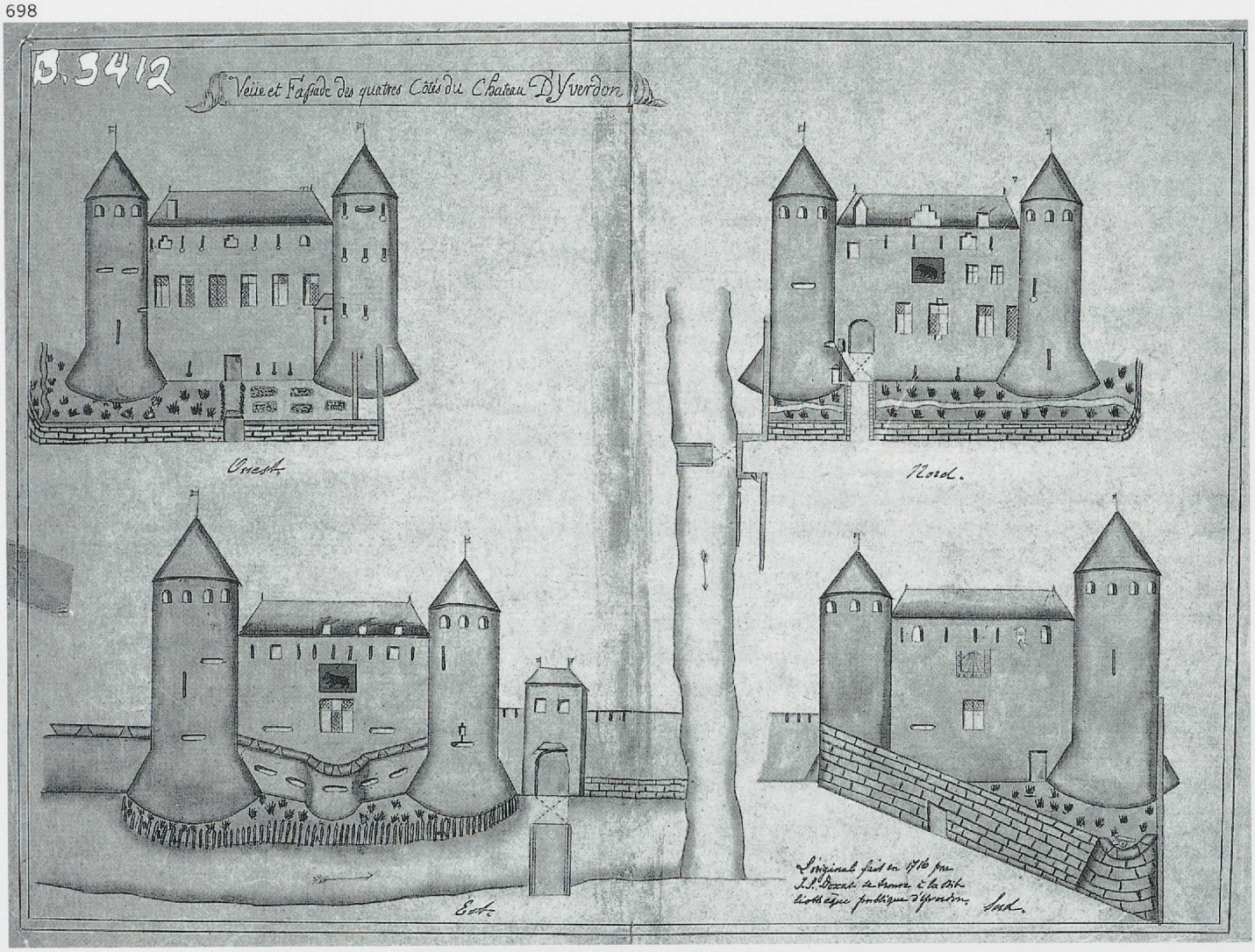

698. «Veue et fassade des quatres côtés du château d'Yverdon, 1716» par Jean-Jacques Vulliemin (et non Doxat). Ce dessin d'enfant complète heureusement les relevés de Willading car il donne plus de précisions sur les abords immédiats du château. On peut se rendre compte de l'allure générale de l'accès nord au château, de l'utilisation des fossés et des lices comme jardins et potagers. La vue donne aussi un inventaire précis des percements, même si ceux-ci ne sont pas exactement situés. **1.** Façade occidentale. Les lices renferment alors un jardin potager dans la partie sud et sans doute un jardin de simples dans la partie nord, ce dernier irrigué par le trop-plein de la fontaine de la Place; ces jardins sont séparés par l'allée accédant directement dans les celliers de l'aile occidentale, dotés de meurtrières à trou de serrure qui ont remplacé les archères. On remarque l'annexe de latrines accolées à la tour ouest lors de sa reconstruction en 1605–1607. Comme on l'a constaté par l'analyse archéologique, certaines baies-créneaux ont été conservées à la hauteur du chemin de ronde, certainement pour faciliter l'acheminement des céréales dans les greniers. **2.** Façade nord. La double porte cochère et piétonne est fermée par un pont-levis, accessible par la rampe inclinée à ciel ouvert. **3.** Façade orientale. Au centre, la fenêtre à croisée de la «salle de la Plaine» [127], ouverte en 1569–1570, flanquée de deux meurtrières, celle de droite dans l'arsenal [126] qui avait occupé le rez de l'ancienne chapelle, celle de gauche, encore conservée, dans le corridor [128-1+2-est]. On remarque le parapet d'artillerie en quart de rond couronnant les murs de braies sur ce front, le plus menacé par une attaque extérieure depuis la Plaine. Une «fiche» de pieux maintient le terrain contre l'érosion des eaux de la Thièle. **4.** Façade sud. La fenêtre à croisée a été ouverte en 1685 pour la nouvelle chambre du receveur et des armoiries [120-5]; elle a remplacé la galerie de bois. La «grande allée» [120-1 à 4] n'est ouverte sur l'extérieur que par une canonnière. Une poterne dans le mur de braie met en communication le vaste pré du château avec les jardins et les basses-cours des lices. C'est par ce pré qu'étaient acheminés quantité de matériaux et de denrées depuis leur débarquement des Thièles occidentales. (Bibliothèque d'Yverdon)

porte à simple encadrement rectangulaire (fig. 701). La «chambre des armoiries» est réaménagée en 1722, tout particulièrement pour le trésorier (fonction identique à celle du receveur). Elle subit une réfection générale de ses menuiseries, ses parois sont rafraîchies et la fenêtre à meneau est remplacée par une nouvelle à encadrement rectangulaire «à la nouvelle mode», générant toutes celles qui ont été ouvertes par la suite dans cette même façade[147]. En 1745, elle reçoit un nouveau fourneau en «catelles» vert-de-mer, alors que celles de sa couronne doivent être blanches ornées de motifs bleus. Il est réalisé par Jean-Albert Pavid[148]. Il faut relever que ce poêle, avec ses «catelles» vertes, est d'une qualité moindre que celui qu'on construit simultanément dans la chambre d'audience. Cela démontre encore que les pièces situées dans le secteur nord du château sont bien les plus importantes et les plus prestigieuses.

Après avoir banqueté dans la salle de la Plaine [127], c'est sans doute dans cette «chambre des armoiries» (où à côté, dans la «grande allée»?) que se rendent les autorités bernoises et les vassaux du bailliage pour la cérémonie de présentation du nouveau bailli. Celles de Jean-Emmanuel Fischer en 1750 et d'Albert Thormann en 1756 sont rapportées dans le journal de Jean-Georges Pillichody, dont le souci des convenances, sans toutefois remettre en question l'ordre établi, exprime la fierté de l'aristocrate yverdonnois (vaudois?), qui exige de la part de son souverain respect et considération. Depuis 1758, cette cérémonie s'est déroulée non plus au château, mais au temple[149].

701

701. Château d'Yverdon, aile sud, façade sur la cour intérieure, partie ouest. Porte de 1700 donnant à l'origine dans la grande allée [120-1 à 4]. Etat après les décrépissages de 1956. Cette porte a remplacé l'accès direct depuis la cour à la nouvelle salle des armoiries; elle a été condamnée à la période scolaire, remplacée en 1841 par l'oculus éclairant la prison des écoles. À droite, la grande porte dans l'angle ouest de la cour, maintenant supprimée, remontait à ces mêmes travaux de 1841. (P. Margot)

La réception des nouveaux baillis selon le journal de Jean-Georges Pillichody

Le 9 de novembre fut le jour de l'installation du nouveau seigneur baillif [J.-E. Fischer]. Il fut présenté par Monsieur le sénateur de Muralt qui fit un discours pour la circonstance. Monsieur le Lieutenant baillival, mon oncle y répondit. On applaudit à l'un et à l'autre. Cette cérémonie s'est faite en la manière suivante. Les vassaux, Messieurs du Conseil de cette ville, les châtelains et les gouverneurs du bailliage, étant ajournés par mandat du seigneur lieutenant baillival, s'y sont rencontrés à l'exception de quelques seigneurs vassaux qui s'en sont excusés par lettre et qui ont fait paroître en leur nom quelqu'un de leurs gens. Tous ces Messieurs étant rangés comme à l'ordinaire dans la grande salle du château. Les seigneurs Présentant et Baillif, suivis de Monsieur le lieutenant baillival, de Messieurs les assesseurs s'y sont rendus, après quoi Monsieur le secrétaire baillival a appelé les seigneurs vassaux, sous le nom de noble et généreux sans distinction d'aucuns, excepté les paysans de la Robellaz et du Villaret à qui il n'a donné que le titre de Sieur de la Robellaz et du Villaret, il a appelé Messieurs les châtelains et puis les gouverneurs. Ce qui étant fait, le seigneur Présentant, le chapeau sur la tête, prononça son discours. Le seigneur Baillif eut aussi durant cette cérémonie la tête couverte, tout le reste fut à découvert. Le discours fini, le serment qui devoit être prêté par les vassaux et sujets fut lu et ensuite solemnisé à mains levées. On lut après cela la patente du seigneur Baillif, et il confirma entre les mains du seigneur Présentant le serment qu'il avoit déjà prêté à Berne, après cependant que la lecture lui en eut été faite, et la cérémonie finit par le discours de Monsieur le lieutenant baillival. [Ibid./p. 98:] Le 8 décembre 1756 fut installé le nouveau baillif. Le même seigneur Conseiller de Muralt qui avoit présenté Mr Fischer il y a 6 ans présenta Monsieur Thormann. La cérémonie se fit comme alors à quelques petits changements près. Le secrétaire baillival, au lieu d'appeler les seigneurs vassaux comme il avoit pratiqué auparavant par le Noble et généreux Seigneur un tel, s'est contenté de nommer un tel village, en quoi il a mal fait et de quoi je fais note pour l'empêcher une autre fois. Il me semble qu'en pareille cérémonie on doit donner aux Seigneurs leur titre, attendu qu'on a grand soin de donner aux Bernois les leurs, et qu'il convient d'empêcher tout ce qui peut tendre à l'avilissement du pays[150].

702

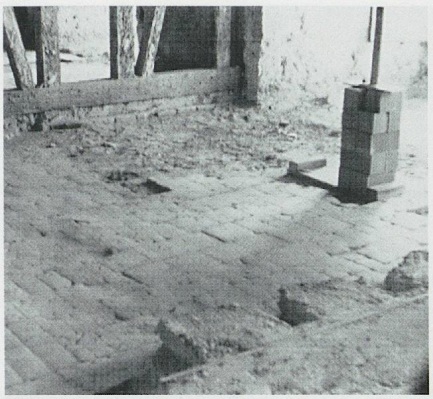

702. Château d'Yverdon, aile sud, grand vestibule sombre [120-1 à 4], vue du sol en terres cuites retrouvé sous les planchers lors des travaux de 1963. On observe, contre le mur en pan-de-bois de 1685 et contre la courtine sud, une zone dépourvue de carreaux, lesquels ont été enlevés et remplacés sans doute par un plancher en 1761 pour une chambre des domestiques. Au premier plan, on voit l'extrémité d'une épaisse dalle en béton (armé?) posée en 1943 sur la voûte pour protéger le poste de commandement installé dans la cave, à l'angle sud de l'aile occidentale; cette dalle a été enlevée en 1965. (P. Margot)

En 1761, une chambre des domestiques est aménagée dans la grande salle voisine en son angle sud, devant l'embrasure de l'ancienne porte qui permettait d'accéder à la galerie extérieure (fig. 702). Mesurant selon le devis 3,8 x 3,2 m, elle est formée d'une simple paroi de fortes planches recouvertes d'un lattis plâtré à l'extérieur et d'un lambris à l'intérieur. Cinq marches d'escaliers en maçonnerie sont (ré?)installées pour atteindre la fenêtre, qui est équipée de deux barreaux protecteurs. Les carreaux en terre cuite du sol sont remplacés par un plancher[151]. Ce qui pourrait avoir été l'ancienne «chambre des farines» [116] devient également une chambre d'habitation à la fin du XVIIIe siècle, probablement celle de la gouvernante. Ce changement d'affectation est dû aux travaux de 1778 qui ont rejeté la domesticité dans le tiers méridional de l'ancienne grande salle. En 1796, cette chambre paraît complètement rénovée, avec notamment l'insertion d'une nouvelle fenêtre en pierre jaune de Hauterive à arc surbaissé qui remplace dans la courtine ouest la croisée médiévale, hors d'usage[152].

Pour le reste, la grande salle [120-1 à 4], encore éclairée de la cour par une seule fenêtre à meneau, reste un lieu à vocation publique, puisqu'on y organise toujours les mises des dîmes; il peut même être mondain et réunir tout ce qu'Yverdon compte comme notables, beaux esprits et jolies toilettes: «Le 13 de mars 1770, nous avons eu au château, dans la salle où se fait la mise des dîmes, comédie et opéra. Les auteurs étoient les deux comtes Potocki. Leurs gentilhommes, Monsieur Zamisza, Monsieur Renouard de Bussierre qui a succédé à Mr Perrinet de Faugne dans la recepte générale des sels de France en Suisse, Mr Bourgeois, châtelain des Clées, Bourgeois, châtelain de Mathod, Bertrand fils, de Treytorrens de Cudrefin. Les actrices étoient trois demoiselles Doxat et Mademoiselle Bernard. Les pièces étoient *Le préjugé à la mode*, comédie; *Le déserteur*, opéra. L'orchestre étoit composé de 5 ou 6 de nos Messieurs. Tout fut bien et joliment exécuté. Et tout cela a été répété plusieurs fois»[153].

Les frivolités alternent avec des cérémonies plus graves, puisque dès 1778 la salle est utilisée comme lieu de culte par les réformés de langue allemande. C'est, semble-t-il, surtout pour ce dernier usage que l'on ouvre deux grandes fenêtres à linteau droit «à la nouvelle mode» en pierre jaune de Hauterive dans la courtine sud, l'une en 1778[154] et l'autre en 1779[155], la première ou la seconde provoquant probablement la suppression de la chambre des domestiques, remplacée certainement par celle créée en 1778.

■ **L'aile orientale** – *XVIe siècle (plans 6-23, saumon et brun)* – L'aile orientale paraît avoir été dévolue surtout à la défense du château car elle n'est ajourée que de deux ou trois meurtrières du côté de la Plaine, modifiées en 1588–1589 sans doute, alors que les rez-de-chaussée des autres ailes n'ont conservé aucune trace de tels aménagements. Là aussi, le plancher au-dessus de la voûte et le plafond ont été refaits dès 1536. On accédait à cette aile immédiatement du vestibule de la porte piétonne par une porte du type I (fig. 703, cf. fig. 641). Elle donnait sur une longue allée, reprenant grosso modo le volume de la cuisine médiévale [127-est+128-est], qui permettait d'arriver à une seconde porte de ce type donnant dans l'arsenal[156]. La paroi ouest de l'allée, sans doute en pan-de-bois et à l'emplacement de celle du Moyen Âge, constituait un bon support intermédiaire pour le plancher du grenier.

L'*arsenal*, cité dès 1538, est situé dès l'origine dans l'ancienne chapelle médiévale réduite [126]. Deux petites fenêtres, présentant la même moulure que celles à meneaux, ajourent la façade sur la cour; elles flanquent une grande porte, peut-être en plein cintre, à en croire ce qui a été restitué en 1903 d'après l'unique base conservée de ses montants. Il s'agissait de la porte occidentale refaite en 1503 pour l'usage de la chapelle[157]. Les armes entreposées là,

703

704

connues surtout par deux inventaires, l'un de 1676 et l'autre de 1777, sont régulièrement entretenues et graissées[158].

À côté de l'arsenal est aménagée en 1569–1570 une nouvelle salle [127], qui réemploie au nord un mur déjà existant, puisqu'on ne mentionne pas sa construction; il a tout de même dû être complété sur la largeur du corridor. En revanche, on ouvre une nouvelle fenêtre dans la courtine orientale. À meneau, mais sans croisée d'après les éléments anciens retrouvés, elle s'inscrit bien dans la série de cette période. Côté cour en revanche, la façade a été trop transformée par la suite pour qu'on sache s'il y avait aussi une baie. L'accès ne se faisait pas directement de la cour, mais il fallait entrer d'abord dans un vestibule adjacent par une porte située au nord[159]. La salle reçoit une cheminée, aménagée probablement dans l'angle ouest, à en juger par les canaux de fumée retrouvés en 1960[160]; elle est meublée d'une table, d'un buffet et de deux chaises. L'année suivante, il semble que le plancher au-dessus des solives ait été changé[161]. En 1587–1588, en même temps que la grande salle [115] et l'arrière-chambre dans la tour nord [114], cette pièce a reçu un décor peint par le gypsier Pierre, avec certainement un faux appareil en harpe autour des encadrements de porte. Dès cette date, la salle est aussi appelée la *salle de messeigneurs* (*miner herren Saal*), dont la fonction, de caractère officiel, devait être de recevoir des membres de la hiérarchie bernoise, égale ou supérieure au bailli. En temps normal, elle complétait le logement de ce dernier.

Il est difficile de reconstituer les dispositions qui se sont succédé au nord de la *Herrensaal*. Si celle-ci a entraîné la suppression de l'hypothétique corridor, ses voisines semblent au contraire en tenir compte. En 1585–1586, en même temps qu'on réaménage l'arsenal, on installe deux longues tables dans la *chambre à débarras* (*Rumpelkammer*) [128-2-ouest][162]. Celle-ci touche au nord la *Herrensaal* et on y entre par le même vestibule que dans cette dernière. Les subdivisions qui la définissent ont sans doute été créées dès l'origine. Au nord de cette chambre à débarras se serait trouvée la *chambre du puits* [128-1-ouest][163]. Du côté de la cour, chacune de ces deux pièces était éclairée par une fenêtre à meneau. Celle de [128-2-ouest], n'ayant conservé que son linteau, a été restituée en 1978; celle de [128-1-ouest], dont la voussure en terre cuite et la partie supérieure de l'embrasure ont été mises au jour par Pierre Margot en 1960, avait été remplacée dans les années 1580 sans doute par la petite porte en plein cintre existante (fig. 704). Cette dernière aurait alors été flanquée d'une baie à meneau au nord (pour laquelle on a sans doute récupéré l'encadrement de 1536). Cette transformation aurait visé à rendre cette pièce indépendante de sa voisine.

XVIIe siècle (plans 6-23, brun) – La «chambre de Messeigneurs» [127] reçoit un nouveau décor peint en 1638–1639[164]. Il est formé de larges bandeaux noirs soulignant les encadrements et les angles, tant sur les maçonneries que sur les

703. Château d'Yverdon, aile orientale, rez-de-chaussée, mur nord. Etat en 1978. Ce mur, peut-être issu du chantier des années 1290 ayant touché la chapelle et agrandi l'aile orientale, a été percé d'une porte en arc brisé (cf. fig. 48) dont on voit ici l'embrasure intérieure obturée. Elle reliait primitivement la cour d'entrée à la cour intérieure du château, sous un portique couvert. Immédiatement à sa droite se trouvait le mur longitudinal, qui définissait la façade de la cuisine d'abord et qui est devenu, dès 1389–1390, le mur mitoyen séparant cette dernière de la nouvelle *stupha*, alors aménagée du côté de la cour. À droite, la porte du type I de 1536–1539 donnant sur l'allée qui permettait de gagner l'arsenal (cf. fig. 641). Le mur longitudinal, posé sur la voûte, a été reconstruit mais un peu plus à l'ouest, s'appuyant contre le bouchon de l'ancienne porte médiévale. (P. Margot)

704. Château d'Yverdon, aile orientale, rez-de-chaussée [128-1+2], mur occidental sur cour. Etat en 1978. On voit au centre, en partie cachée par la poutre de rive, l'arcade en terre cuite définissant la voussure d'une fenêtre à meneau de 1536–1539. Celle-ci a été obturée et remplacée par la petite porte en plein cintre, dans les années 1580 sans doute. L'encadrement de la fenêtre a été récupéré et inséré dans l'embrasure de droite, qui paraît liée à celle de la porte en plein cintre. Cette dernière a été supprimée à la période scolaire (1838) lorsque les deux pièces [128-1] et [128-2] ont été réunies pour une salle de classe chauffée par un fourneau, dont on voit la niche placée en partie devant la porte et devant une fenêtre à meneau à gauche de celle-ci. Le fourneau était alors alimenté de la galerie extérieure fermée, bâtie en 1838 et protégeant le nouvel accès qu'on aperçoit tout à gauche.
(P. Margot)

poutres, sur un fond uniforme brun-beige. Cela justifie sans doute la nouvelle appellation de «salle jaune» qui coexiste avec celle de «salle vers la Plaine» (fig. XXX-705). En 1670, la pièce est meublée de deux lits avec leur baldaquin, d'un vieux buffet, d'une grande table en noyer et sa cheminée munie de deux chenêts. Son caractère privé se renforce sans doute dès la création de la *Schiltsaal* (1685) de l'aile sud.

Au cours du XVIIe siècle, les changements dans ces deux pièces ne paraissent pas importants. On mentionnera le percement d'une porte en 1649 par le maçon Pierre Peytrignet, pour permettre de se rendre aux latrines situées à l'angle de la tour des gardes[165]. Ce travail, qui n'a manifestement pas touché le mur entre l'aile orientale et la cour d'entrée, puisqu'une porte existait déjà, ne peut être localisé que dans le mur oriental de cette pièce [128-1-ouest], la séparant du corridor [128-1-est] qui longeait la courtine. D'après l'inventaire de 1670, la «chambre du puits» renferme deux balances et des accessoires pour le puits. Plus tard, de 1696 à 1720, on y trouve deux étagères pour les fruits. Elle ne paraît donc pas dévolue à l'habitation à cette époque, mais sert plutôt de dépôt et de garde-manger. Il en va de même de la «chambre à débarras» [128-2-ouest], qui abrite en 1670 divers tablars et une jarre («topine») de terre à tenir de l'huile; dès 1696, on y dépose des doubles fenêtres, à savoir celles en verre de la Forêt Noire pour la «salle d'audience» [109-1+106-3] et celles en papier de la «chambre d'à côté» [109-2].

706

706. Château d'Yverdon, aile orientale, façade sur cour. À gauche, les montants de l'ancienne porte (de type I?) donnant dans le vestibule qui desservait les espaces [127] et [128], à droite les encadrements obturés des deux fenêtres à la «nouvelle mode» ouvertes en 1722 pour éclairer la *Herrensaal* [127], les montants de l'une en partie récupérés en 1838 pour une porte de salle de classe. Etat en 1978. (Jacques Féval)

XVIIIe siècle (plans 6-23, gris) – Dans les années 1720, les baillis Nicolas Jenner et Sigismond Sinner modifient considérablement les dispositions de ces salles, avec la collaboration de l'architecte Jean-Gaspard Martin. En 1722, on transforme d'abord l'ancienne *Herrensaal*: la vieille cheminée «inutilisable et fumante» est remplacée par une nouvelle «à la mode», certainement «à la française». Si elle n'est pas encore pourvue de boiseries contre les murs, qui ne sont que blanchis, voire ornés de nouveaux motifs, la salle va recevoir un plafond en plâtre, qui recouvre la poutraison. On acquiert un bassin rince-bouche en pierre dure. Côté cour, la pièce est éclairée par deux fenêtres rectangulaires, elles aussi «à la nouvelle mode»[166] (fig. 706). Un nouvel encadrement de porte doit remplacer l'ancien à l'entrée du vestibule adjacent[167]. Le bailli, qui avait peut-être déjà l'idée de déplacer la cuisine dans l'ancienne grande salle [115], a sans doute voulu ces réaménagements pour les banquets officiels. Jean-Georges Pillichody en a laissé un très vivant témoignage dans son journal, avec la narration de la réception du bailli Thormann en 1756:

«Enfin à la chambre de la Plaine nous n'eumes point à diner de cour baillivale. Monsieur le lieutenant baillival et Monsieur le Banderet, comme de coutume étoient à leur table ordinaire. Et Monsieur l'assesseur baillival Doxat, conseiller des douze étoit à la table du Conseil. Il y eut cependant le secrétaire baillival. Le plus grand nombre de la Tablée étoit de jeunes gens et il y en avoit trop. On avoit invité trop de monde. Pour que les choses se passassent avec plus de décence, il faudroit que les invitations fussent moins générales»[168].

Quelques années plus tard, en 1727, le vieux local à débarras [128-2-ouest] est à son tour supprimé. Le bailli Sinner décide de placer là une nouvelle chambre d'audience, certainement pour rattacher l'ancienne, dans l'aile nord, à son appartement. Si cette fonction n'a pas perduré à cet emplacement, les travaux ont tout de même été entrepris. L'ancienne pièce a été allongée en direction de la courtine, au détriment de l'allée [128-2-est]. Malheureusement rapportés de façon moins précise, les travaux paraissent plus considérables que ceux faits à la *Herrensaal*, car ils coûtent plus cher (1310 florins contre 600 à 700), d'une part parce qu'on a modifié la géométrie de la pièce, et d'autre part parce que sans doute on y a posé des boiseries[169]. Pour le reste, les travaux furent certainement de même nature que ceux de 1722. Une cheminée à la française a trouvé place dans le mur du côté de la cour, installée avec son conduit dans l'embrasure de la fenêtre à meneau qui a été condamnée alors (cf. fig. 704). Pour pallier la suppression de la baie côté cour, on ouvre sans doute à nouveau la fenêtre en plein cintre de l'ancienne cuisine médiévale, au-dessus de la meurtrière, dans une disposition semblable à l'actuelle (fig. 707). Elle est visible sur deux vues du milieu du XVIIIe siècle, signées Berthoud de Plancemont, dont l'une a été gravée par David Herrliberger en 1757 (fig. 708).

Par la suite, et jusqu'à la fin de la période bernoise, cette pièce [128-2] et sa voisine [127] seront toujours nommées *les deux chambres du côté de la Plaine*. Celle du sud [127], appelée «chambre verte», eu égard à son décor sans doute, a sa cheminée rénovée en 1753–1754, de même que son plafond. En 1762–1763, les deux pièces reçoivent de nouvelles boiseries, qui remplacent les précédentes, en mauvais état ou même disparues[170]. Elles ont vraisemblablement entièrement couvert la courtine orientale, mais se sont seulement élevées à hauteur d'appui contre les autres parois, à en juger par la somme engagée relativement faible et par deux documents plus tardifs, l'un de 1800 et l'autre de 1827. Ces derniers mettent encore en évidence que l'accès se fait toujours par le petit vestibule commun, qui ne sera supprimé qu'en 1838[171]. Dans le mur en pan-de-bois qui les sépare, une porte met les deux pièces en communication directe. En 1777, ces deux chambres sont déclarées inhabitables en hiver. C'est sans doute qu'aucune des deux ne dispose encore de fourneau à cette époque. Plus tard, un imposant poêle vient dédoubler la cheminée basse de la pièce [128-2], par laquelle on peut le charger. Il adopte une forme hémicirculaire et il est surmonté d'une tourelle. Son aspect général devait être proche de ceux de Pavid à l'hôtel de ville voisin, mais on imagine ses catelles simplement blanches, sans dessins figurés ni motifs ornementaux[172]. Son installation n'est pas attestée: peut-être provient-il de l'ancienne salle d'audience [109-1] lorsque cette dernière est dotée d'un nouveau poêle en 1786.

Au nord des deux salles, dans la «chambre du puits» [dans 128-1-ouest], on localise alors une chambre de domestiques, occupant l'angle nord de la pièce et éclairée par la fenêtre à meneau[173]. On y accédait toujours de la cour par la porte en plein cintre, qui n'a été supprimée qu'en 1838, et, de la cour d'entrée, par la porte de type I qui ne sera obturée qu'en 1810.

Au sud, on citera l'importante transformation que subit l'arsenal [126] en 1790. Celui-ci reçoit des prisons, qui occupent la moitié orientale du volume. Elles sont délimitées par un fort mur en maçonnerie construit sur le

707

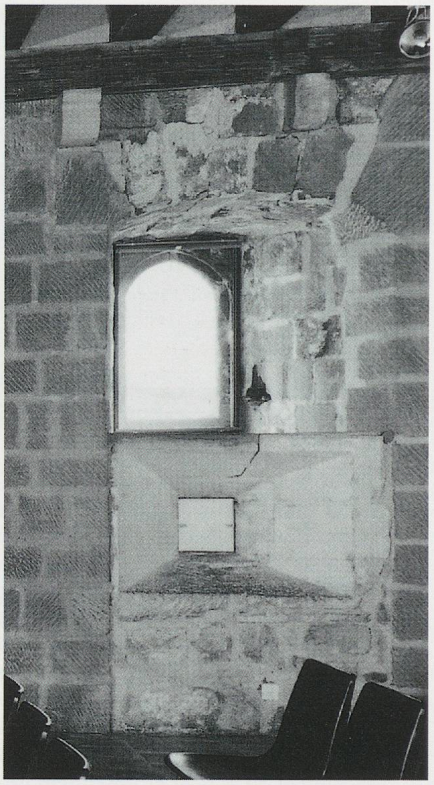

707. Château d'Yverdon, aile orientale, espace de l'ancienne salle d'audience [128-2], vue sur la courtine montrant une canonnière ouverte en 1546–1547 dans l'ancienne baie médiévale de la cuisine, dont la partie supérieure a sans doute été réouverte en 1727. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

708

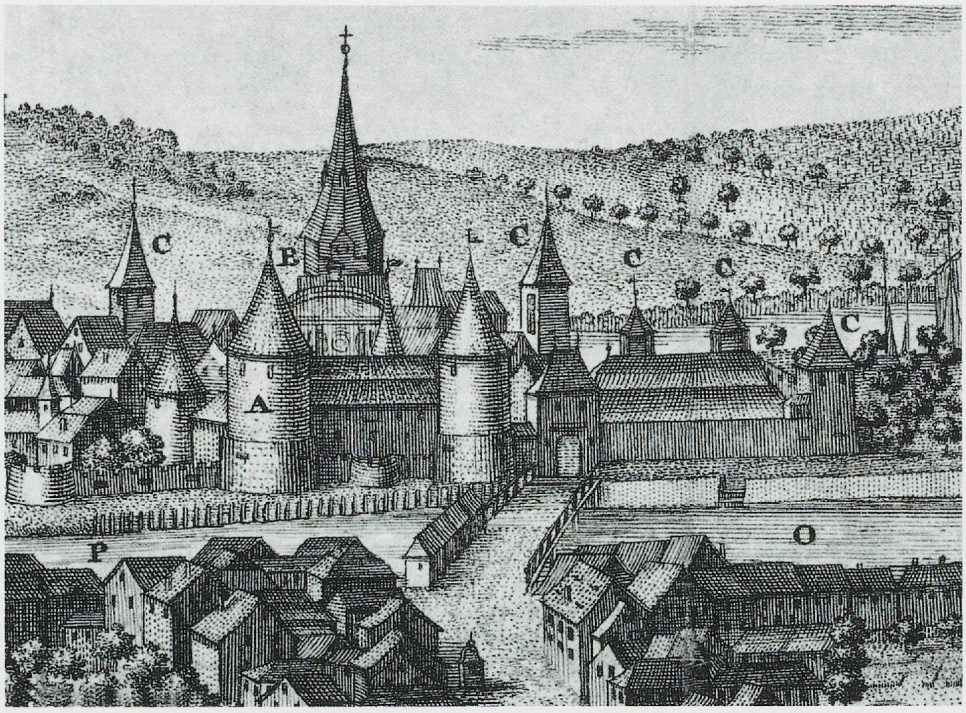

708. Le front oriental de la ville d'Yverdon selon Berthoud de Plancemont, gravé par David Herrliberger en 1757, détail. La façade orientale du château est alors percée de trois baies, celle de l'arsenal, celle de la *Herrensaal* et celle de la nouvelle salle d'audience créée en 1727. Il s'agit certainement de la baie en plein cintre de l'ancienne cuisine, réouverte au-dessus d'une canonnière, probablement colmatée. Remarquer les murs de braies renforcés des boulevards d'artillerie, la rangée de pilotis qui contient le cours de l'ancienne Thièle orientale, ainsi que les boucheries à l'entrée du pont de la Plaine. (MY, Fibbi-Aeppli)

sommet de la voûte[174] et par un autre qui lui est perpendiculaire et va s'appuyer contre la courtine. Chacune des deux cellules possède une petite fenêtre et une porte en pierre de taille de Hauterive qui donnent sur le vestibule d'entrée. Un poêle est également installé, desservi par un canal de cheminée qu'il faut construire dans l'angle nord de la pièce, disparu lors de la restauration de la chapelle en 1982[175]. Leur création est motivée par une prise de conscience nouvelle, apparue dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, sur le sens à donner à l'incarcération. Les procès-verbaux de la chambre du Trésorier et des Bannerets romands rapportent les motivations qui ont poussé ces derniers à demander au Conseil de guerre de disposer de l'ancien arsenal pour y aménager de nouvelles prisons. Ils décrivent l'état insalubre des cellules placées dans les tours au niveau des caves, en dénonçant le risque d'y enfermer des détenus qui peuvent ainsi être poussés au désespoir, voire au suicide. On n'enferme pas seulement pour punir, mais aussi aux fins de veiller à la sécurité du détenu, pour qu'il puisse repartir dans le droit chemin. Cependant, les considérants ne sont pas uniquement philanthropiques, mais constatent également que les anciennes prisons ne sont pas assez sûres pour garantir la tranquillité publique. Les autorités bernoises, a priori pas plus sévères que celles de n'importe quel autre Etat, ont été sensibilisées à rendre la législation criminelle plus juste, plus sûre et plus humaine par les prises de positions de la «Société morale» de Lausanne et par les résultats d'un concours lancé par la Société économique de Berne sur ce thème en 1777, pour lequel Voltaire écrivit son «Prix de la justice et de l'Humanité». Bien qu'elle soit toujours applicable, il semble que la torture ne soit en fait plus pratiquée au XVIIIe siècle, à tout le moins officiellement. Lors de l'instruction du complice des deux juifs, les juges bernois n'en usent qu'avec une extrême prudence, puisqu'on lui attache la pierre de 25 livres et qu'on lui lie les mains «jusqu'à faire semblant de vouloir le lever sans cependant le soulever...»[176]. Le rapport de la Chambre des Bannerets rappelle en outre que «dans la 4e prison qui se trouve dans la grande tour – un lieu où les malheureux étaient abandonnés dans un gouffre ténébreux à l'aide d'une échelle et d'une corde – plus personne n'y a été jeté au cours de ce siècle»[177]. Sur le plan pratique et matériel, les commodités nouvelles qui ont présidé à la construction de ces prisons ont peut-être été suggérées par l'Anglais John Howard, qui venait de faire paraître en 1788 un livre

intitulé *Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force*, dans lequel il dénonce la situation insalubre de ce genre de lieu et où il propose les plans d'une prison modèle.

709

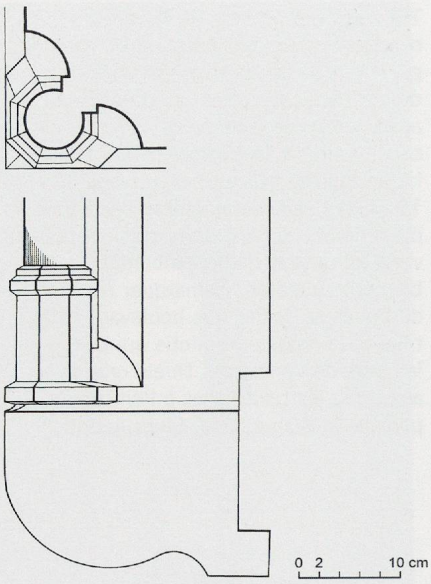

709. Château d'Yverdon, cour intérieure, corbeau accroché dans la façade de l'aile nord ayant réemployé un piédroit mouluré, reconstitution. (AAM, E. Wullschleger)

■ **La cour intérieure** – À moins que cela n'ait déjà été réalisé dès 1476 par les Savoie, les Bernois doivent dès 1536 reconstituer le couvert protégeant les circulations et les accès aux diverses pièces du rez-de-chaussée sur le pourtour de la cour intérieure. Ils insèrent dans les façades toute une série de corbeaux destinés sans doute à recevoir un toit en appentis reposant d'autre part sur des poteaux[178]. Deux de ces corbeaux sont des réemplois. Ils montrent un tore inscrit dans deux cavets et terminé par un congé polygonal. Le bloc formait donc à l'origine le montant d'une porte ou d'une fenêtre. Il s'agit peut-être des seuls restes témoignant de la modénature utilisée à la fin du XVe siècle au château en dehors des éléments conservés *in situ*, qui se limitent aux seules portes et fenêtres de l'étage (fig. 709).

Les corbeaux ont dû supporter les entraits par l'intermédiaire d'une filière alors que la panne faîtière obstruait partiellement les fenêtres à croisée de l'étage. Comme les niveaux supérieurs étaient dévolus aux greniers dès la prise de possession du château par LL.EE., le maintien de ces fenêtres dans leur intégralité n'était plus indispensable. En 1538, on achète des clous pour réparer (ou finir d'installer?) ces toitures; en 1575–1576, leur couverture est refaite au moyen de 100000 encelles achetées à Jougne[179]. La galerie ainsi définie ne présentait cependant pas un aspect uniforme: un toit protégeait le puits, toujours situé dans l'angle oriental, près de l'entrée[180]. Un abri était appuyé dans l'angle occidental, il est démoli en 1700, ce qui a peut-être signifié la condamnation de l'escalier menant dans les celliers. Un foyer de cheminée était appuyé contre cette même courtine sud; son canal passait à travers le toit.

Les indices de l'existence de ce toit restent ténus mais bien réels[181]. En 1656, deux des quatre avant-toits de la cour sont entièrement refaits par le charpentier Abraham Duvoisin et trois de ses compagnons, y compris leur charpente[182]. Faut-il voir là le début de la suppression de la toiture en appentis au niveau des corbeaux au profit de coyaux accrochés aux charpentes des corps de logis et ayant formé de vastes avant-toits de 2,20 m de largeur au moins? On serait plutôt enclin à situer cette transformation déjà en 1671 lors du renforcement des charpentes exécuté par le charpentier Blaise Colet. Le réseau de poteaux intermédiaires, sur lequel on ancre à mi-hauteur les chevrons, paraît avoir été une nécessité pour résister aux poussées verticales vers le haut que les coyaux devaient produire. Ces derniers, très allongés, étaient soutenus sans doute par des contrefiches qui sont venues se placer sur les corbeaux, par l'intermédiaire d'une panne vraisemblablement. Ce système ayant été jugé peu solide, on propose en 1779 leur raccourcissement de 2,20 m à 1 m[183], travail exécuté par Henry Landry et Christian Portner. Comme les précédents sans doute, les avant-toits ont été recouverts d'un lambris cintré, entièrement refait dans les années 1920 et démonté ensuite par étapes dès 1956[184]. L'importance des galeries couvertes sur la cour a donc progressivement diminué. Le passage de l'appentis sur poteaux au système des coyaux s'est fait parce que la plupart des locaux ont été progressivement desservis par des vestibules intérieurs, rendant ainsi l'abri extérieur moins obligatoire, plus inutile encore dès 1778, avec la création du corridor intérieur continu. Une analyse dendrochronologique a été menée sur les coyaux conservés de la charpente de l'aile est. Elle ne donne aucune indication sur l'origine de l'adoption de ce système. En effet, les bois en place ont manifestement été changés dans le prolongement du grand chantier de réfection de la charpente de l'aile nord en 1787, puisqu'ils ont été abattus en 1786–87[185]. Si, dans sa partie centrale, la cour était pavée de galets ronds grossièrement équarris, les allées périphé-

636.1

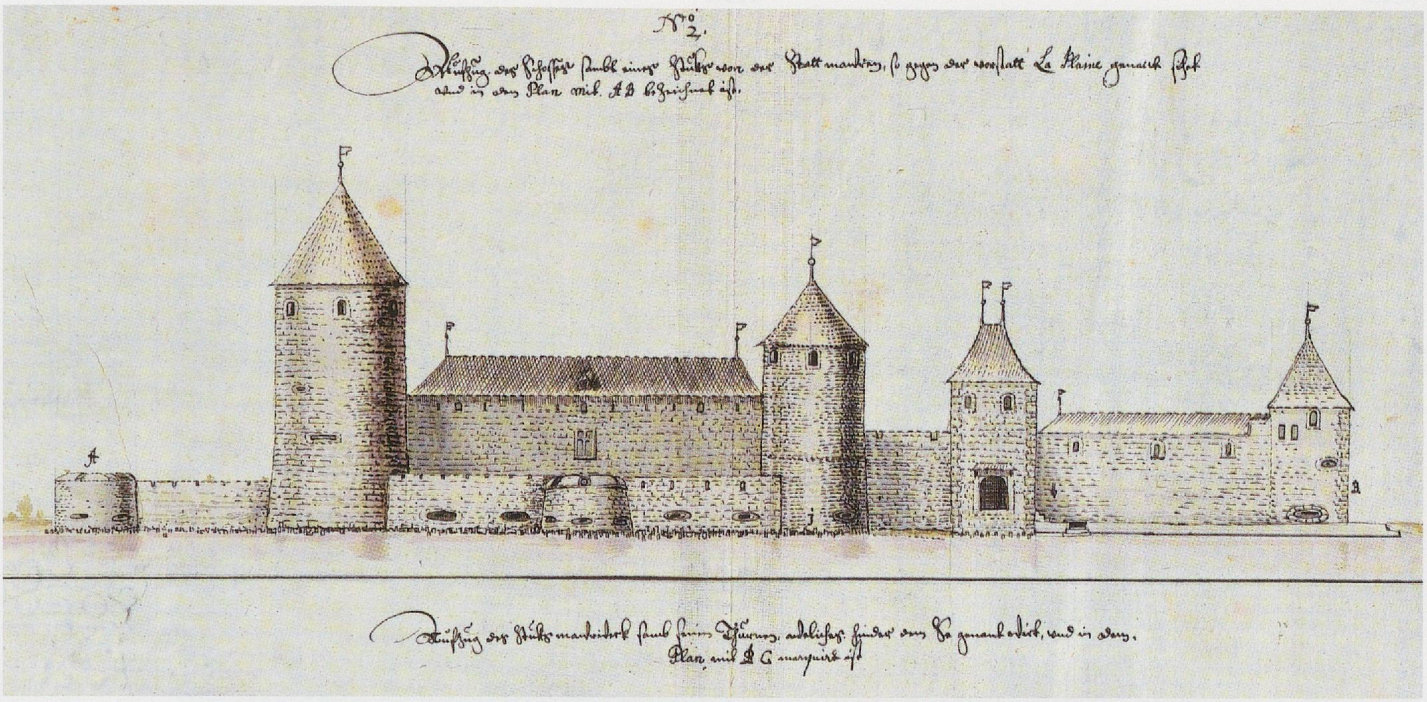

636. Détails de deux plans, «n° 2» et «n° 4», montrant les 4 faces du château. Ces détails sont extraits d'un relevé général de l'enceinte de la ville d'Yverdon, réalisé en 1671 par l'ingénieur Johannes Willading. Encre rehaussée d'aquarelle, AEB, Atlas 7, n° 68 et n° 69; échelle: 100 pieds de Berne = 8,2 cm; échelle évaluée entre 1:320 et 1:400. Pour l'histoire de la fortification urbaine en Suisse romande, ces relevés constituent une source exceptionnelle. Ils restituent en plan et surtout en élévation le périmètre complet des fortifications de la ville d'Yverdon dans leur état existant en 1671 et montrent pour l'essentiel leur aspect issu de la fin de la période savoyarde avec les modifications apportées par LL.EE. Les relevés sont accompagnés d'un rapport écrit rédigé par l'ingénieur Willading (AEB, BII-706, n° 14), qui donne une description très détaillée de l'enceinte en mettant l'accent sur son état de conservation. Il montre de façon assez précise ce qu'était devenu le château sous le règne de LL.EE. Les élévations sont figurées avec leur appareil pierreux: celui-ci devait en effet être perceptible sous un crépi moins entièrement couvrant que celui qui a été enlevé au début de notre siècle, sans doute davantage à cause de son usure et de fragments tombés que par choix esthétique. Seule la tour des Juifs H en était exempte.

636.1. Front oriental de la ville et du château. Cette vue met en évidence la hiérarchie architecturale des tours. Tout d'abord la grande tour, le point le plus élevé de la ville (concurrencé en 1609 par le clocher de l'église!) qui se donne d'abord à voir à la campagne avoisinante. Par rapport à l'ensemble de la ville, et vu de l'extérieur, il joue un rôle beaucoup plus actif que celui du dernier refuge relativement à l'entrée du château. La tour orientale commande la tour porte de la Plaine édifiée en 1444, transposant ainsi la prééminence du pouvoir princier sur celui de la ville. En 1453, les Savoie avaient justement interdit aux gens d'Yverdon de couvrir leur tour afin qu'elle reste sous le contrôle de celle du château. En 1536–1539, les braies du château ont été percées de canonnières dans leur partie basse et renforcées de deux tours d'artillerie à fort parapet en quart de rond pour des pièces d'artillerie dont on voit la bouche du canon. La grande baie de la chapelle a été obturée. Les baies-créneaux ont été remplacées par les meurtrières à trou de serrure en 1587–1589. Si la fenêtre à croisée (croisillon de bois) est représentée, Willading n'a pas dessiné les canonnières qui se trouvaient de part et d'autre d'elle. Il faut souligner l'aspect très compact, très fermé, menaçant même de ce front oriental, avec ses multiples meurtrières et canonnières. On observe encore, à droite de la porte de la Plaine, l'escalier qui débouche de celle-ci et qui donne sur les lices de la ville. (AEB)

Maquette du château d'Yverdon vers le milieu du XVIIe siècle, réalisée par Jean-Fred Boekholt, sur les indications fournies par cette étude. Vue de l'est avec la tour-porte de la Plaine sous le commandement de la tour des Gardes au premier plan. (Fibbi-Aeppli)

636.2

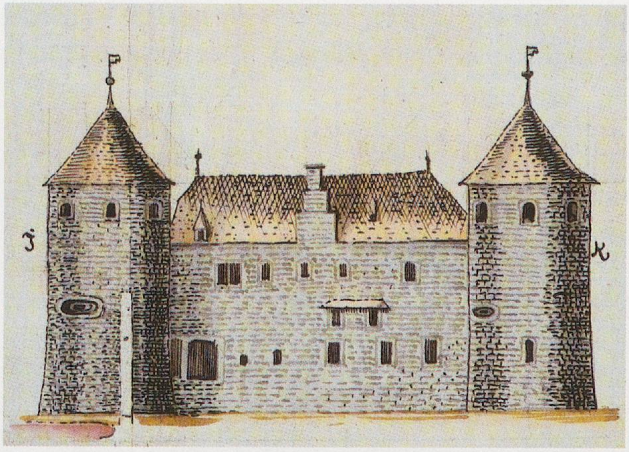

636.3

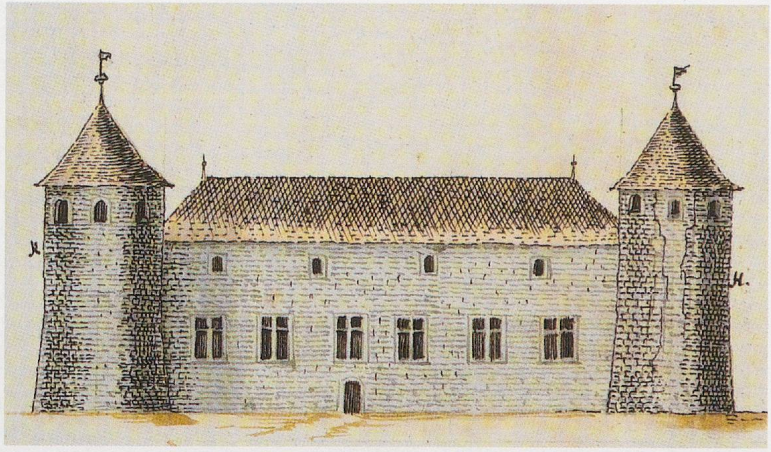

636.4

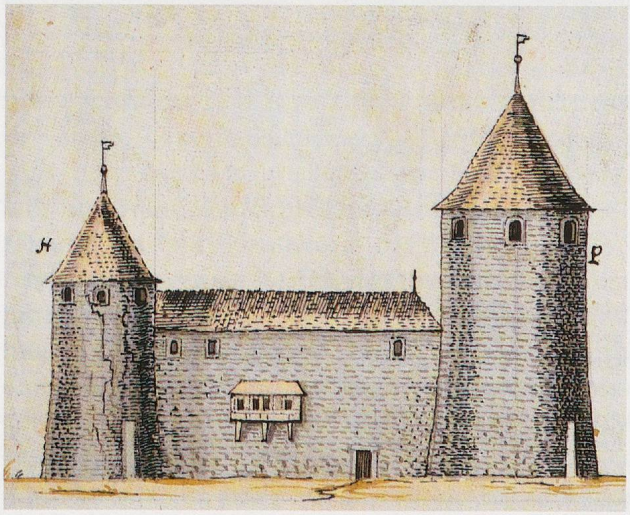

636.2. Façade nord du château avec son entrée. L'entrée est double, elle comporte une porte piétonne, ouverte chaque jour, et une porte solennelle pour les grandes occasions. L'étage de l'aile nord est déjà ajouré de deux baies protégées d'un auvent; elles donnent sur la chambre du trésorier [209], créée en 1649–1650. Au rez-de-chaussée, les deux fenêtres contre la tour K éclairent la chambre d'à-côté [109-2], alors la chambre du bailli, la troisième, la chambre d'audience [109-1+106-3]. La cuisine [107-3] dispose toujours de la baie en plein cintre du XIIIe siècle à côté de la cheminée. (AEB)

636.3. Façade ouest. Les six fenêtres à croisée sont représentées. Le relevé ne respecte toutefois pas leur véritable emplacement qui forme deux groupes de trois. La poterne reliant les caves aux lices occidentales et à la Place de la ville existe sans doute depuis le Moyen Âge. (AEB)

636.4. La façade sud du château. Cette façade est celle qui est la moins ouverte sur l'extérieur. On y distingue la galerie, créée au XVIe siècle sans doute, mais dont le rôle premier était d'abriter les moyens de levage pour l'engrangement des céréales dans les deux étages de greniers qu'abrite l'aile sud. On remarque également la poterne de la cour de la grande tour, encore à son emplacement primitif. Celle qui la remplacera au pied de la grande tour est justement percée cette même année 1670. On voit encore les projections sur les tours des murs de braies, ce qui donne une bonne idée de leur importance. La tour ouest (des Juifs) est fort lézardée. On a cru que Willading s'était inspiré de plans antérieurs à sa reconstruction en 1605–1607; il n'en est rien: les fentes sont bien visibles dans le parement de tuf actuel et ont été colmatées avec de la terre cuite. (AEB)

678

678. Château d'Yverdon. Paroi nord de la grande salle [115], restes des armoiries des baillis Johann Ludwig Steiger (1670–1676), Jacob Jenner (1676–1678), Emmanuel Steiger (1678–1684), Johann Rudolf de Luternau (1684–1690) et Emmanuel Wurstemberger (1690–1696). La frise ne s'étendait que dans la partie septentrionale de la grande salle. Les baillis qui ont administré Yverdon après 1696 auront leur armoiries peintes sur un support mobile dans la chambre [120-5] au rez-de-chaussée de l'aile sud. Etat en 1987. Le fragment conservé ici est limité par la zone de contact des cloisons ayant formé sas-vestibule entre la salle à manger [110] et la cuisine [115-1+115-4], lequel a susbisté de 1724 à 1778. (Fibbi-Aeppli)

700

700. Château d'Oron, les armoiries des baillis bernois, réalisées à Berne par le peintre Heinrich Täucher en 1758. Exemple d'un panneau d'armoiries mobiles en usage surtout au XVIIIe siècle. Etat en 2002. Ces panneaux, de dimensions plus modestes, s'intègrent mieux aux espaces plus restreints, mieux chauffés et plus confortables qui sont recherchés au XVIIIe siècle. Contrairement aux vastes frises murales peintes dans les anciennes *aulae* du Moyen Âge, ces panneaux peuvent s'adapter facilement aux changements d'affectation des locaux qui interviennent fréquemment à l'arrivée du nouveau bailli, tous les six ans. Dans le cas particulier, les panneaux n'auraient été complètement remplis qu'en 2084 ! (Rémy Gindroz)

Maquette du château d'Yverdon vers le milieu du XVIIe siècle, réalisée par Jean-Fred Boekholt, sur les indications fournies par cette étude. Vue du nord. Au premier plan, la fontaine à statue octogonale édifiée en 1569. La courtine occidentale est dotée d'une porterne basse, utile à l'activité viticole de LL.EE. (Fibbi-Aeppli)

886.1

886.2

886. Cleradius Dangin, ensemble de quatre tableaux retraçant des épisodes de l'histoire de la ville d'Yverdon, huiles sur toile de 1646, peintes pour l'ornementation de la salle des Conseils de la ville.

1. «Fondation d'Yverdon, anno 430», **2.** «Yverdon pris par famine, anno 1260». (Fibbi-Aeppli)

713

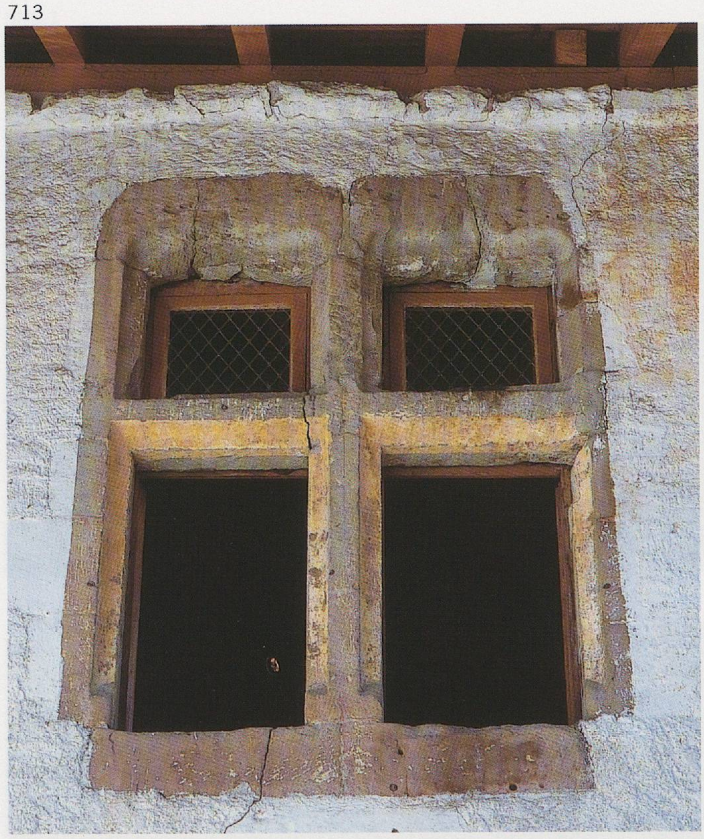

714

714. Fragment d'enduit projeté sur le couronnement de la grande tour. Si l'on fait abstraction de la crasse, visible au centre de cette prise de vue, on se rend compte que ce crépi était très blanc. La chaux était mélangée à un sable fait de petits graviers noir et ocre. Etat en 1999. (D. de Raemy)

713. Château d'Yverdon, façade sur cour de l'aile orientale. Baie à croisée des années 1490 montrant encore un badigeon ocre posé durant la période bernoise. Ce décor ne s'étend pas dans la partie supérieure de la fenêtre car celle-ci était dissimulée par le lambris de l'avant-toit. Etat en 2001. (Fibbi-Aeppli)

715. Château d'Yverdon, courtine nord, après le recrépissage intervenu en 2001. Le parti choisi est celui qui prévalait déjà durant la période bernoise. (Fibbi-Aeppli)

715

721

721. Johannes Willading (1630–1698), Yverdon, variante «D», 1686. Plan de fortifications pour la ville et le château. Dessin à la plume, aquarellé, 87 cm x 79 cm, signé Joh. Willading. Echelle de l'original: 1:1050 environ. Indication des profils: celle d'un bastion de l'enceinte du sûreté et celle d'une demi-lune, échelle 1:180 env., hauteur de la place de sûreté par rapport au fond du fossé: 11,50 m env. En rose est figuré le revêtement en maçonnerie; en brun, le revêtement gazonné. Ce projet est l'une des six variantes que Willading a produites pour la défense d'Yverdon. Le plan adopte la forme d'un hexagone régulier et tient peu compte du site et du tracé de l'enceinte médiévale. Les deux bras de la Thièle ne sont pas intégrés au projet mais supprimés, sort que subit également le faubourg de l'Hôpital, remplacé par un bastion. Deux demi-lunes protègent les accès principaux de la Plaine et de Grandson.

L'installation du glacis sur le flanc nord de la ville aurait empiété sur le lac. S'il est agréable pour l'œil, ce projet aurait réclamé des travaux beaucoup plus considérables et coûté beaucoup plus cher que les variantes plus réalistes proposées. Dans ses rapports, Willading indique explicitement qu'il s'est inspiré de l'œuvre de Vauban, Huningue, qui est un pentagone régulier. Il a non seulement vu des plans mais dû de plus en connaître les données chiffrées ainsi que l'établissement des coûts. L'exécution du projet aurait exigé le déplacement de 1,5 millions de m³ de remblais et de maçonnerie de revêtement pour un prix de 642 000 couronnes environ. Le prix global du projet D est donné «d'après le calcul de Huningue». Le programme le plus modeste, le plus réaliste aussi, ne demandait «que» 780 000 m³ de matériaux remués. (AEB)

722

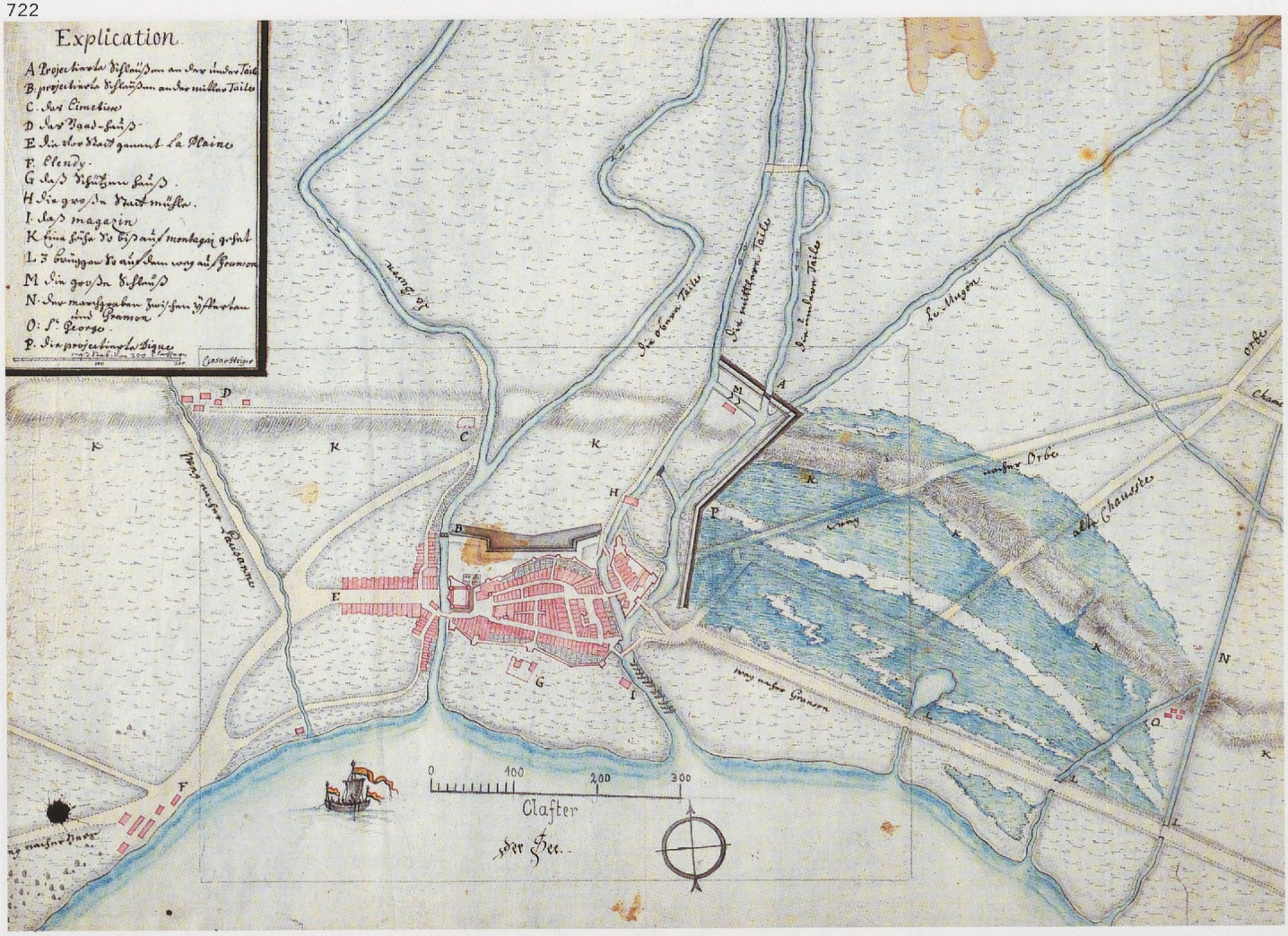

722. César Steiger (1676–1736), André du Plessis-Gouret (1632–1719). Plan de la ville d'Yverdon et projet de digue pour l'inondation des marais situés à l'ouest de la ville, 1716 (?). Encre rehaussée d'aquarelle, 45 cm x 32 cm, signé. Echelle de l'original 1:10 000 env., AEB, Atlas 7, n° 54. Les études et projets relatifs à l'inondation des alentours d'Yverdon se sont succédé depuis 1699 lorsqu'enfin LL.EE. se décident à réaliser une digue qui longerait la rive gauche de la Thièle inférieure jusqu'à l'écluse donnant accès au Canal d'Entreroches. Après les ambitieuses fortifications remparées, c'est une solution réaliste et d'ailleurs réalisée en partie. On retient le projet du seigneur d'Ependes, André du Plessis-Gouret, et de son fils Emmanuel, proposé le 9 mars 1716. La digue permettra l'inondation des marais situés à l'ouest d'Yverdon, soit les accès depuis Orbe et Grandson. Sans doute à cause de leur expérience acquise dans l'exploitation du canal d'Entreroches, les du Plessis se voient confier les travaux pour la somme de 6826 florins (2730 livres ou 1050 couronnes). Ce montant était bien modeste par rapport aux fastes de Willading. La réalisation de la digue de terre, de pilotis de bois et de fascines, recouverte de gazon, est prévue en deux mois. Le capitaine César Steiger, qui a transcrit graphiquement les idées de du Plessis, est envoyé à Yverdon le 20 juillet 1716 afin de procéder à l'achat des parcelles nécessaires. Le 1er mars 1717, le Conseil de guerre écrit à Emmanuel du Plessis, le priant de procéder à un essai d'inondation sitôt après le dégel. Toutefois, le 26 avril, la digue n'est pas entièrement terminée. La possibilité de transformer la ville en véritable île, par la submersion des terres avoisinantes, n'était pas nouvelle, puisqu'en 1530 cette solution avait déjà été envisagée par les autorités communales dans la crainte des armées bernoises marchant au secours de Genève. Le plan de Steiger suggère la façon dont cette inondation aurait pu être réalisée: on avait sans doute songé à disposer des batardeaux sur le cours des diverses rivières à la hauteur de la levée de terre (K), le cordon littoral III sur lequel était situé le castrum romain et qui séparait complètement la ville de la Plaine de l'Orbe. (AEB)

723

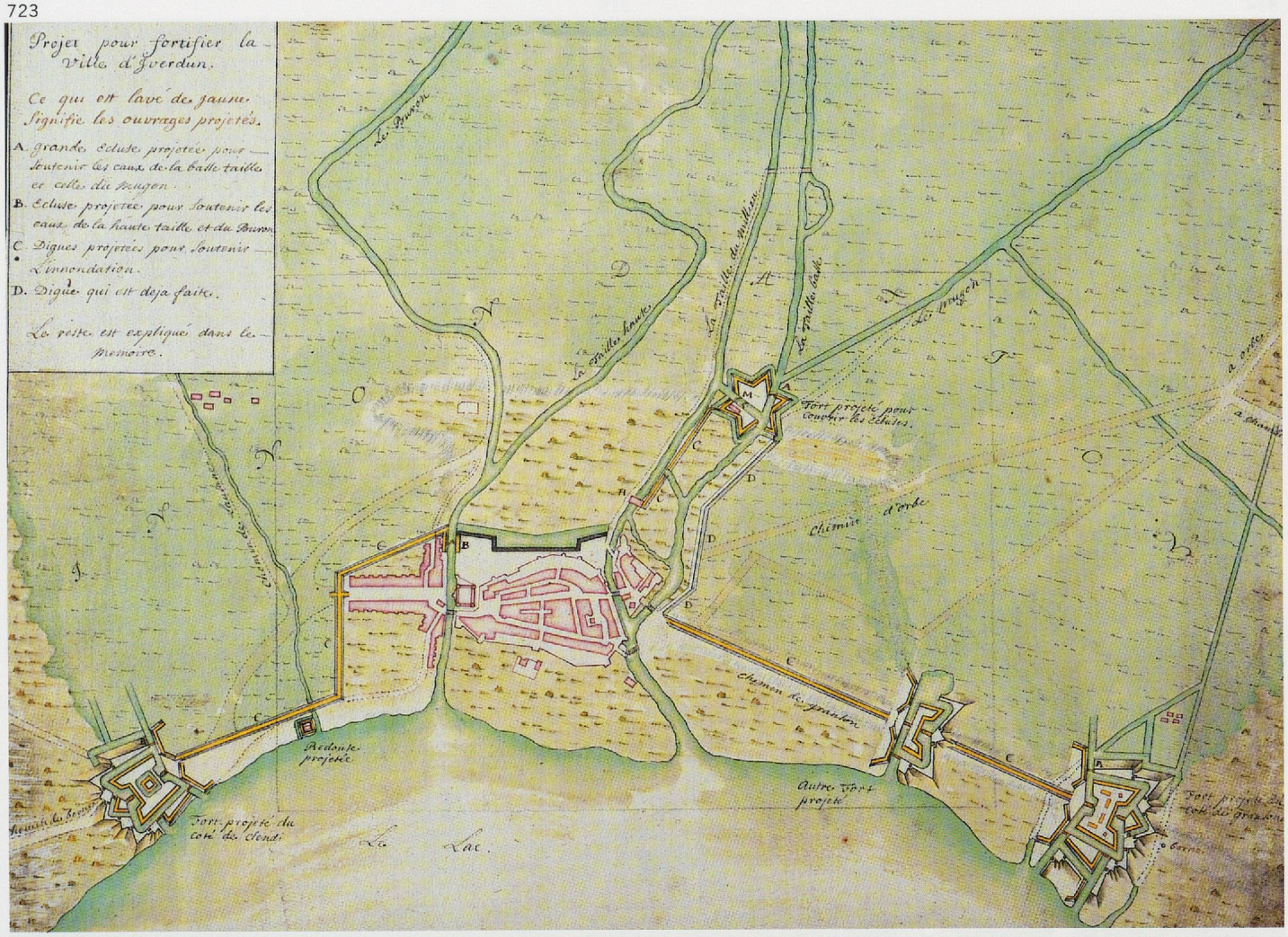

723. Pierre Pradès de la Ramière (1668–1754). Projet pour fortifier la ville d'Yverdon, 25 octobre 1717. Encre rehaussée d'aquarelle, 44 cm x 31 cm, non signé. Echelle de l'original 1:10 000. AEB, Atlas 7. La digue réalisée sur la rive gauche de la Thièle inférieure n'était qu'une première étape qui ne permettait pas encore l'inondation complète des alentours d'Yverdon. Pierre Pradès de la Ramière a lui aussi commencé sa carrière en Hollande; ingénieur, il est chargé dès 1715 de la colossale entreprise des fortifications de Genève (les ouvrages extérieurs doublant l'enceinte bastionnée du XVIe siècle). Il produit pour Yverdon une proposition élaborée qui intègre le fragment de digue déjà construit, en le prolongeant sur le pourtour de la ville. L'inondation est l'élément défensif primordial, les ouvrages militaires ne seront destinés qu'à contrôler les accès. Leur éloignement de la ville et leur dispersion s'inscrivent dans la nouvelle tendance qui consiste à étaler les ouvrages militaires pour faire face au tir de plus en plus puissant de l'artillerie. (AEB)

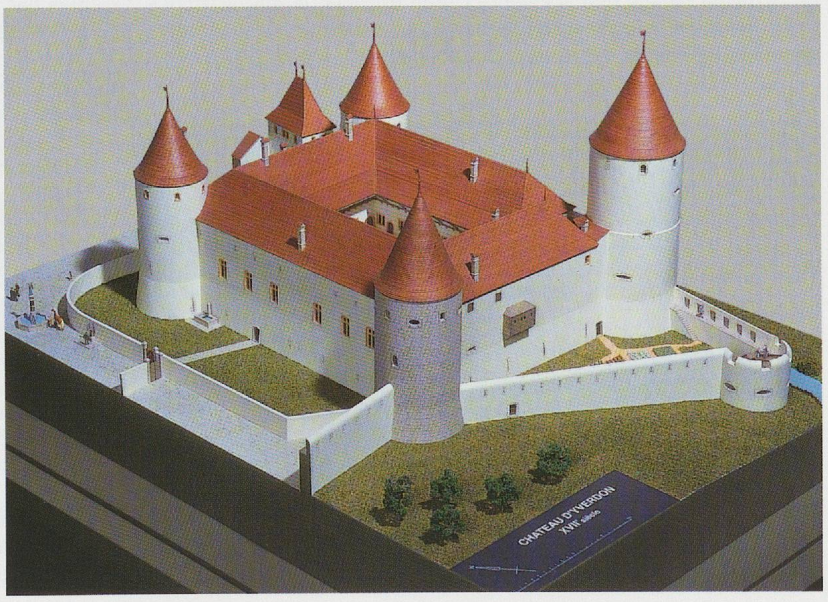

Maquette du château d'Yverdon vers le milieu du XVIIe siècle, réalisée par Jean-Fred Boekholt, sur les indications fournies par cette étude. Vue de l'ouest, avec, au premier plan, la tour des Juifs, qui venait d'être reconstruite en bel appareil de tuf, laissé apparent, provenant de Montcherand. On observe, accrochée à la courtine, la galerie édifiée par LL.EE. pour le levage des céréales entreposées dans les deux greniers de l'aile sud. (Fibbi-Aeppli)

814

814. Le château d'Oron vu du nord-ouest, vers 1650 par le peintre Perregaux. Les façades sont entièrement crépies et les chaînes d'angle soulignées par un faux appareil en harpe, peut-être peint en 1638–1639 par Pierre Ruffener, lorsqu'il est chargé d'un reblanchissage complet du château. Ce maçon et tailleur de pierre, auteur du château baillival de Payerne en 1640–1644, est sans doute issu de la même famille que le célèbre Ulrich Ruffiner, le maçon-architecte valsésien au style gothique tardif très particulier visible dans certaines églises du Valais au tout début du XVIe siècle. L'annexe des latrines, moins importante qu'aujourd'hui, était accessible depuis la galerie située à l'extrémité sud de la cour intérieure. La fenêtre, protégée par un avant-toit, a peut-être été percée en 1579–1580 pour une chambre nouvelle que l'on crée cette année-là dans l'aile nord-ouest. Cette baie à croisée a été remplacée en 1747–1749 par les actuelles simplement rectangulaires, placées plus bas, au moment où l'on abaisse le plafond de cet étage, ce qui a signifié sans doute la condamnation des baies à croisée donnant dans la cour intérieure. Il faut remarquer les grilles de fer protectrices, alors très fréquentes devant les fenêtres. L'échauguette marquant l'angle ouest de l'enceinte de l'avant-cour, également reconstruite par Antoine Pauly, a été détruite en 1671–1672 ou au plus tard en 1747–1749, et restituée au début du XXe siècle. À gauche, le petit édifice isolé est l'ancien grenier. (R. Gindroz)

705

705. Château d'Yverdon, aile orientale, salle de la Plaine [127] de 1569–1570, état restauré de 1978. La fenêtre à croisée, dont l'embrasure a été creusée dans des latrines médiévales, a été ouverte lors de la création de cette salle. Son encadrement et son embrasure, avec le décor de bandeaux et filets noirs de 1638–1639, ont été restitués en grande partie en 1978. Le décor peint qu'on y observe sur le plafond est celui de 1638–1639. On voit l'entrée de 1536–1539 vers l'arsenal [126]. La baie du XIIIe siècle, qui éclairait au Moyen Âge la chambre voisine de la cuisine et à côté de la chapelle, obturée dès 1536–1539, a été réouverte et en partie restituée en 1978. Son embrasure a été laissée en pierres apparentes pour la distinguer clairement de l'ensemble «bernois» de la pièce. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

815

816

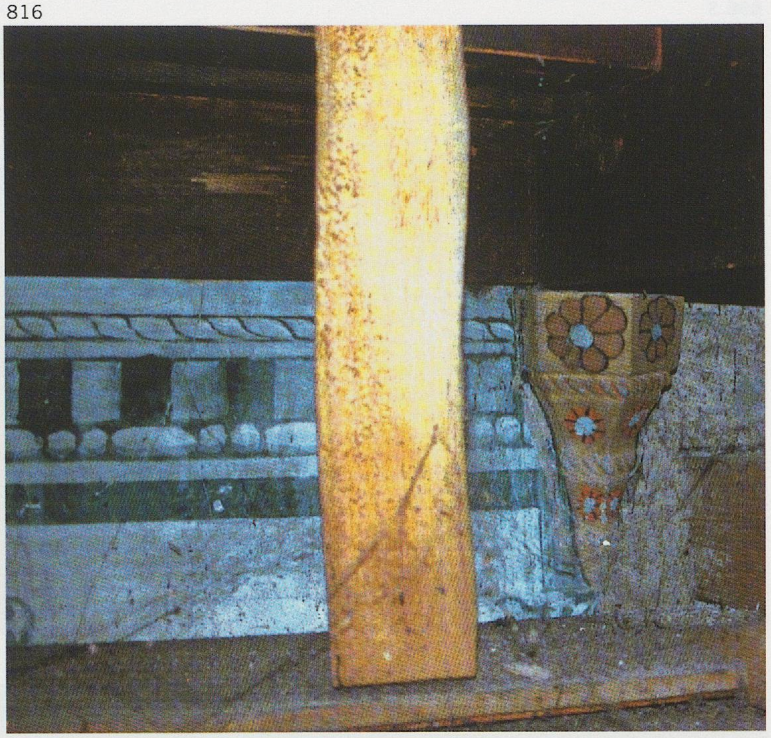

815. Château d'Oron, embrasure de la fenêtre sud-est éclairant la chambre du pont. Coffre mural de 1570 installé dans ce qui était la *grosse Stuben*. Etat en 2002. (R. Gindroz)

816. Château d'Oron, ancienne «chambre du pont». Restes du décor peint sous le plafond à la française visible actuellement depuis les combles, au-dessus du plafond en bois de l'actuelle «salle de musique». (André Locher)

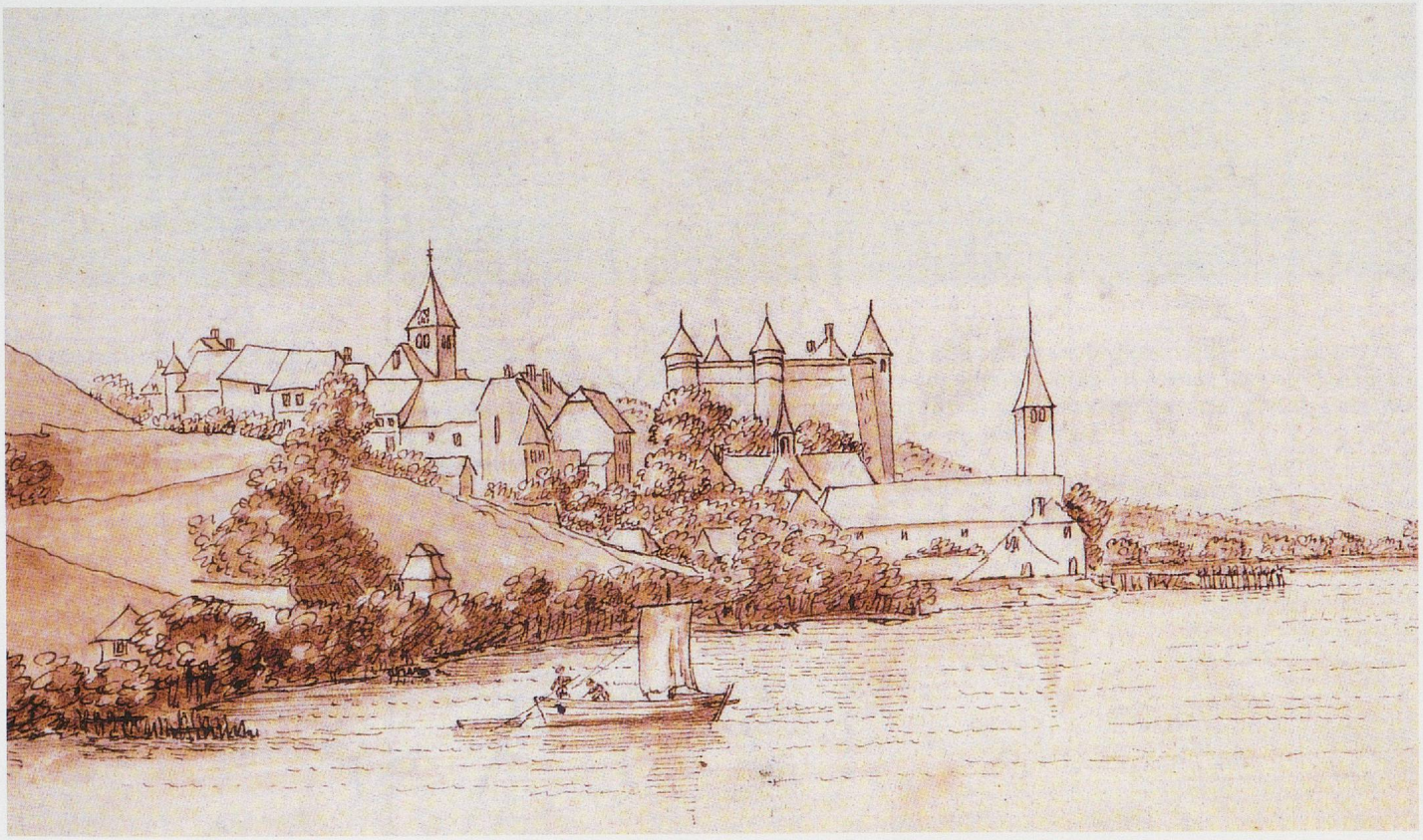

«Grandson vu depuis les tuilières», le 16 juin 1814 par Charles-Guillaume Théremin. Au premier plan, l'ancien couvent des cordeliers encore en place dont il ne subiste aujourd'hui plus que le clocher de l'église. À l'arrière, le château, très dominant dans le paysage, de LL.EE. de Berne et Fribourg. (MY, Fibbi-Aeppli)

886.3

886.4

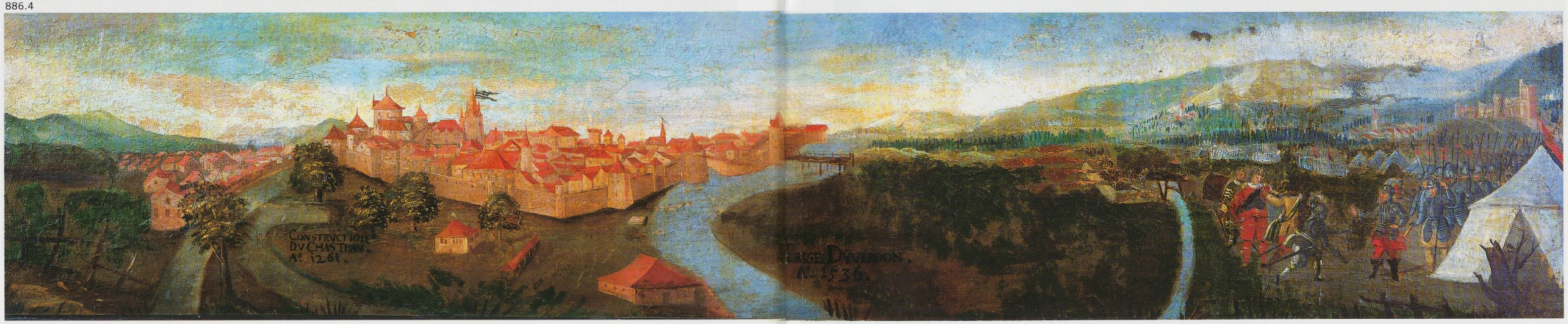

886. Cleradius Dangin, ensemble de quatre tableaux retraçant des épisodes de l'histoire de la ville d'Yverdon, huiles sur toile de 1646, peintes pour l'ornementation de la salle des Conseils de la ville. **3.** «Yverdon brûlé par les turkos, anno 1476». **4.** «Prise d'Yverdon, 1536». Sur le tableau montrant l'attaque du premier conquérant, Pierre de Savoie, la ville arbore ses propres couleurs, ce qui tend à prouver qu'elle se considérait auparavant comme libre et souveraine. La fondation de la ville est montrée depuis le soleil levant, alors que la conquête bernoise est vue du nord.
(Fibbi-Aeppli)

823

823. J. Mérigot, le château d'Oron vu du sud, aquarelle, 1777. Cette vue bucolique a été réalisée pour le bailli Gabriel Tchiffeli. Le siège baillival est avant tout une exploitation agricole que ce fonctionnaire prend à charge de gérer et de rentabiliser le mieux possible pour améliorer ses revenus personnels. Au XVIIIe siècle, les progrès dans l'agronomie sont réels. Il est de bon ton de s'y intéresser dans la haute société. En 1745, le bailli Beat Ludwig Thormann rédige un rapport pour accroître la rentabilité du domaine direct en même temps qu'il fait établir le plan cadastral d'Oron. Au premier plan, le grand clos du château où paissent des bovins. On remarque la grange du château, dont la porte est peinte aux couleurs bernoises. À l'arrière de ce bâtiment, Thormann fait édifier un logis pour le fermier, surmonté d'un grenier. Ce bâtiment est en mauvais état en 1784. On constate «qu'il est construit d'une manière pitoyable avec une seule chambre à fourneau... comme le domaine du château ne peut s'amodier, et qu'il faut le faire travailler par des valets, pour cela il faut toujours, outre le fruitier [l'arboriculteur], avoir un gros valet avec famille, et outre celui-ci, en hyver encore un valet et en été trois». Sur cette aquarelle, sont attestés un verger et un jardin de simples (*Krautgarten*). Au pied du château, les jardins potagers et d'agrément sont fermés par des murailles. Dans l'un de ces enclos on cultive des roses, activité attestée en 1626. Le petit bâtiment à droite des jardins, du côté du bourg, est une étable, le plus grand à l'arrière sous le commandement de la tour maîtresse, le grenier. Sur les façades du château, toutes les fenêtres à encadrement rectangulaire ont été percées en 1747–1749, concentrées essentiellement sur un seul niveau, le premier étage sur la cour intérieure; celles au-dessus de l'entrée sont protégées de petits avant-toits. Le pont-levis est baissé, mais les vantaux du portail sont clos. Dans l'avant-cour se trouvaient la porcherie et les écuries, un bâtiment allongé dont on voit le toit, construit en maçonnerie en 1588–1590, renforcé par des contreforts à bossages sous les ordres de Daniel Heintz en 1602–1603. Celui-ci se retournait contre les braies ouest et abritait la famille du cocher. (ACCO, R. Gindroz)

824. J. Mérigot, le château d'Oron, vue du nord-est, aquarelle, 1777, détail. La façade abondamment ajourée est celle du Paradis. Au niveau inférieur, la chambre de madame la baillive, à l'étage supérieur, les chambres des domestiques. Le store de toile de la fenêtre centrale est attesté en 1755 déjà. Entre cette bretèche et la tour, le corps de logis, certainement plus tardif que le Paradis, abritait alors la chambre des enfants, espace en partie gagné dans la maçonnerie de la tour. Les baies de ces deux corps de logis sont toutes à encadrement rectangulaire, à attribuer au chantier de 1747–1749. Il convient d'observer que le chemin d'accès était beaucoup plus bas qu'actuellement. Il a dû être relevé en 1789, diminuant ainsi l'impact visuel d'une chemise qui pouvait entourer la grande tour dans ce secteur (comparer avec la fig. 809). Au devant de cette chemise, un fossé existait peut-être et séparait plus nettement le château de son bourg. (ACCO, R. Gindroz)

826.2. Le château de Lucens vu de l'ancienne «route de Combremont ou de la colline voisine lui faisant face», le 16 juillet 1659. Il faut admirer ici le spectaculaire étagement des puissantes murailles concentriques soutenant et protégeant la grande tour du réduit seigneurial, maintenant dissimulées par une végétation trop luxuriante qui leur porte inexorablement atteinte. Il faut observer encore l'enceinte orientale de l'ancien bourg, ponctuée par la chapelle Sainte-Agnès. (AEB, Atlas 7, n° 19)

824

826.2

867

867. Château de Gruyères, corps de logis sud, 1er étage. Salle dite «des baillis» avec son décor restauré d'avant 1685. Vers la fenêtre figurent les armoiries du bailli Jean-Jacques-Joseph d'Alt. La salle comporte depuis peu un fourneau en faïence vernissée et daté de 1767 aux armoiries von der Weid et Praroman, provenant d'une pièce du même étage, appelée le «bureau du bailli». (G. Fleury)

Les lices méridionles à l'époque de LL.EE de Berne, selon Patrick Savary.

710

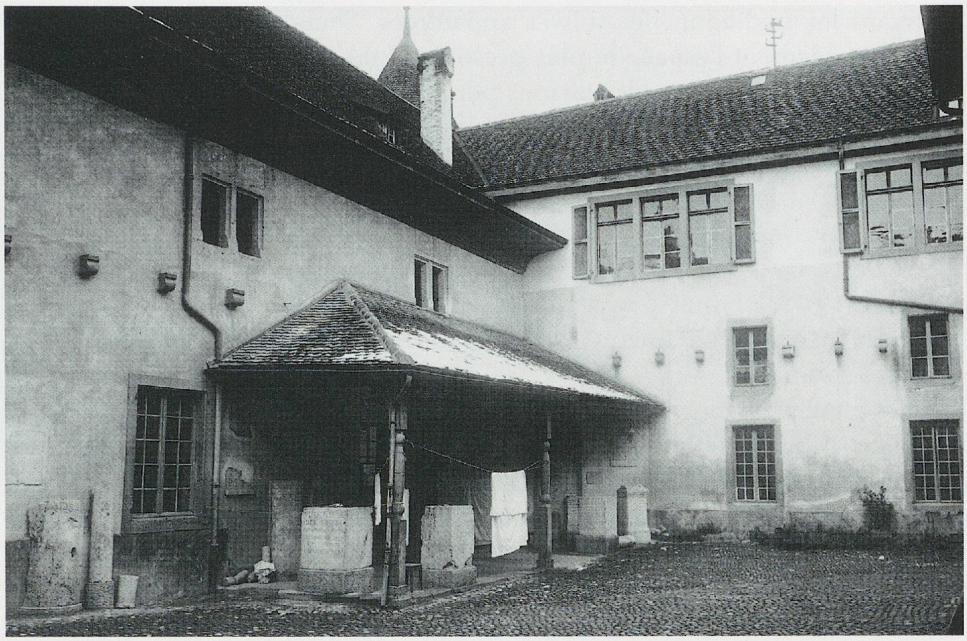

710. Château d'Yverdon, vue sur le couvert de la cour intérieure édifié par le charpentier Christian Portner en 1779. L'escalier qu'il protégeait a été supprimé en 1874, ce qui a fourni un espace couvert pour les récréations des écoliers. Par la suite, on a installé les principales trouvailles archéologiques monumentales. Depuis les années 1820 (période des premières «découvertes»), elles ont occupé divers emplacements: en 1827, elles ont bordé non loin de la tour des Juifs la promenade derrière le château, dite alors «des monuments» (actuelle rue Pestalozzi). Au moment de cet instantané, en 1929, le concierge avait visiblement investi l'endroit pour y faire sécher son linge. À cette époque, au plus grand dam de la Société du Musée, les écoliers se permettaient d'appuyer leurs vélos contre les blocs romains. On remarque encore les trois grandes baies rectangulaires ouvertes au rez-de-chaussée au moment de la création du corridor intérieur de 1778; toutes trois semblent alors disposer encore de leurs châssis et vantaux à petits carreaux originaux. À l'étage, la partie haute des fenêtres à croisée avait été obturée sans doute en 1779, au moment du rétrécissement des avant-toits pour y aménager le lambris. (AY, archives URBAT)

riques formaient sans doute un léger emmarchement recouvert de «planelles» en terre cuite; celle-ci sont remplacées par des dalles de grès coquiller en 1793[186].

En 1779, la cour intérieure reçoit dans son angle nord un «couvert» destiné à protéger le débouché d'une nouvelle rampe d'escaliers venant de la cave, ainsi que la porte dans le pan oblique du corridor. Ce couvert a été exécuté de façon très soignée par le charpentier Christian Portner, il présentait un appentis à croupe (fig. 710). La charpente, masquée par un lambris, reposait sur deux poteaux ouvragés. La main courante bordant la cage d'escalier était en planches «découpées d'un bon goût»; cette main courante a été enlevée en 1874 au moment de la condamnation de l'escalier. Le reste a été supprimé en 1969–1970, pour reconstituer l'*aula* du Moyen Âge[187].

Conclusions

De 1536 à 1798, le château a été une résidence baillivale. Derrière cette constante, il faut souligner les nombreuses transformations qui ont constamment maintenu les appartements au goût du jour, tant dans l'évolution du décor que dans celle des commodités. Progressivement, on a recherché la lumière et conquis de nouveaux espaces pour améliorer le confort. Limité d'abord au seul angle nord du château, l'appartement s'est progressivement étendu à toutes ses ailes. Au XVIe siècle, les petites pièces des tours nord et ouest ont été habitées, car faciles à chauffer. Cependant, leur éclairage laissait à désirer, et c'est pourquoi, pour les remplacer, on a commencé à subdiviser les grands espaces des corps de logis. À la fin du XVIe et au cours du XVIIe siècle, les fenêtres à meneaux distillent une lumière plutôt parcimonieuse, encore absorbée par les tons foncés des peintures murales. Les surfaces peintes alternent avec d'imposants meubles de menuiserie, comme des bancs à dorsaux ou des armoires qui doivent aussi absorber la lumière. Les pièces du nord sont d'autant plus sombres que la *Herrensaal* dans l'aile orientale présente dès 1638–1639 un décor très clair, formé d'un beige uniforme souligné de bandeaux noirs.

Au XVIIIe siècle, les changements sont radicaux. Les grandes fenêtres classiques s'imposent dès 1720 et vont notablement améliorer l'éclairage, surtout dans les pièces qui recevront progressivement des plafonds gypsés blancs

couvrant les traditionnelles solives apparentes. Seule la «salle d'audience», incontestablement l'espace le plus prestigieux du château, reçoit en 1744 un plafond lambrissé, à grands caissons peu profonds, peint avec un motif central, certainement les armes de LL.EE., qui répète celui qui a été couvert. En 1778, les bois naturels de certains sols disparaissent sous une couche de «gris perle». Les lambris de hauteur, présents surtout au nord, gardent la chaleur et sont recouverts de couches picturales de plus en plus claires. Les corridors intérieurs, qui remplacent les grands avant-toits de la cour, contribuent aussi au confort et à la bonne température de l'appartement.

Quant à l'ameublement, il change radicalement. L'inventaire de 1720 des meubles, propriétés de LL.EE. (annexe 1d, p. 755), comportant pour l'essentiel des meubles typiques du XVIIe siècle, est encore très abondant, alors que celui de 1772 (annexe 1e), est d'une franche pauvreté. Dans l'intervalle, l'ameublement a dû suivre la mode et s'adapter aux intérieurs du siècle des Lumières. À vrai dire, les effets personnels du bailli prennent de plus en plus d'importance. Comparé aux listes données entre 1670 et 1720, l'inventaire du mobilier personnel (annexe 1f, p. 756) mis en vente en 1796 par l'avant-dernier bailli, Vincenz von Sinner, met en évidence toute l'évolution qui a marqué le XVIIIe siècle : l'intérieur de la résidence baillivale est très proche de ce qu'on peut encore voir en ville dans certaines maisons de maître.

À deux exceptions près qui concernent les courtines est et sud, les travaux du XVIe siècle n'ont pas augmenté l'importance des jours; au contraire, ils les ont même diminués, avec l'obturation de la grande verrière de la chapelle notamment. La plupart des baies médiévales sont conservées et réutilisées, en particulier celles de l'*aula* dont l'aspect ne jurait pas avec le goût dominant au XVIe siècle et qui éclairent, à côté de la nouvelle *aula* restreinte créée dès 1536, les espaces les plus prestigieux du château dans l'angle nord, dévolus à la résidence baillivale. Les circulations sont très proches de celles de la période savoyarde, en particulier de ce qui avait été initié avec le projet inachevé de reconstruction après les guerres de Bourgogne. Les portes adoptent toujours le plein cintre et le gros chanfrein, ne se différenciant que par le matériau, non plus de la molasse mais de la pierre jaune de Hauterive, et par un décor plus élaboré, caractéristique des 2e et 3e quarts du XVIe siècle. En 1648 encore, dans la façade nord, les fenêtres ouvertes pour la nouvelle chambre du receveur ont des encadrements de molasse, dissimulés derrière un enduit ou au moins un badigeon ; elles s'apparentent et s'harmonisent ainsi avec celles du Moyen Âge à l'étage inférieur.

Au XVIIIe siècle, on assiste à une rupture, par l'introduction des fenêtres de forme classique, «à la nouvelle mode», ouvertes dans les courtines comme dans les façades de la cour intérieure. Les premières apparaissent dans la courtine nord dès 1715–1716 pour la «salle d'audience» [109-2] et la «chambre du bailli» voisine [109-1], ainsi que dans la courtine sud vers 1722 pour la «chambre du trésorier» [120-5] ; elles présentent un encadrement en pierre jaune de Hauterive à linteau droit, très saillant pour recevoir le crépi des façades. Ce parti, que reprendront encore les baies percées au cours du XIXe siècle dans ces mêmes courtines, a été le fait de Johann Gaspard Marti, tailleur de pierre originaire de Rapperswil (Saint-Gall), installé à Yverdon dès 1710. Ses capacités ont dû être réelles et sa fortune a crû rapidement puisqu'en 1712 il est qualifié d'architecte et qu'il obtient la bourgeoisie d'Yverdon sous le nom francisé de Jean-Gaspard Martin, après avoir payé la somme considérable de 1000 florins[188]. Ses capacités, et sans doute l'appui influent du bailli d'Yverdon, Jean-Charles Steiger, baron de Rolle, ont incité LL.EE. à créer la fonction nouvelle d'«inspecteur général des bâtiments souverains» pour l'ensemble du Pays de Vaud, dont il a été le premier titulaire dès 1717[189]. La fenêtre rectangulaire, donc à linteau droit, est une caractéristique de cet architecte ; on

711

712

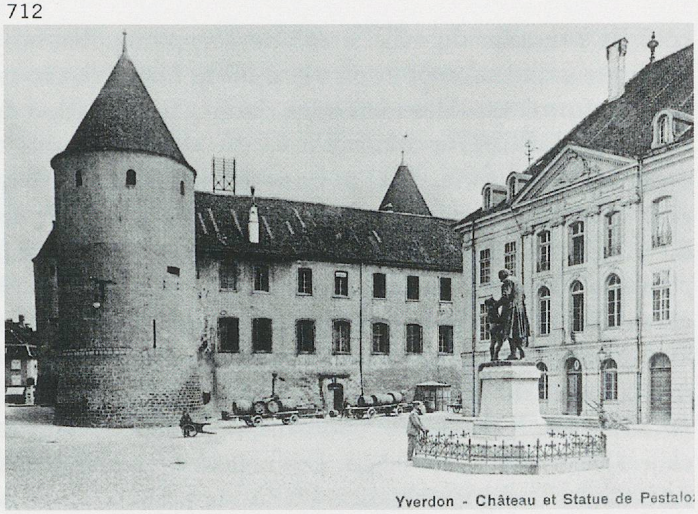

711. Château d'Yverdon, courtine occidentale, les deux fenêtres ouvertes en 1778 pour éclairer la nouvelle salle à manger [115-4], sur le même modèle que les deux premières de 1757 pour l'ancienne salle à manger [110]. Etat en 1968. Il faut relever l'encadrement en pierre jaune de Hauterive très particulier de ces baies; il copie, en le simplifiant, le parti des fenêtres du XIIIe siècle, sans doute pour s'harmoniser avec celles subsistantes. En effet, le jour proprement dit est rectangulaire, son encadrement est orné d'une gorge. De rectiligne au dessus du jour, le linteau passe à l'arc surbaissé au nu de la façade par une sorte de délardage. Observer les trous d'ancrage d'une grille, posée dès 1536 sans doute, qui protégeait l'ancienne baie médiévale. (P. Margot)

712. Le château d'Yverdon au début du XXe siècle. Avec ses fenêtres à encadrement et linteau surbaissé peints en ocre, apparues dès 1757, la façade occidentale du château s'était intégrée harmonieusement à l'ensemble classique de la Place. La tour, sans ouverture récente, évoque au contraire la forteresse médiévale. (MY, D. de Raemy)

la retrouve par exemple au logis des Bains à Yverdon, qu'il édifie pour la ville dès 1731, comme dans les nombreuses cures qu'il est chargé de bâtir ou de reconstruire entre 1710 et 1738[190].

La fenêtre à linteau en arc surbaissé (fig. 711) – ou délardé en arc surbaissé – a dominé dans les courtines occidentale et orientale du château, car les premières apparues à cet endroit en 1757, pour la nouvelle salle à manger du bailli [110] résultent d'un courant nouveau introduit par le successeur de Martin à l'inspectorat des bâtiments de LL.EE., l'architecte du Val-de-Travers (Neuchâtel), Daniel-Henri Vaucher, qui fonctionnera de 1744 à 1752. Sous sa houlette, le linteau à arc surbaissé s'impose dans l'architecture civile yverdonnoise dès 1745, par exemple à la maison Russillon à la rue du Four 25 (1751), comme une «importation» de l'architecture classique neuchâteloise où il était déjà pratiqué, pour se maintenir jusque dans les années 1780[191].

Enfin, il convient de relever que les embrasures intérieures de ces fenêtres ont été équipées de voussures en brique de facture en général soignée. Cependant, avec les travaux de 1778, on a recours pour cet élément aux madriers en bois, systématiquement utilisé au XIXe siècle et au début du XXe. Cette modification de technique s'explique par les changements de parti dans le décor intérieur, notamment lorsque les enduits apparents ont été abandonnés au profit des boiseries ou des plafonds gypsés posés sur un littelage. Contrairement au premier, ces deux derniers types d'aménagement n'exigeaient pas obligatoirement un support pierreux uniforme. Ce point méritait d'être souligné, car il a facilité la datation de certaines de ces baies, mal documentées par les sources écrites.

Dès 1720, avec le percement des fenêtres «à la nouvelle mode», mais surtout avec les transformations de 1778–1779, le château perd progressivement son caractère militaire, fermé et massif. Il s'ouvre vers l'extérieur en organisant ses façades en harmonie avec les édifices de la Place (fig. 712). Jean-Georges Pillichody résume dans son journal en quelques mots cette métamorphose: «Pendant la préfecture de Mr le baillif Fischer, le château a bien changé de face, il y a fait un corridor, de nouvelles chambres, des fenêtres neuves vis-à-vis le magasin, il en a descendu d'autres du côté de la place; il a fait couper et raccourcir les avant-toits de la cour, pratiquer un escalier neuf pour une entrée nouvelle à travers la cave du côté de la place, construire une remise et un bûcher entre le château et la maison de ville, élargir l'entrée de la ville le long du château en reculant la muraille du fossé presque de la moitié, et enfin après tous ces changement d'alentour, il a fait percer la muraille de ville pour une entrée dans le jardin... Cette année [1780], le mur qui faisoit l'enceinte du fossé du château a été de beaucoup reculé, la grande entrée du château s'est faite du côté de la place, les remises et le bûcher ont été placés à

côté, la muraille de ville a été percée pour aller au jardin et la fontaine publique a été adossée contre le mur du fossé»[192]. On reviendra plus loin sur les transformations des alentours, dans la présentation des dépendances et de l'appareil défensif du château.

En conclusion, il faut rapidement évoquer la question des *crépis* et *enduits* sur les façades. Il est bien difficile de cerner de ce point de vue l'aspect du château aux diverses époques de sa longue existence, tant le travail de suppression de ces enduits a été efficace en 1903 et 1918–1919 pour les courtines et en 1956 pour la cour intérieure, sans qu'aucune analyse de ces revêtements ait été conduite. L'étude des maigres fragments retrouvés sur les courtines a montré tout de même que celles-ci étaient enduites, ce que l'iconographie ancienne (du XIXe siècle) confirme largement. Les teintes retrouvées sont très claires, dans les blanc beige. Les couches les plus anciennes révèlent sur les enduits des badigeons blancs. Durant la période bernoise, ces badigeons sont de couleur ocre pour les encadrements de portes et de fenêtres. Deux couches de cette couleur ont été appliquées sur les baies de l'ancienne *aula* médiévale, couvrant un badigeon plus ancien, de couleur blanche. Les constats sont les mêmes sur une des fenêtres à croisée et linteau en accolade ménagée après 1490 à l'étage de la façade de l'aile orientale (fig. XXVI-713). Le parement de la grande tour a été recouvert à une époque indéterminée, mais après la reconstruction de sa charpente (1507). Il s'agit d'un fin crépi projeté, non peint. Le mortier mis en œuvre est très blanc. Le sable utilisé, présentant des nodules noir et ocre, a contribué à foncer légèrement cette couleur blanche vers un gris beige[193] (fig. XXVI-714). C'est sur la base de ces divers constats qu'a été entrepris le recrépissage de la courtine nord en 2001. Une teinte blanc beige avec une composante de gris a été choisie pour le badigeon. Les encadrements des baies ont été soulignés par un ocre (fig. XXVI-715).

715.1

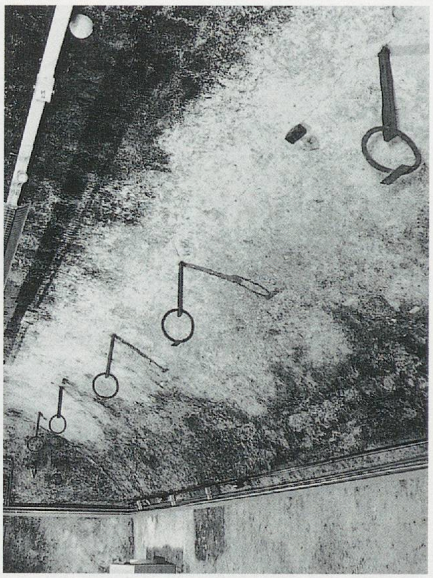

715.1. Château d'Yverdon, celliers sous le corps de logis nord [005], moitié méridionale de la voûte de 1536–1539, vue en direction de l'est. Etat en 2004. Série de 5 anneaux de fer destinés à recevoir une forte perche en bois pour y accrocher, hors de portée des rongeurs, des sacs ayant pu contenir des denrées ou des archives. Une autre rangée de 5 anneaux est ancrée dans la partie septentrionale de cette même voûte. (Fibbi-Aeppli)

Les dépendances

Le train de vie du bailli et de son administration, comme celui des gens d'Yverdon, reste essentiellement rural. Les terres appartenant au bien-fonds du château sont exploitées pour alimenter la table du bailli. D'autres domaines plus éloignés du château sont également gérés directement par LL.EE., pour le profit de l'Etat ou pour celui du bailli (annexe 1g). Diverses dépendances, régulièrement entretenues, en témoignent.

On a déjà parlé des *greniers*, situés dans l'aile sud et au-dessus des appartements, avec leur boulangerie et leurs fours. Si les céréales des dîmes constituent un revenu essentiel, l'apport viticole est loin d'être négligeable, car le paysage est encore très marqué par les vignes, qui connaîtront une récession terrible à la fin du XIXe siècle avec l'apparition du phylloxéra, de l'oïdium ou du mildiou. Dans le nord du canton, la récession est sans doute encore marquée par le changement climatique qu'a entraîné la correction des eaux du Jura de 1879. Une idée de cette grandeur passée peut être suggérée en remarquant que 94% du domaine viticole du district d'Yverdon ont disparu entre 1900 et 1977[194].

À leur arrivée, LL.EE. exploitent elles-mêmes les vignes situées sur les contreforts du Jura, de Montagny à Valeyres-sous-Rances. La plupart, provenant surtout des anciennes propriétés ecclésiastiques, ont été rapidement affermées. Cependant, quelques-unes, située au lieu-dit «La Crusille», à Valeyres-sur-Montagny, sont encore cultivées par des hommes engagés directement par le bailli. Le raisin est acheminé au château, qui dispose, dans la cave occidentale peut-être, d'un *pressoir*. S'y trouvent également des fûts pour

716

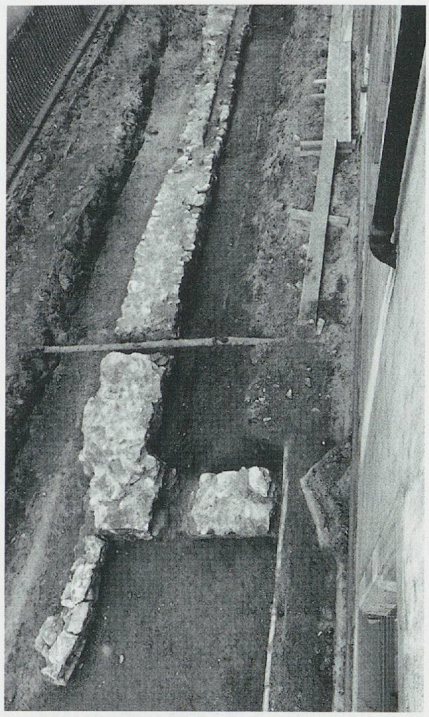

716. Yverdon, rue du Casino, fondations des façades occidentale et méridionale des anciennes écuries de LL.EE. dépendantes du château, réédifiées en 1698 sous la direction du secrétaire baillival Marc de Treytorrens. Etat en 1989. (Fibbi-Aeppli)

la vinification et le nécessaire pour les vendanges[195]. Le pressoir, cité déjà en 1555, est régulièrement réparé. En 1775, il est complètement rénové et en 1783, on souhaite déjà le remplacer par un modèle métallique, comme celui qui équipe la maison des vendanges de LL.EE. à Mont-la-Ville(?), mais il semble que ce dessein n'ait pas été mis à exécution[196]. En 1790 encore, de nouveaux fûts sont achetés soit pour la vinification, soit pour conserver le vin[197]. En 1775, par exemple, les caves abritent plus de 31000 litres, pour la plupart des vins blancs provenant de Rances, Chavornay, Villars, même de Baulmes ou Vugelles-la-Mothe[198]. Une part non négligeable revenait au bailli, formant ainsi le salaire ou plutôt la pension attachée à sa fonction, l'occasion souvent de s'enrichir. Celui-ci, pour débiter, obtient même en 1768, aux frais de son administration, un stand couvert en bois qui est installé dans le fossé occidental, près de la porte des caves[199].

Les *écuries.* On a vu qu'il était pratiquement impossible que les chevaux puissent entrer dans le château. D'ailleurs que seraient-ils allés y faire? Les deux séries de cinq anneaux fichés (fig. 715.1) dans la voûte couvrant la cave nord n'avaient rien à voir avec ces animaux mais soutenaient certainement deux longues perches auxquelles étaient suspendus des sacs ou des récipients renfermant les archives ou des denrées qu'on souhaitait conserver hors d'atteinte des rongeurs[200]. En règle générale, comme au Moyen Âge déjà, les chevaux étaient placés dans l'écurie située contre l'enceinte de la ville, au nord de la porte de la Plaine. Déjà intégralement reconstruite en 1575–1576[201], elle était formée d'une structure en pan-de-bois reposant sur un soubassement maçonné. Elle devait accueillir 15 chevaux. Un portail, apparemment imposant, fermait la cour de cette écurie[202]. Faut-il l'assimiler aux structures à contreforts issues du Moyen Âge, mises au jour en 1988 (voir p. 57)? En même temps qu'on édifie le grenier vis-à-vis, l'écurie est à nouveau complètement refaite en 1698, en maçonnerie cette fois, avec l'aménagement sur la partie antérieure d'un corps de garde[203]. Marc de Treytorrens, notable yverdonnois et bien introduit dans la hiérarchie administrative de LL.EE. puisqu'il est alors secrétaire baillival, est chargé de ces deux constructions par le trésorier romand Emmanuel Steiger. Les fouilles archéologiques ont mis en évidence les restes de ces deux édifices (plan 5, fig. 716), dont les dispositions ont dû reprendre ce qui préexistait, tout en s'étendant peut-être vers le sud. Mesurant en plan 4,00 m x 4,70 m, le corps de garde se situait immédiatement au nord de l'entrée de la ville. Il présentait un angle arrondi, sans doute pour faciliter l'accès aux écuries placées à l'arrière, longues de 16,30 m hors-œuvre. Ces deux édifices étaient peut-être séparés l'un de l'autre par une petite place de dégagement ou un vestibule couvert sur lequel donnaient les accès.

Les *lices du château* contribuaient non seulement à la protection du représentant de l'autorité bernoise mais abritaient également les animaux domestiques destinés à sa table. Au sud, une basse-cour avec son poulailler accompagne la porcherie[204]. Du côté de la Plaine se trouvait également un abri pour le petit bétail, peut-être l'étable à chèvres citée en 1567–1568, qui est réparé en 1765–1766[205]. Une paroi sépare la basse-cour du jardin qui sert de potager sans doute[206]. Un second jardin s'étendait encore hors des braies en direction de l'ouest: on s'y rendait par la poterne ouverte dans le mur ouest des braies. Celle-ci, munie d'un fort vantail en chêne, était suivie d'un petit pont qui devait enjamber l'ancien lit de la Thièle[207]. Le jardin extérieur, distinctement représenté sur les plans de Willading, de Treytorrens et du début du XIXe siècle encore (cf. fig. 727), était entouré d'une palissade en bois. Celle-ci était flanquée d'un petit pavillon qui contribuait à l'agrément de la famille baillivale. Cité pour la première fois en 1691, il est régulièrement entretenu au cours du XVIIIe siècle[208]. Le reste du pré à l'arrière de la ville reçoit encore un pigeonnier, pour abriter des pigeons sans doute voyageurs[209]. Il était

717

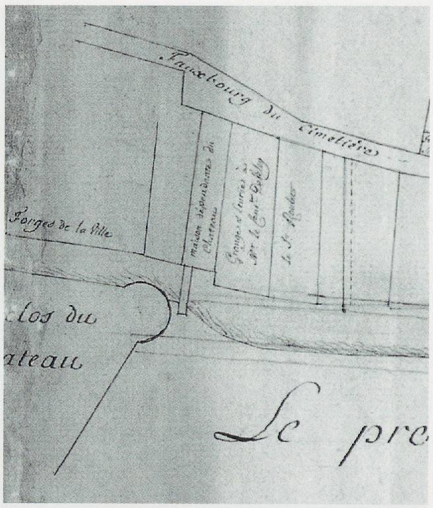

717. Plan du lit de la «petite rivière» dressé par le commissaire Develey en août 1792 (Archives d'Yverdon, Archives des travaux, cartable 6 «Prés divers...», n° 30). Ce plan situe de façon précise au pied de la tour d'artillerie sud la passerelle franchissant le canal oriental pour gagner la grange et le logement du fermier et des gardes, situé à l'emplacement de l'actuel n° 8 de la rue du Valentin. (AY, Fibbi-Aeppli)

certainement fauché ou mis en pâture pour les vaches, sorties des étables sises au faubourg de Notre-Dame (rue du Valentin n° 8).

Sans qu'on soit certain qu'elle se situe bien à cet endroit déjà, l'étable à gros bétail est citée en 1585 pour la première fois. Celui-ci devait encore aller paître sur les possessions du château, sur le clos des Bains ou de Gleyres ou encore au pré des Digues, à l'ouest de la Thièle. En 1728–1729, cet édifice est reconstruit de fond en comble sous la direction de l'architecte Jean-Gaspard Martin[210]. Il est formé de deux corps de bâtiment[211]: celui donnant sur la rue renferme à la fois la grange et les étables, alors que celui qui est situé du côté de la rivière abrite les logements du vacher et d'au moins deux gardes du château. En 1707–1708, on refait une petite passerelle jetée sur la Thièle orientale qui relie le pré du château à la grange du Faubourg Notre-Dame[212]. Ce pont se situe au pied du boulevard sud[213] (fig. 717).

Les fossés du côté de la ville, ayant perdu leur rôle défensif, reçoivent au XVIIIe siècle le débit de vin dont on a déjà parlé (voir p. 481). Plus tard, en 1780, au moment de la création de la nouvelle entrée occidentale, celui-ci est remplacé par un vaste hangar de 15 m x 10 m, construit entre la porte de la cave et la tour des Juifs. Il est conçu en deux parties, l'une abrite les carrosses et autres chariots, l'autre sert de bûcher, peut-être dans ce dernier cas pour pallier la suppression des avant-toits de la cour intérieure. Comme à l'entrée nord, la couleur rouge est très présente[214].

L'appareil défensif du château

(Plans 6-23, saumon et brun)

LL.EE. de Berne, les nouveaux maîtres d'Yverdon, vont devoir continuer ce que les Savoie avaient commencé après les guerres de Bourgogne: adapter l'appareil défensif du château pour qu'il puisse résister aux assauts de l'artillerie qui, depuis le troisième quart du XVe siècle, a fait de grands progrès. Auparavant, c'était surtout une arme psychologique destinée à terroriser par le vacarme qu'elle provoquait. Révélés chez nous dès les guerres de Bourgogne, les nouveaux canons sont plus solides et la poudre de meilleure qualité. Le boulet de fonte remplace celui en pierre, souvent trop fragile. L'artillerie acquiert donc une grande force de frappe. Pour s'en protéger, tout en tenant compte de la conception des édifices hérités du Moyen Âge, deux possibilités se présentent alors: renforcer les maçonneries pour qu'elles puissent mieux absorber les chocs d'une part, et étaler les ouvrages défensifs pour tenir le château – et la ville – hors de portée du tir de l'ennemi d'autre part. À Yverdon, les Bernois vont effectivement renforcer les murailles du château et de la ville, mais, quant au reste, ils se fieront aux protections naturelles. Seul le flanc sud de la ville sera pourvu dès 1615 d'un rempart bastionné (cf. fig. 727), que l'on décrira plus loin, puisqu'on peut le considérer comme une défense périphérique liée au château.

Les principales campagnes de fortification entreprises par Berne à Yverdon commencent en 1536 bien sûr, lorsqu'il s'agit de s'imposer dans le pays nouvellement conquis. Plus tard, dans le contexte général des guerres de religion, qui creusent les antagonismes entre cantons protestants et cantons catholiques, avec en plus le problème genevois, les Bernois investissent beaucoup dans l'équipement de leurs places fortes. Les travaux de fortification, à l'enceinte de la ville comme au château, sont en effet considérables dans les

années 1560[215]. Cet effort se prolongera dans les vingt premières années du XVIIe siècle. À cette époque, la Savoie n'a pas encore renoncé à ses possessions vaudoises et même si, en 1610, elle s'engage à respecter la souveraineté de Berne, ses alliances avec l'Espagne, suzeraine de la Franche-Comté, inquiètent LL.EE., qui se sentent ainsi prises en tenaille par les plus puissants représentants de la Contre-Réforme. La fortification du château n'a valu à LL.EE. qu'un effort relativement modeste en regard de ce qu'elles ont dû engager pour l'ensemble de l'appareil fortifié de la ville. Il vaut donc la peine d'indiquer succinctement quelques jalons importants de celui-ci afin de mettre en évidence l'évolution de la manière de fortifier: cela permettra de mieux appréhender la valeur défensive nouvelle du château d'Yverdon comme de ses congénères, dont on examinera plus loin[216] le destin durant cette période.

En 1559, le fameux traité de Cateau-Cambrésis rapprocha deux ennemis irréductibles, le roi d'Espagne Philippe II, successeur de Charles-Quint, et Henri II, qui avait accédé au trône de France à la mort de François Ier en 1547. Leur ennemi commun: les protestants. La Savoie se vit restituer ses territoires et l'Espagne occupa la Bourgogne en plus de la Franche-Comté qu'elle possédait déjà. Emmanuel-Philibert tenta d'entraîner le pape et ces deux souverains à la conquête de Genève et, par lettre du 21 avril 1559, somma Berne de lui restituer son patrimoine. Avec la mort d'Henri II, dans un tournoi organisé à l'hôtel des Tournelles à Paris le 30 juin, le duc de Savoie perdait un allié, mais il est probable que cet événement n'a pas eu d'influence fondamentale sur le cours des choses pour Berne. Objectivement, l'Espagne n'avait pas intérêt à la guerre. La Franche-Comté était un apport de revenus et de soldats pour mener sa politique belliqueuse en Espagne même, en Flandres, contre les Turcs ou contre l'Angleterre. Une occupation savoyarde de Genève et de Vaud aurait entraîné une forte réaction des protestants, nombreux en Franche-Comté, qui auraient alors pu compter sur le soutien de Berne et des cantons réformés.

Cette situation tendue a été ressentie à Yverdon. Berne voulut faire de la ville une place bien défendue. Pour cela, l'avoyer et conseil de Berne fit part à la ville, en juin 1560, qu'en cas de menace de guerre, il faudrait faire raser les faubourgs de la Plaine, du Four (soit l'actuelle rue de la Maison-Rouge) et de Notre-Dame (la rue du Valentin), car ils étaient dangereux et indéfendables si on ne les entourait pas de puissantes murailles comme celles qui protégeaient la ville. Pour tenter de convaincre les Yverdonnois, Berne déclara que

718

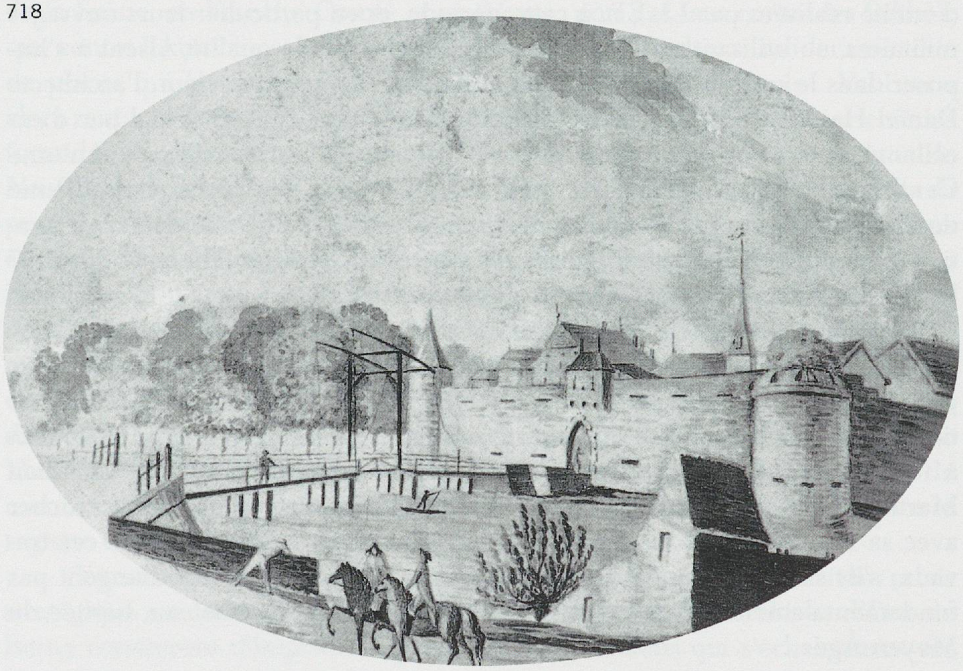

718. Yverdon, front occidental, porte et pont de Gleyres. Vue de la fin du XVIIIe siècle. La tour d'artillerie de droite, très semblable à celles qui ont renforcé les braies du château, a été édifiée en 1558. Elle a été dotée d'un fort parapet arrondi destiné à résister au tir des canons. (MY, Fibbi-Aeppli)

c'était pour la sécurité de ses fidèles sujets qu'elle prenait ces mesures: «Et pour ce vous avons de cela bien voulu advertir que notre intention et resolution est que lesdits edifices des faulxbourgs soyent desmolis par ceulx qui les possedent plustost à loysir et touteffoys sans delay que de les voir embrasés de feu et derochez impetueusement sy quelque incident subict de guerre advenoit, occasionnant telle subite démolition. Et a ce faire nous semble que trouverez places vacantes en abondance dans la ville ou pourrez restaurer tels edifices necessaires sans superfluité y employant la matiere restante de la demolition desdits faubourgs»[217]. Ce texte est digne d'intérêt. En effet, Berne considérait la ceinture fortifiée – héritée du Moyen Âge, donc dépassée – de la ville comme suffisante. D'ailleurs, LL.EE. étaient justement en train d'engager des sommes importantes pour perfectionner cette défense en renforçant le front occidental de la ville avec la reconstruction partielle de l'enceinte, qui se voyait dotée de deux tours d'artillerie (fig. 718). On édifia également la tour-porte des boucheries ou Bachier à l'extrémité de la rue du Milieu. Par chance, il n'a pas été nécessaire de démolir ces faubourgs. Le contexte politico-militaire n'était en effet pas suffisamment menaçant pour que LL.EE. se lançassent dans des travaux très dispendieux, non seulement par les frais d'édification, mais également par le coût important qu'aurait entraîné l'achat des parcelles et des maisons à éliminer.

Berne établit un réseau de renseignements en Franche-Comté pour être constamment informée des mouvements de troupes espagnoles; c'est le bailli d'Yverdon qui est chargé de pourvoir à cette organisation[218]. En 1616, les ingénieurs Valentin Friederich de Bâle et Claude Flamand, hydraulicien de Montbéliard, visitent les villages du Jura dans le but de renforcer les frontières. Ils sont à Ballaigues en 1622–1623 pour l'édification de fortifications de terre palissadées[219]. Avec la guerre de Trente Ans (1618–1648) se développe une phase active de conflits entre les couronnes française et espagnole, très préjudiciables à la Franche-Comté. Tout en maintenant une surveillance sans relâche des frontières, LL.EE. déplacent alors leur effort militaire en Argovie (Lenzbourg, Brougg, Aarbourg) et autour de leur capitale, en la dotant en 1622– 1634 d'une enceinte bastionnée verrouillant l'accès par l'ouest, et cela toujours sous la direction de la paire Heintz/Friederich, qui réalise là un ouvrage de très grande ampleur et très achevé, après leurs esquisses vaudoises[220].

Comme par le passé, les fortifications ne se limiteront pas à être pragmatiques et utilitaires, mais se donneront à voir. Les grandes constructions d'édilité réalisées par LL.EE. à cette période, et en particulier leurs ouvrages militaires, en utilisant une expression architecturale de qualité, visent à s'imposer dans le cadre urbain. Un maître d'œuvre de grande valeur, l'architecte Daniel Heintz, originaire de la Valsésia, secondé en Pays de Vaud par d'excellents maîtres maçons, comme le Valsésien Albrecht Schmid, Antoine Centlivres ou Antoine Vallon, de Molondin, le maître de l'ancienne Académie de Lausanne, a contribué substantiellement à élever la qualité de ces réalisations. Avec Albrecht Schmid, Heintz reconstruit complètement en 1605–1607 la tour occidentale du château, qui s'était effondrée, et dont tous les jours, canonnières comme fenêtres, sont alors soulignés par des bossages (fig. 719). En 1610, toujours avec Albrecht Schmid, il conçoit une façade très élaborée pour l'ancienne porte de Gleyres, qu'il réédifie (fig. 720). Enfin, dans la tradition des clochers de pierre du vieux Chablais mais en un tour maniériste tout à fait original, le même Albrecht Schmid, avec son compatriote valsésien Marthe Heytz, réalise pour l'église d'Yverdon la partie supérieure du clocher avec sa flèche d'après un modèle en bois fourni par Heintz[221]. Tous ces travaux, s'ils suivent les modes ou l'évolution de l'armement, ne changent pas fondamentalement la silhouette générale de la ville et du château, héritée du Moyen Âge.

719. Tour occidentale, dite tour des Juifs, réalisée par l'architecte Daniel Heintz et le maître maçon valsésien Albrecht Schmid, 1605–1607. Etat en 1998. Le couronnement présente une alternance de baies et de canonnières. Les encadrements sont ornés d'un bossage d'esprit maniériste. Il faut noter la qualité de l'appareil de tuf aux blocs très soigneusement taillés. (Fibbi-Aeppli)

720. Yverdon, faubourg de Gleyres et de Cheminet, ancienne porte de Gleyres reconstruite en 1610 par Albrecht Schmid d'après des plans de l'architecte Daniel Heintz. Etat en 1995. Peu après son achèvement, cette porte sera condamnée au profit de celle située à l'extrémité de la rue du Lac. Le pont-levis ne sera pas construit et il faudra attendre 1995 pour que le passage sur la Thièle soit enfin établi! LL.EE. avaient pourtant voulu soigner les apparences, tout à leur gloire, en laissant l'architecte Heintz adopter un parti élaboré pour sa façade extérieure à l'organisation anthropomorphe. Au-dessus de la porte cochère, accompagnée du traditionnel accès piétonnier, était prévue une plaque sculptée aux armes de la ville et de LL.EE. sans doute, flanquée de deux canonnières à ébrasement extérieur circulaire, tels des yeux scrutant la campagne. Un parapet saillant sur consoles formant un mâchicoulis continu couronne l'ensemble; il est percé d'une fenêtre de guet flanquée de deux meurtrières à trou de serrure. Etat en 1995. (D. de Raemy)

719

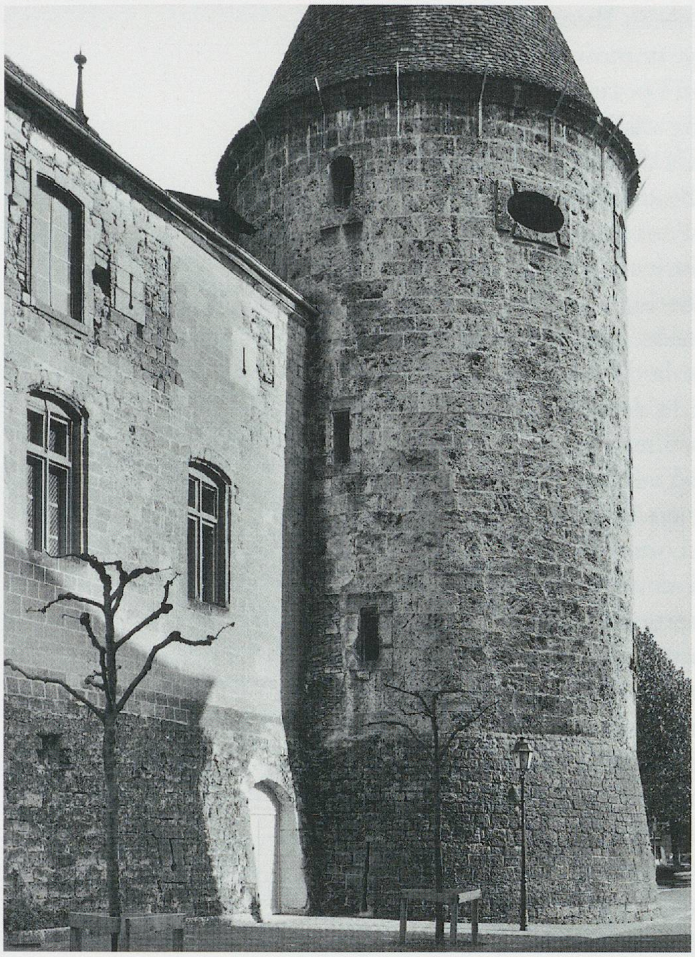

720

Tandis que les tensions étaient très fortes entre cantons protestants et cantons catholiques depuis 1656 (première guerre de Villmergen), la Franche-Comté, alors espagnole, fut définitivement conquise par Louis XIV en 1674. Cela n'arrangeait pas les affaires bernoises puisque l'approvisionnement en sel provenait dans une large mesure de Salins. La situation devint même critique dès la révocation de l'Edit de Nantes, car Louis XIV voyait d'un mauvais œil les cantons réformés accueillir les réfugiés huguenots. Durant le dernier quart du XVIIe siècle, Louis XIV raffermit considérablement ses positions au nord de la Suisse, en Franche-Comté et en Alsace, non pas tant contre les Suisses, que contre l'Autriche et la ligue d'Augsbourg. Il décida de consolider une série de places qui bordaient l'arc jurassien, soit la frontière bernoise. Vauban a alors renforcé le fort de Joux (1675–1699) et Besançon (dès 1675), et créé les formidables fortifications alsaciennes de Huningue (1679–1682) et surtout de Neuf-Brisach (dès 1699). Berne avait voulu instaurer de ce côté-ci du Jura sa propre ceinture fortifiée qui fût le pendant des réalisations de Louis XIV. Dans ce contexte, le Conseil de Berne prit la résolution en 1685 d'opposer à la Franche-Comté une barrière de douze places qu'il s'agissait de fortifier, allant de Morges à Aarbourg[222]. Mais celle-ci resta pour l'essentiel virtuelle, car les menaces royales n'étaient pas assez fortes pour qu'elle fût réalisée. LL.EE. confièrent l'élaboration de nombreux projets à un de leurs jeunes patriciens, dessinateur de talent, Johannes Willading. Celui-ci connaissait l'œuvre de Vauban, il était certainement en contact avec ce dernier; cela permettait de montrer aux Français qu'on songeait à se défendre. Tout cela est resté dans le registre de la guerre psychologique.

Yverdon a été l'une de ces places, d'autant que la région restait un relais stratégique sur la route du sel à la frontière comtoise. Les archives d'Etat de Berne conservent d'importants projets de fortifications qui s'échelonnent sur

une vingtaine d'années, jusqu'au tout début du XVIIIe siècle[223]. Ils ont pour base les relevés de la ville effectués par Johannes Willading, nommé en 1670 ingénieur militaire de l'Etat; c'est un document exceptionnel puisqu'il figure en élévation les quatre faces du château avec ses braies (fig. XX/XXI-636), ainsi que la totalité des murs de ville. Ces projets (fig. XXVII-721), visant notamment à entourer complètement la ville d'un rempart bastionné ou à installer des redoutes sur les voies d'accès, auraient impliqué d'énormes moyens financiers, le meilleur marché dépassant les 3 millions de florins[224]!

En 1699, Hans Jacob von Diesbach, capitaine d'artillerie, ingénieur et topographe, succède à Johannes Willading qui vient de décéder. Dès lors, les projets de fortifications vont être influencés surtout par la Hollande, de laquelle Berne s'était rapprochée depuis la révocation de l'Edit de Nantes. Des ingénieurs se forment là-bas et en rapportent un art de fortifier propre à ce pays plat et irriguée qui ne peut que convenir au site d'Yverdon. Johann Berset, issu d'une famille patricienne bernoise, est capitaine en Hollande lorsqu'il élabore un projet très sophistiqué, malheureusement connu par le seul rapport explicatif qu'il en a laissé en 1702. Il a même pu consulter le plus grand ingénieur hollandais de l'époque, Menno Van Coehorn, l'alter ego de Vauban[225]. En 1716 sera quand même réalisée une digue susceptible de transformer Yverdon en une île entourée d'eau, selon les techniques hollandaises appliquées lors des guerres contre Louis XIV. Elle est l'œuvre conjointe du capitaine César Steiger et d'André du Plessis-Gouret, seigneur d'Ependes et surtout gestionnaire du canal d'Entreroches, dont l'esprit pragmatique a contribué à la réalisation du projet (fig. XXVIII-722). Pour le prix très modeste de 6826 florins, les du Plessis se voient confier l'exécution de la digue, qui longeait la rive gauche de la Thièle, des écluses du Canal d'Entreroches jusqu'au pont de Gleyres. Avec les hauteurs naturelles formées des cordons littoraux, elle auraient permis l'inondation des marais situés à l'ouest d'Yverdon, c'est-à-dire de contrôler les accès depuis Orbe et Grandson[226]. La réalisation de la digue est prévue en deux mois. Il s'agit d'une simple levée de terre, tenue par des pilotis et des fascines de bois, recouverte de gazon. Si elle correspond à l'esprit des ingénieurs néerlandais et si elle a inspiré un projet de fortifications périphériques à Pierre Pradès de la Ramière, auteur des très importantes fortifications de Genève (fig. XXIX-723), la digue ne fait finalement que reprendre une idée très ancienne déjà envisagée en 1530 par les autorités d'Yverdon à l'occasion des tensions entre Berne et Genève.

Hormis l'entretien de l'enceinte médiévale de la ville et de la timide apparition, en 1615 et en 1716, de fortifications spécifiques à l'époque moderne, les interventions de nature défensive se résument à peu de choses pour le château au XVIIe siècle, pour s'arrêter complètement dès les années 1720. On se contente en effet de remettre en état les meurtrières. L'édifice se limite à n'être qu'un arsenal, car c'est l'armement déposé qui est l'objet de soins attentifs; celui-ci est même progressivement et considérablement augmenté, puisqu'en 1691, l'arsenal de l'aile orientale ne suffit plus. Un nouveau dépôt d'armes est ouvert en 1696 au rez-de-chaussée du grenier en face du château. Puis dès le début du XVIIIe siècle, un troisième occupe tout l'étage de l'aile sud. Si le château est toujours destiné à protéger son occupant, ses armes et ses revenus céréaliers et viticoles, sa vocation militaire est reléguée au second plan. On accentue surtout son aspect résidentiel, qui se donne à voir de l'extérieur avec l'ouverture des fenêtres «à la nouvelle mode» dès 1716. En 1780, le fossé est rétréci pour le plus grand avantage des autorités yverdonnoises qui peuvent ainsi agrandir leur place. La description qui suit va non seulement mettre en évidence l'appareil défensif du château mais aussi montrer comment celui-ci a progressivement disparu.

■ **Défenses périphériques** – On ne sait dans quel état LL.EE. de Berne ont hérité des murs de braies. On a vu leur importance au Moyen Âge et, à l'instar de celles qu'ils ont édifiées pour la ville, les Savoie ont probablement assuré la réparation des braies du château après les guerres de Bourgogne. Celles représentées sur les relevés de l'ingénieur Willading sont sans doute très proches des dimensions médiévales. LL.EE. procèdent en tout cas à leur renforcement au moyen de deux tours d'artillerie aux proportions trapues. Ces dernières sont munies d'un fort parapet en quart de rond, à l'exemple de ce qui a été réalisé au sommet des tours et des courtines du château de Morges dès 1544. Les relevés de Willading montrent également dans les parties basses une série de meurtrières qui ont été ouvertes, soit en 1536, soit lors des importants travaux de 1568–1569 par le maçon valsésien Antoine Bodmer et de 1587–1590 par les maçons et tailleurs de pierres de Molondin, Antoine Centlivres et Jacques Vallon, qui consolident par ailleurs ces braies. À cette occasion, celles au sud du château semblent avoir été surélevées d'une toise (2,60 m) sur une longueur de 24 m[227], et ajourées de 7 meurtrières à trou de serrure en grès de La Molière. On y installe encore, à proximité du boulevard, une échauguette en bois[228] (fig. 724). Les braies de la Plaine font l'objet d'une grosse reprise en sous-œuvre et reçoivent cinq meurtrières. D'après le relevé de Willading, les parapets des braies paraissaient munis de meurtrières à trou de serrure, mais aussi, par endroits, d'un crénelage semblable à celui des deux tourelles. Leurs percements défensifs sur deux niveaux démontrent que les Bernois avaient renoncé à faire des lices un terre-plein de fausses-braies comme le souhaitait le projet de reconstruction de 1534[229]. S'il avait été réalisé, ce projet aurait condamné la zone défensive des celliers-casemates du château. On peut imaginer une braie remparée, séparée de la courtine du château par un fossé, mais la place aurait manqué pour un tel aménagement[230]. Les deux tours d'artillerie (boulevard < *Bollwerk*) sont bien destinées à l'artillerie puisqu'en 1676, un canon tirant des boulets de 12 livres (*Viertelkartaune*) se trouve sur le boulevard des braies orientales. En 1682, son affût est réparé[231]. Le relevé de Willading le montre pointé sur le faubourg de la Plaine[232]. Vulliemin en représente un sur le boulevard du jardin (cf. fig. 698).

724

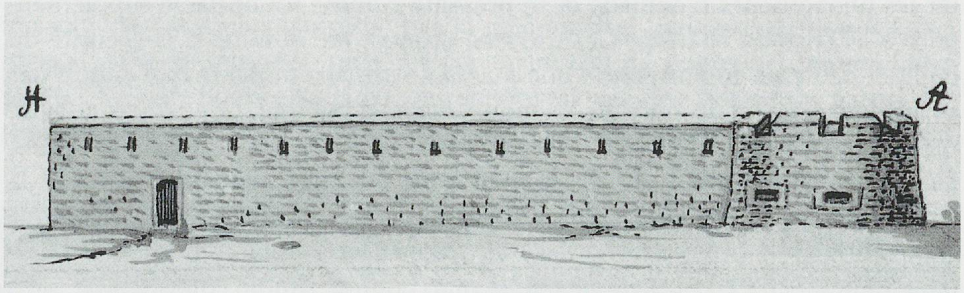

724. Détail du plan «n° 4», 1671, par l'ingénieur Johannes Willading, montrant les braies au sud du château, ponctuées par la tour d'artillerie située au bord de la Thièle orientale. Le parapet des braies est percé de meurtrières à trou de serrure dont sept sont l'œuvre en 1587–1588 de Jacques Vallon et Jacques Tacheron. La poterne reliait la zone des lices aux prés du château. On y entrait avec les chars de céréales pour les acheminer dans les greniers de l'aile sud. (AEB, Atlas 7, n° 69)

Leurs Excellences rencontrent les mêmes désagréments que les Savoie et doivent aussi réparer les dégâts causés par l'érosion provoquée par les cours d'eau. Aussi, lors d'une décrue particulièrement marquée, une importante reprise en sous-œuvre est-elle entreprise en 1715 sous la direction de Jean-Gaspard Martin au boulevard en face de la Plaine et aux murs adjacents. Après les avoir reparementées en sous-œuvre avec du grès de La Molière sans doute, celui-ci protège les maçonneries au moyen d'une rangée de pilotis destinés à contenir les eaux de la Thièle dans leur lit. Ce travail est bien visible sur le relevé de Vulliemin[223].

Johannes Willading était chargé de la maintenance courante des fortifications et de l'entretien de leur artillerie. Il veillait à la sûreté des châteaux baillivaux. Autour de 1685, et après avoir constaté que les lices du château ne

725.1

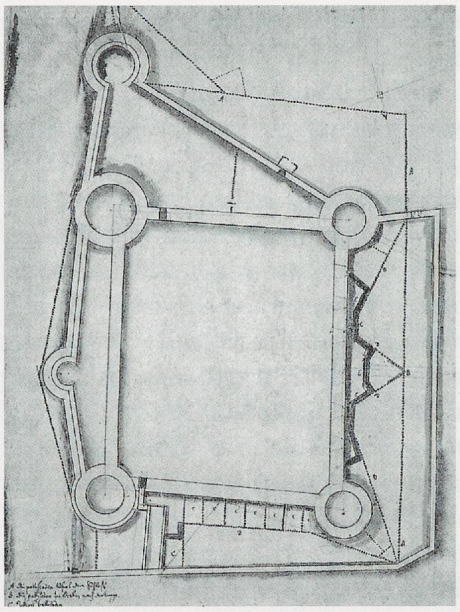

725.2

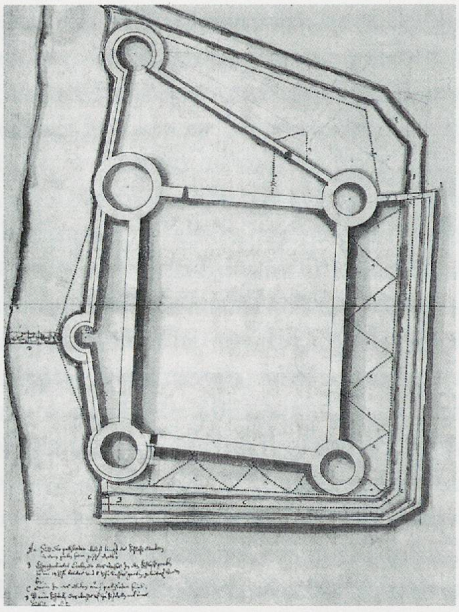

725.3

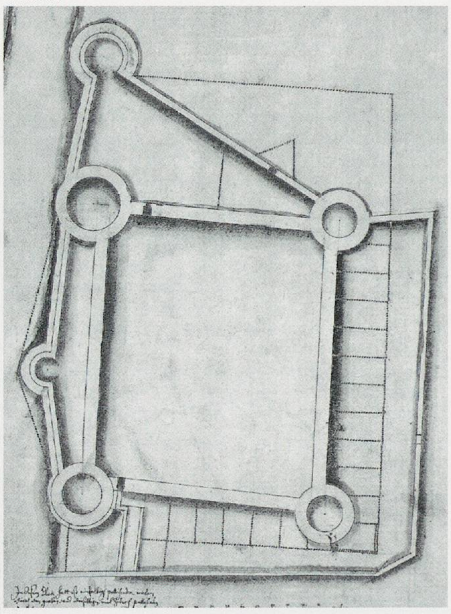

725.1, 2, 3. Johannes Willading, projets de fortification palissadée visant à renforcer les abords du château, trois variantes, vers 1685. Sur ces trois plans, le tracé des braies doit avoir été relevé avec précision, contrairement au château lui-même, pour justifier de la pertinence des tracés adoptés par les palissades. (AEB, Atlas 7, n° 29, 64 et 61)

sont pas des fossés puisque peu profondes, qu'on peut y entrer très facilement, il produit trois projets qui visent à leur redonner une réelle valeur défensive, alors qu'en temps normal elles abritent les annexes du train agricole du bailli. À cette fin, Willading conçoit un réseau serré de palissades. Sur l'une des variantes, la porte occidentale des caves est encore protégée par un ouvrage avancé maçonné (fig. 725.1); sur l'autre, Willading prévoit de creuser les lices sur leur tiers extérieur pour les inonder en partie (fig. 725.2). Le canal aura 14 pieds de large (4,10 m) sur 8 pieds de profondeur (2,34 m). L'eau est prise en amont dans la Thièle orientale et rejetée en aval à proximité de la tour des Gardes. Un batardeau est prévu à cet emplacement pour contrôler le niveau à l'intérieur des braies. À l'est, les palissades sont placées à l'extérieur des braies, d'une part pour les protéger de l'eau et d'autre part pour créer un échelon défensif de plus. Willading prévoit en outre la démolition de la rampe maçonnée qui permet l'accès à la porte haute du château pour la remplacer par un ouvrage en bois, rapidement démontable. Le réseau palissadé doit éviter les phénomènes d'enfilade et se présente comme un obstacle supplémentaire à la prise du château. Ces travaux auraient été destinés à la sécurité du bailli et de l'Etat, moins contre une puissante armée étrangère que contre des sujets dont il fallait décourager les mouvements d'humeur. Ces projets, tout de même sortis d'un esprit acquis aux entreprises militaires, n'ont pas été agréés, par raison d'économie sans doute mais aussi par souci de proximité avec la population qu'il ne fallait pas alors provoquer inutilement.

Le mur de braies qui entoure les fossés-lices du côté de la Place a certainement dû être reconstruit dès 1536, mais comme simple contrescarpe, sans appareil défensif, ce qui a justifié les projets de Willading décrits ci-dessus. En 1767, la ville obtient le rétrécissement du fossé occidental sur une largeur de 4 pieds (1,17 m) à la hauteur du nouvel hôtel de ville, pour donner l'ampleur souhaitée à sa façade. L'ancien mur de contrescarpe et le nouveau reconstruit pour cette circonstance ont été retrouvés en 1988 et présentaient bien cet écart[234]. La semelle de fondation du second repose sur les remblais qui ont progressivement comblé le fossé, soit 1,10 m au-dessus de celle du premier mur, qui dans ses parties basses est bien celui du Moyen Âge. Ainsi, en 1767, le fond du fossé se situait quelque 0,2 m seulement en dessous du niveau de la place pavée, plus basse de 0,6 m que l'actuelle (fig. 726).

En 1780, les autorités yverdonnoises obtiennent de LL.EE. ce que les Savoie leur avaient refusé en 1530 et LL.EE. en 1766 encore[235], soit le comblement des fossés, partiel seulement, pour l'agrandissement de la Place. C'est

726

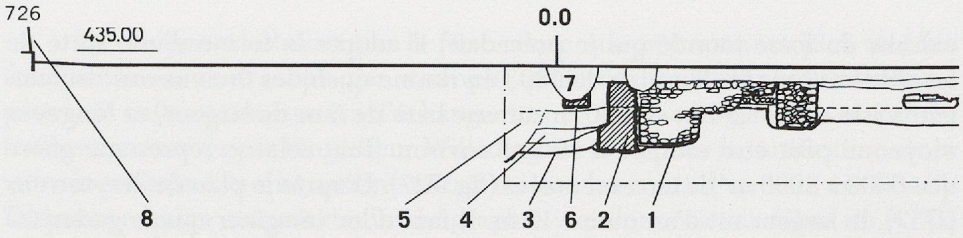

726. Yverdon, place Pestalozzi, relevé stratigraphique de la fouille technique faite devant l'hôtel de ville en 1988, 1:100, vue vers l'hôtel de ville (situation, voir plan 5). L'axe 0.0 correspond à l'angle oriental de l'hôtel de ville.
1. Les structures frontales des anciennes halles de 1461. **2.** Le mur de braie primitif, démoli en 1767 au moment de la construction de l'hôtel de ville actuel.
3. Le fond des lices médiévales.
4. Couches de remblais végétaux et naturels. **5.** Excavation de ces remblais, peut-être pour rendre les fossés humides.
6. Fondations du nouveau mur de braies édifié après 1767. **7.** Comblement de la fosse creusée au moment de la suppression du mur en 1799. **8.** Façade occidentale du château. Ech.: 1:200.
(AAM, relevé: D. de Raemy; mise au net: Jachen Sarott)

surtout celui du nord qui est diminué, pour élargir l'entrée en ville depuis la porte de la Plaine et donner plus de solennité à la perspective débouchant en particulier sur la monumentale façade du temple. Dès la rampe du château passée, obligatoirement conservée, le fossé se rétrécit de 11 m à 6 m. Le nouveau mur de contrescarpe forme un parapet de 1,17 m (4 pieds), mais est fondé à 2,35 m de profondeur afin qu'il ne repose pas sur les remblais du fossé mais sur les sables et graviers naturels. Non exploré dans ce secteur, ce mur devait contourner la tour nord et délimiter ensuite un espace concave dans lequel on installe la fontaine octogonale, qui est reculée de 5 m environ pour donner plus d'ampleur à l'espace central de la Place[236] (voir plan 5, n°s 7 et 11). Lors de ces travaux, on diminue la hauteur des braies occidentales, qui ne sont pas déplacées et qui ne dépasseront désormais que de 0,6 m le niveau de la Place. Elles servent de soubassement à une palissade en bois de 1,75 m de hauteur, peinte en noir. Cette palissade est interrompue pour l'accès à la cave, flanqué de chaque côté d'un pilier en pierre jaune, surmonté d'une boule décorative. À ces piliers sont accrochés les vantaux du portail: les braies médiévales sont ainsi devenues une simple limite de propriété. Le fossé est entièrement comblé[237] et on y établit un pavage dont le niveau est même un peu plus élevé (0,35 m) que celui de la Place, pour permettre l'évacuation des eaux pluviales. Comme on l'a déjà signalé, ce fossé reçoit, à l'ouest de l'accès aux caves du château, un vaste hangar charpenté.

Même s'il n'est pas destiné à protéger seulement le château mais bien l'ensemble de la ville, il faut signaler la construction du rempart de terre entre 1615 et 1618, dont il ne reste actuellement qu'un maigre vestige dans un jardin privé de la rue du Four. C'est en effet le seul exemple de ce type réalisé en Pays de Vaud par LL.EE., régi par les principes de défense en profondeur et de flanquement adapté à l'artillerie sur affûts roulants. Le principal obstacle au feu adverse n'est plus constitué par la maçonnerie, mais par les importantes masses de terre remuées, retenues par un réseau de poutres et parementées par de la maçonnerie ou plus communément par des mottes de gazon. Le rempart d'Yverdon était formé essentiellement des terres, sables et graviers

727

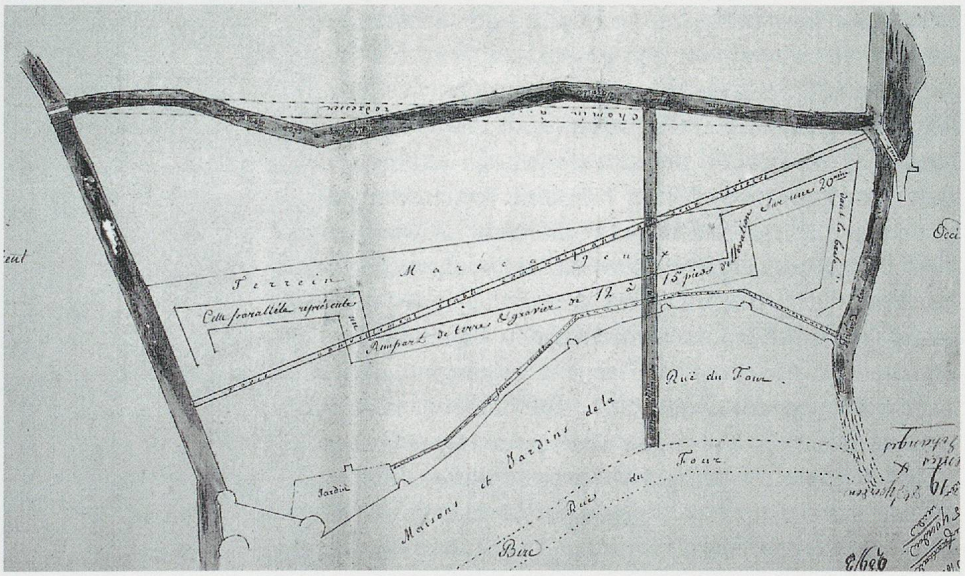

727. Le rempart de terre de 1615–1618, selon un relevé du 22 juin 1803 mettant en vente le vaste pré du château, autrefois possession de LL.EE. On observe également les jardins du château pour l'agrément des baillis. (ACV, R. Gindroz)

extraits du fossé inondé qui le précédait; il adopte la forme d'une sorte de tenaille bastionnée. Un plan de 1803 en donne quelques dimensions: sa hauteur varie entre 3,30 m et 4,50 m sur une base de 6 m de largeur, sa longueur moyenne peut être estimée à 500 m environ. Tout cela ne représente guère que 6000 à 8000 m³ de terres remuées (fig. 727). D'après le plan de Treytorrens (1737), la largeur est d'au moins 12 m. Il faut donc imaginer que le géomètre de 1803 n'a pas pris en compte le chemin couvert, en piètre état à cette date, et qui devait pratiquement se confondre avec le terrain naturel à l'arrière. Avec une hauteur maximale de 6 m à l'origine, on peut imaginer un mouvement de terre de l'ordre de 18000/20000 m³; cette réalisation, bien plus modeste que ce qu'on pensait jusqu'ici[238], est une version réduite et simplifiée d'un projet présenté en 1608–1609 par l'architecte Daniel Heintz et par l'ingénieur d'origine bâloise, Valentin Friederich, alors chargés du renforcement des faubourgs des Moulins et en particulier de la reconstruction de la tour-porte de Gleyres. Ils avaient imaginé un rempart à deux bastions d'une hauteur de 3,5 toises, soit plus de 10 m, et qui aurait impliqué un déplacement de 75000 m³ de terre, à réaliser par une équipe de 100 hommes pendant 55 semaines, soit 33 000 journées de travail étalées sur deux périodes estivales de 8 mois[239]. Ce qui aurait coûté la somme de 6600 couronnes, soit 41125 florins.

Cette somme n'a jamais été accordée par LL.EE., qui se sont contentées d'un ouvrage beaucoup plus modeste, réalisé dès 1615 par des ouvriers salariés avec l'appoint des corvées dues par le bailliage. Début avril, Valentin Friederich et le bailli firent piqueter et tracer dans le sol les dispositions générales de l'ouvrage; ils engagèrent de la main-d'œuvre, achetèrent 4 douzaines de paniers pour le transport de la terre et payèrent l'acheminement par bateau depuis Morat des victuailles nécessaires à 300 repas[240]. Si l'on ne sait ce qui a été honoré l'année comptable suivante depuis mai 1615, le bailli disposait de 6000 florins supplémentaires, sur lesquels il préleva plus de 3800 florins pour les salaires entre juin 1616 et janvier 1618[241]. C'est le receveur baillival Pierre Girardet qui fut chargé d'effectuer les paiements et de tenir les comptes. 50000 mottes de gazon environ furent taillées dans les prés des communautés voisines d'Ependes et de Grandson. Ce travail fut confié à une équipe alémanique, visiblement spécialisée dans cette activité, et le matériel acheminé par les canaux jusqu'à la hauteur du boulevard du faubourg des Moulins. De là, il fallut les transporter par char; c'est le voiturier Jacques Morel qui s'en chargea. Le bois utilisé provenait des forêts de Belmont et d'Ursins. Les corvées procédèrent au creusement du fossé humide et disposèrent les mottes sous la direction de Jean Stöckly. Elles furent nourries de pain d'orge et de soupe. Elles reçurent un habit de laine grossière noir et gris. Sept paires de chaussures ont été fournies. On peut en déduire que seules sept personnes y travaillaient en permanence, en sus du personnel spécialisé.

En 1617, à la demande des autorités yverdonnoises, LL.EE. sollicitèrent l'aide de l'ensemble du Pays de Vaud. Les réponses des villes ont été diverses; beaucoup refusèrent, arguant de grosses charges. Ces récalcitrants n'ont pas été contraints de s'exécuter, Berne ne voulant sans doute pas exercer une pression trop forte sur ses sujets et ménager leur susceptibilité[242]. Il semble qu'en 1619 les travaux étaient en voie d'achèvement, puisqu'on paya cette année-là les mottes de gazon pour les parements[243]. Il fallut même combattre les rongeurs qui ruinaient le rempart en y injectant de l'eau acheminée par une pompe installée dans le fossé. Les bastions étaient équipés de deux couverts en bois protégeant deux pièces d'artillerie[244], ainsi que de deux (?) guérites ou échauguettes, également en bois, pour la garde, le tout sans doute installé en août 1620 sous les conseils du sergent Lafleur de Genève[245]. Tous ces ouvrages charpentés ont dû être réalisés par le menuisier-charpentier Daniel Bertrand, alors très entreprenant et qui avait les faveurs de LL.EE.

728. Château d'Yverdon, courtine nord, portail d'entrée, détail du montant occidental en pierre jaune de Hauterive. Etat en 1987. La porte proprement dite est en arc en plein cintre et prend place dans un panneau rectangulaire dans lequel se rabattait le pont-levis. On observe les traces du plan incliné qui formait la terminaison de la rampe. Le rétrécissement de l'embrasure avec des réemplois de terres cuites, des blocs de tuf, et l'arrière-voussure en pierre jaune de Hauterive, est dû au maçon Jonas-Louis Reymond, le bâtisseur de l'hôtel de ville. L'escalier a remplacé la rampe en 1804; les marches primitivement en grès de La Molière ont été remplacées en 1889 par les actuelles en granit. (Fibbi-Aeppli)

Le rempart n'arborait pas la fière allure que présenteront plus tard les fortifications d'un Vauban par exemple, pourvues de beaux parements en pierre de taille et couronnées d'échauguettes. D'une façon générale et d'après les devis présentés par l'ingénieur Willading en 1686 pour la fortification de la ville, le recours à la maçonnerie aurait majoré les coûts d'un tiers environ[246]. D'après ce qu'on connaît de l'hydrographie yverdonnoise au début du XIXe siècle, on imagine que le fossé au-devant était inondable par le cours de la Thièle des Moulins, le surplus se déversant dans la Thièle orientale.

Une seconde campagne de travaux intervient en 1621–1622. Leur nature exacte n'est pas claire, mais on peut les considérer comme des réparations voire des améliorations introduites à l'instigation d'un nouvel ingénieur, spécialisé dans l'hydraulique, Claude Flamand, de Montbéliard, alors au service du duc de Wurtemberg et arrivé à Yverdon surtout pour s'occuper des fortifications bastionnées commencées à Ballaigues et seconder Valentin Friederich[247]. Comme cela avait été le cas à Genève en 1611–1614 au sujet des machines hydrauliques amenant l'eau du Rhône en ville[248], il semble que la collaboration de cet ingénieur avec les autorités bernoises ait été de courte durée; il est vrai qu'au même moment il propose également ses services pour la fortification de la ville de Bâle[249]. En effet, il n'a en rien participé à la construction fortifiée la plus considérable alors entreprise par Berne, l'aménagement entre 1622 et 1633 de l'enceinte bastionnée protégeant le front occidental de cette ville, sous la direction de Valentin Friederich (cf. fig. 740).

728

■ **L'entrée** – Lors des travaux de 1536, sur lesquels on a peu de précisions, l'entrée a également été très remaniée, tout en gardant cependant les mêmes principes défensifs qu'au Moyen Âge. Le portail médiéval a en tout cas été dédoublé à l'est par une petite poterne pour former le couple courant de la porte cochère pour chars et chevaux et de la porte piétonne[250]. La seconde a disparu en 1804 au plus tôt; la première en revanche a subsisté. Ses proportions restent modestes et n'autorisaient certainement pas le passage de chars. Elle est du type I, mais avec une modénature plus riche que celles de l'intérieur (cf. fig. 642). L'encadrement de la porte proprement dite est précédé par une profonde feuillure dans laquelle venait se placer le tablier du pont-levis une fois remonté (fig. 728). Celui-ci mesurait un peu plus de 3 m de longueur, pour une largeur de 2,30 m. L'embrasure actuelle a été trop remaniée pour permettre de comprendre le mécanisme de montée. Contre le mur de l'aile nord se trouve encore une encoche, taillée dans un grand bloc de pierre jaune de Hauterive (plan 12.1). Celle-ci aurait pu servir au verrouillage du portail. Pour la petite porte voisine, refaite complètement en 1589–1590 par le maître maçon Antoine Vallon, le charpentier Pierre Lombardet et le forgeron-serrurier Vallotton qui fournit tous les accessoires métalliques, les documents mentionnent un système à roue et à contrepoids[251]. Ce mécanisme, que les gardes manipulent depuis une galerie située au-dessus dans la cour d'entrée et acces-

sible par un escalier[252], permet de relever le tablier du pont-levis par l'intermédiaire d'une chaîne. En 1620, on répare une bretèche défensive qui surmonte l'entrée. Bien que la courtine n'en conserve aucune trace, on imagine que cette bretèche était essentiellement en bois[253]. L'emplacement de cette galerie et de cette bretèche amène à conclure que les traditionnelles rainures au-dessus des portes n'ont pas existé. Elles auraient impliqué en effet que les gardes fussent au rez-de-chaussée. Pour conforter cette hypothèse, on remarque que l'encadrement où devaient figurer les armes de l'Etat de Berne entre deux lions (?) affrontés avec la date de 1537[254] est formé de blocs trop allongés pour permettre l'aménagement de ces rainures (plan 7). Jugés sans utilité réelle à une époque où le château perd son caractère militaire, le pont-levis et son mécanisme de la grande entrée sont supprimés en 1772[255]. Cela permet de remanier l'embrasure de la porte qui reçoit alors, à l'arrière, son bel encadrement en pierre jaune de Hauterive formant arrière-voussure d'esprit Louis XV. Ce travail a été réalisé par Jonas-Louis Reymond, l'entrepreneur chargé ces années-là de l'édification de l'hôtel de ville. Le couvert de la rampe, en partie refait par le charpentier Rodolphe Recordon, est passé en couleurs par le peintre François-Louis Trosset.

La rampe qui permet d'arriver au pont-levis est également difficile à reconstituer. Les restes découverts par les archéologues étaient en effet très fragmentaires[256]. La largeur du fossé paraît être un peu supérieure à 13 m pour une dénivellation proche de 5 m. La très forte pente se situant autour des 20° (36%) conforte l'idée que ce cheminement était interdit aux chars, voire aux chevaux. Dès 1536, il est construit en dur sur au moins deux murs-piliers intermédiaires soutenant des arcades; l'une de ces dernières et l'un des piliers qui la soutiennent sont l'objet d'une importante réparation en 1717 par Jean-Gaspard Martin[257] (fig. 729). En 1799, les arcades sont obturées par deux murs qui se prolongent en garde-corps au-dessus de la rampe. Les dalles couvrant ces parapets proviennent des escaliers de cette dernière, déjà attestés en 1684. Plus qu'une rampe à proprement parler, il faut imaginer un escalier formé de hauts degrés à large repos (en «pas d'âne»)[258]. D'après le relevé de Vulliemin (cf. fig. 698) et d'après un des projets de renforcement des braies, la voie piétonne, guère plus longue que le tablier mobile du pont-levis principal, se retournait sur le premier pilier pour rejoindre le grand passage. Comme au Moyen Âge, ce dernier était fermé par une première porte à la hauteur du mur de contrescarpe du fossé. En 1761, celle-ci était encore surmontée d'une petite bretèche de guet, qui était incorporée au toit surmontant la rampe[259]; ce toit était peut-être recouvert d'un voligeage à l'intérieur. Dès 1691, elle paraît munie de garde-corps en balustres. Cette charpente et cette menuiserie, plutôt élaborées, suggèrent une entrée qui devait en imposer, d'autant qu'elles sont fréquemment repeintes, sans doute aux couleurs bernoises (noir et rouge). En tout cas, le rouge est utilisé pour les vantaux de la porte principale en 1761[260]. Le tout, refait de fond en comble en 1785 encore, disparaît, en même temps que la rampe, en 1804. Le rétrécissement du fossé-braie en 1780 n'a pas provoqué de modification majeure à ce système d'entrée. Le nouveau mur de contrescarpe, situé à un peu moins de 7 m du château, s'est incurvé en quart de rond pour envelopper la rampe. À l'intérieur du fossé, il forme un autre segment de cercle pour aboutir sans doute à un des piliers soutenant l'escalier, afin de laisser complètement libre une des arcades qui devait servir de dépôt.

729

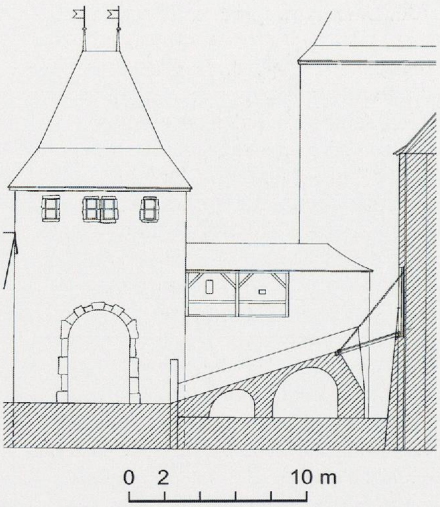

729. Château d'Yverdon, proposition de reconstitution schématique de la rampe inclinée par Hermann Gagg. Cet ingénieur et érudit vivant à Yverdon au début du XXe siècle a livré quelques reconstitutions de la ville, de ses remparts et du château, lesquelles ne sont pas sans pertinence. Ici, celle qu'il propose de la rampe est certainement assez proche de la réalité, avec sa double arcade. À l'arrière-plan, le mur de ville venant s'appuyer contre la tour des gardes et la porte de la Plaine. Sur ce dessin, il manque le couvert ayant protégé la rampe ainsi que la bretèche défensive en bois au-dessus de la porte. (MY, dessin J.-Fr. Boekholt)

■ **La cour d'entrée** – Une fois franchie la petite poterne piétonne, il fallait encore gravir deux marches en grès coquillier pour déboucher sur un sol de carreaux de terre cuite, retrouvé en 1996 et conservé sous la chape actuelle et sur la voûte du local inférieur. La très grande usure des terres cuites montre que cet accès était le plus couramment ouvert, sous le contrôle direct des

730

731

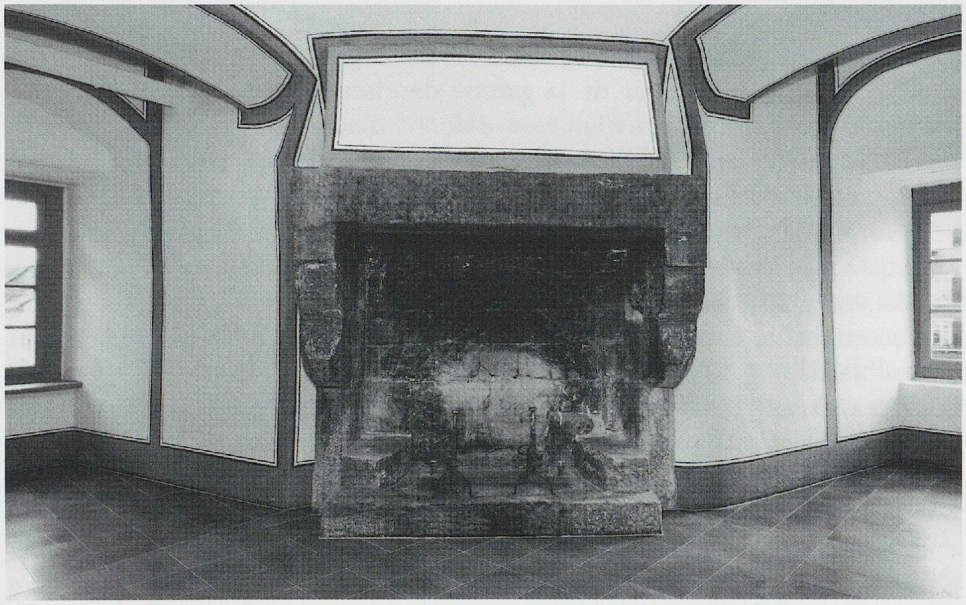

730. Château d'Yverdon, vestibule d'entrée [104-105], vue vers le nord sur l'entrée piétonne. À gauche, l'arrachement du mur parallèle au mur oriental de l'aile nord, séparant les deux entrées de 1536–1539, enlevé en 1810. Dans l'entrée, remplacée par une fenêtre en 1810, les deux dernières marches des 3 ou 4 installées dans l'épaisseur du mur sont encore conservées; elles aboutissaient sur le sol de carreaux de terre cuite. Etat en 1995. (Fibbi-Aeppli)

731. Château d'Yverdon, tour orientale, chambre [101], réservée à la garde. Etat en 2001. La cheminée, ainsi que la voûte, ont été réalisées lors des travaux de 1536–1539. Le décor, restauré en 1998 sur la base des traces retrouvées, formé de bandes grises soulignées de filets noirs, est à situer, comme celui de la *Herrensaal*, vers les années 1630. (Fibbi-Aeppli)

gardes, au contraire du grand portail adjacent, utilisé exceptionnellement. La cour d'entrée, formant antichambre générale et salle d'attente avant d'accéder à quelque endroit du château, revêtait un aspect bien différent de celui d'aujourd'hui (fig. 730). Au niveau du rez-de-chaussée seulement, elle était subdivisée par un fort mur, placé dès 1536 entre les deux portes et parallèle au mur oriental de l'aile nord. Le vestibule situé à l'est de celui-ci [104+105-est] desservait, dans l'ordre depuis la gauche de la poterne:

- le local des gardes [101] situé dans la tour orientale (fig. 731);
- des latrines placées dans l'épaisseur de la courtine sans doute, tout près de la tour;
- une grande porte de type I donnant dans le grand vestibule [127-est+128-est] longeant la courtine orientale et reliant l'arsenal;
- un escalier accroché contre le mur ouest ou à celui du sud, débouchant sans doute sur une galerie située 0,65 m plus haut que le plafond actuel, qui n'existait pas encore, permettant au volume de se déployer en hauteur jusqu'à la charpente;
- une porte reliant le vestibule de la grande entrée, qu'il fallait obligatoirement franchir pour arriver dans la cour intérieure; elle présentait sans doute le type II mais était de dimensions restreintes, au vu des traces retrouvées de son seuil, maintenant placé dans le couloir d'accès à la tour des gardes.

D'après l'inventaire de 1670, ce vestibule renfermait une grosse chaîne de fer et un buffet placés sous les escaliers, un autre buffet et surtout l'armement des gardes, consistant en 4 hallebardes, 4 mousquets et 4 bandolières. Il reçoit en 1778 une petite chambre à l'usage des gardes afin de remplacer l'ancienne arrière-cuisine [106-1+107-1] de l'aile nord qui leur avait été destinée depuis 1724 sans doute, condamnée par la création du corridor [106].

Depuis le vestibule de la grande entrée, sans doute complètement recouvert par la galerie de l'étage et toujours aménagé sur un sol en bois, assurément aisément démontable en cas d'attaque, on accédait:

- à l'ouest dans la chambre des servantes [107-1], liée à la cuisine, qui est devenue, dès 1724, chambre d'arrêt. En 1778, cette entrée est condamnée; on la remplace par celle du nouveau corridor [106];
- au sud dans la cour intérieure par une grande porte en plein cintre de type II, percée en 1536–1539 et formant un biais pour ne pas entamer l'angle du corps de logis oriental;
- à l'est, près de cette dernière porte, dans le vestibule adjacent.

L'*étage* de cette cour d'entrée n'était pas séparé par le mur oblique, qui s'interrompait à la hauteur de la galerie de circulation courant le long des parois. Cette galerie permettait tout d'abord d'accéder à l'étage de la tour orientale, par l'intermédiaire de quelques marches d'escaliers, dans une situation analogue à celle qui subsistait pour la tour nord. On redescendait ensuite pour arriver sur la plate-forme, d'où s'opérait la manipulation des pont-levis, ainsi qu'à la bretèche extérieure citée en 1620. On ne sait s'il y avait une entrée directe aux greniers adjacents car on n'en a retrouvé aucune trace, mais, pour des questions de commodité, on en suppose volontiers l'existence; elle était accessible depuis cette galerie couvrant peut-être complètement le vestibule de la grande entrée. On pourrait imaginer à l'ouest une petite poterne suivie de trois ou quatre marches descendantes qui permettaient sans doute d'arriver à l'étage de l'aile nord, tout d'abord grenier puis peu à peu occupé par les logements dès 1650. Au sud, non loin du débouché de l'escalier, une autre porte donnait dans le grenier de l'aile orientale [224]. En 1778, la galerie sur la grande entrée, libérée depuis 1772 du mécanisme du pont-levis, reçoit une chambre d'arrêt qui remplace celle de l'aile nord, supprimée. Celle-ci est ajourée d'une fenêtre étroite qui donne dans la courtine au-dessus de l'entrée. Située dans l'angle nord, elle est fermée à l'est par un mur en maçonnerie, construit sur celui qui sépare les deux entrées, et dans lequel est installée une simple porte à encadrement de pierre jaune et à linteau droit, flanquée d'une fenêtre étroite, qui devait aérer cette prison et distiller une lumière très parcimonieuse. Entre la fenêtre et la porte se trouvait la bouche du fourneau, devant laquelle on pose des carreaux de terre cuite pour prévenir les risques d'incendie. Au sud est placée une paroi en forts plateaux entre ce mur et celui de l'aile nord. Le local est recouvert d'un plafond[261].

733.2. Couvert de 1780, dont les colonnes reposent sur les maçonneries de l'escalier aménagé dans le terre-plein de la cour intérieure, mises au jour lors de son excavation en 1943. (Jean Perusset)

■ **Les entrées au niveau inférieur** – L'entrée de la courtine sud, donnant originellement dans la cour de la grande tour [020], est déplacée tout contre la tour en [022] en 1670, on l'a vu[262]. Celle donnant dans les lices orientales a existé très tôt à la période savoyarde, mais sous une forme inconnue. Elles permettent de se rendre dans les lices orientales ou au sud, dans le jardin, depuis les caves et même depuis les étages supérieurs par l'intermédiaire de l'escalier à vis construit peu avant 1643–1644. LL.EE. maintiennent également la poterne ouvrant dans les caves occidentales, même si les textes bernois ne la mentionnent explicitement qu'en 1652[263]. Willading la représente en 1671 (cf. fig. 636.3), de même que Vulliemin en 1716 (cf. fig. 698). En passant par la cave nord, elle permettait de rejoindre la cour par l'escalier médiéval [011].

732

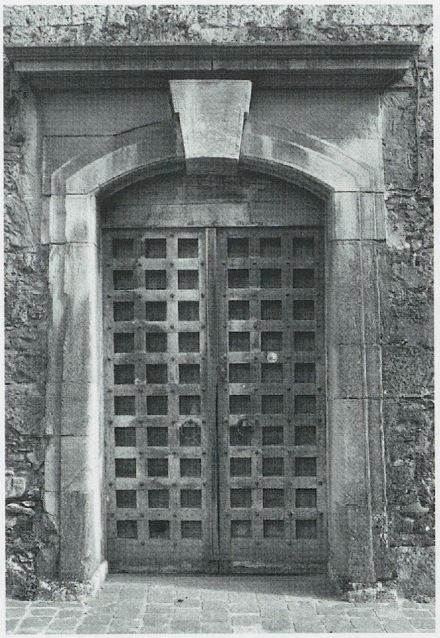

733.1

732. Château d'Yverdon, courtine ouest, entrée directe dans les celliers depuis la Place de la ville, 1780. Etat en 1997. Ce très bel encadrement à deux fasces terminé par une clé saillante, d'esprit néoclassique, est l'œuvre d'Henry Landry, visant à donner plus de solennité à un accès qui devra désormais conduire non seulement aux caves mais à la cour intérieure. Les vantaux de la porte que l'on a voulus en harmonie avec la forteresse médiévale, inspirés certainement de la petite porte à claire-voie de la cour de la grande tour (cf. fig. 693), ont été posés en 1948, aux frais de la ville et du négociant en vins locataire des caves, Petitat et Cie. (Fibbi-Aeppli)

733.1. Château d'Yverdon, aile occidentale, niveau des celliers. Corridor [010] conduisant à l'origine dans la cour intérieure du château par l'intermédiaire d'un escalier, vue vers l'est, œuvre d'Henry Landry, 1780. Etat en 1997. Au premier plan, l'entrée aux caves nord [005+006 +009], flanquée de deux œils-de-bœuf d'aération. À l'arrière-plan, la longueur de la voûte, de plus de 4 m, indique l'épaisseur du mur de 1271, ayant enrobé les restes du premier château de 1235 et supporté la façade sur cour de l'*aula*. (Fibbi-Aeppli)

733.2

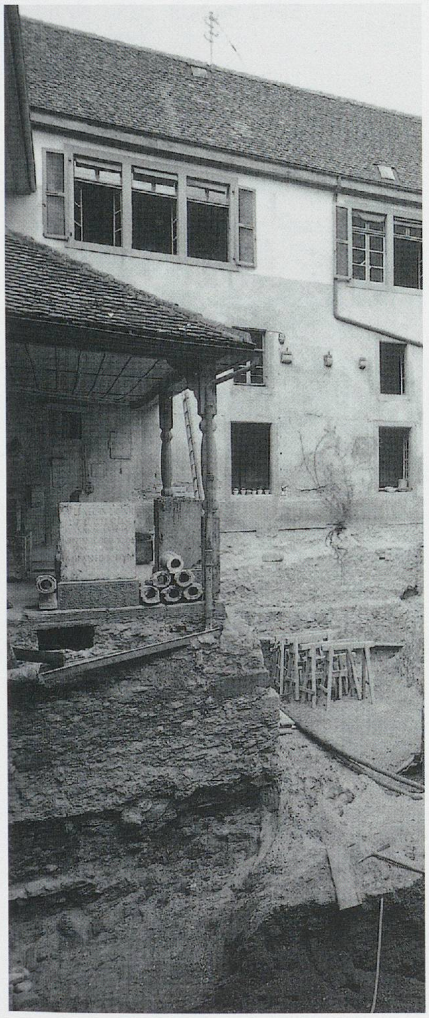

Dans le prolongement des grands travaux de 1778, cet accès va prendre de l'importance deux ans plus tard[264], d'autant que l'entrée dans la cour intérieure depuis la porte nord était jugée peu pratique à cause de la présence du puits. Recevant le bel encadrement néoclassique en pierre jaune encore en place (fig. 732), la porte de la courtine ouest est élargie. Dans son prolongement, on aménage dans la cave un corridor [010] qui perce le gros mur de soutènement de l'*aula* afin de déboucher sur un nouvel escalier [012] permettant ainsi de se rendre directement dans la cour intérieure sans passer par la cave nord. Pour autoriser l'accès aux caves, les parois de ce corridor reçoivent chacune une grande porte cochère flanquée de deux œils-de-bœuf (fig. 733.1). Protégé par un couvert que nous avons décrit (voir p. 477), le nouvel escalier est aménagé dans le remblai de la cour intérieure (fig. 733.2). Il est en pierre jaune de Hauterive à deux volées droites et repos intermédiaire. La cage d'escalier médiévale [011] est obturée par un mur construit au droit de la façade intérieure de l'aile nord, percé d'un œil-de-bœuf (plan 9). Si l'escalier a disparu, le corridor a subsisté, il est l'œuvre de l'entrepreneur et architecte Henry Landry, issu de la première génération de cette dynastie qui va marquer l'environnement construit d'Yverdon durant tout le XIXe siècle. Le soin avec lequel ces travaux ont été réalisés peut inciter à penser que cet accès est devenu le principal, d'autant qu'il permettait de déboucher directement sur la Place, non loin de l'hôtel de ville. Mais il a pu n'être utilisé que pour le service, le bailli tenant à garder ses distances vis-à-vis de ses sujets d'Yverdon.

■ **Les tours** – Le renforcement du château lui-même s'exécute surtout au niveau des celliers qui deviennent, avec leur voûte, de véritables casemates (cf. fig. 637). Elles sont excavées et sans doute toutes mises au même niveau pour faciliter les circulations. Cette mobilité horizontale de la défense était déjà au programme du projet des années 1530 (annexe 2c). Les courtines et les tours ne sont pas modifiées profondément. Les parapets du chemin de ronde, grâce à leur épaisseur exceptionnelle, ont pu être maintenus en l'état et n'ont ainsi pas eu à subir une modernisation telle que ceux du château de Morges. Les baies-créneaux continuent à être utilisées puisque celles des tours en tout cas reçoivent de nouveaux volets de siège, réalisés par le menuisier Hugues Monneron et ses deux fils. Les éléments métalliques («ferremente») ont été mis en œuvre par le serrurier Jean des Champs, réputé à Yverdon, au bénéfice d'une longue carrière professionnelle, commencée en 1561 et terminée vers l'âge de 90 ans en 1628[265].

On commence par ouvrir des canonnières dans les tours; toutes celles encore en place (fig. 734) dans les maçonneries du Moyen Âge ont été réalisées en 1546–1547 par le maçon Antoine Bodmer. Elles sont aisément reconnaissables à leur forme oblongue arrondie. L'encadrement est en pierre jaune de Hauterive; l'embrasure extérieure, parementée avec des carreaux de terre cuite, s'amenuise vers l'intérieur pour aboutir au nu de la paroi contre un petit orifice circulaire de 15 cm de diamètre taillé dans la pierre jaune de Hauterive. Celui-ci ne laissait passer que le fût de la pièce. D'autres, plus simples, plus rectangulaires, ont été façonnées avec du grès coquillier. Les travaux qui les concernent par la suite n'en créent pas de nouvelles. Certaines seront tout au plus modifiées, notamment deux de la tour des Gardes qui seront refaites en grès coquillier en 1587–1588[266]. En 1620, les maçons Pierre et Benoît Peytrignet sont chargés d'élargir l'orifice intérieur de certaines de ces canonnières afin qu'on puisse «approcher les pièces plus près des ouvertures et les braquer sur les fauxbourgs et la ville». Lors de ces travaux, on répare tous les affûts des canons, qui semblent se trouver en permanence dans les tours. Ceux-ci sont régulièrement entretenus, en même temps que les armes entreposées dans les arsenaux[267]. Dans le contexte tendu des années 1610 par exemple, on répare deux pièces situées dans la grande tour et une autre dans la tour occidentale.

Reconstruction de la tour occidentale dite des Juifs – Tout début janvier 1605, la tour ouest s'effondre. Seule sa partie basse talutée peut être conservée. La reconstruction va se réaliser en moins de deux ans, les travaux de finition et d'aménagement intérieur sont payés le 25 octobre 1607. Il faut d'abord évacuer les matériaux écroulés (sans doute réutilisés dans le blocage de la nouvelle tour) et récupérer les bois de l'ancienne charpente. Antoine Vallon et Albrecht Schmid doivent extraire et façonner 2100 blocs de tuf à la carrière de Montcherand, qui sont ensuite transportés à Yverdon. Grâce à la comptabilité baillivale, on peut suivre l'évolution du coût de 500 «tailles» dans la progression du chantier. Leur extraction et leur façon sont payées 322 florins 6 sous, le transport par bateau du port d'Orbe au port situé en amont des moulins d'Yverdon, 100 florins 10 sous, l'acheminement par char à travers le pré du château sur une distance de 350 mètres, 100 florins et 10 sous, soit tout autant que les 10 km de transport fluvial, enfin leur mise en œuvre est estimée à 1140 florins[268]. La charpente est réalisée par Pierre Lombardet. La tour est crépie à

734

735

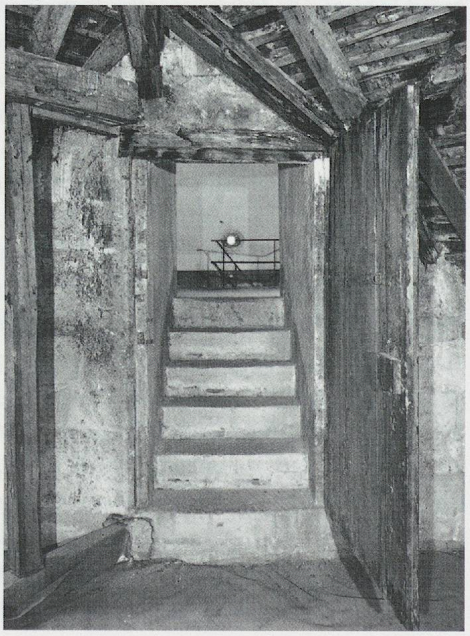

734. Château d'Yverdon, tour orientale, dite «des Gardes», détail de trois canonnières ouvertes en 1546–1547 par le maçon valsésien Antoine Bodmer. Vue vers le sud au moment des fouilles de 1988. Sous le pavage devant l'escalier du château, on voit les restes du mur de ville allant s'appuyer contre la tour. Deux des canonnières étaient situées «hors-la-ville» et contrôlaient le pont de la Plaine; la troisième, refaite avec un encadrement de grès coquillier en 1587–1588, est tournée vers la Place. Toutes ont réemployé les embrasures des anciennes archères. (Fibbi-Aeppli)

735. Château d'Yverdon, tour occidentale, dite «des Juifs», entrée à l'étage du couronnement depuis les combles du corps de logis ouest. Au fond, on aperçoit l'orifice d'une des canonnières. Etat en 1981. (Fibbi-Aeppli)

l'intérieur (*bestochen*), mais à l'extérieur, on se contente de souligner les joints, ainsi que permettent de l'interpréter dans ce cas les termes de *ingefassen* et *verstrichen*. Au total, cette reconstruction a coûté 11200 florins environ.

Lors de sa réhabilitation en 1605–1607, la tour des Juifs est dotée d'une liaison directe entre son niveau de couronnement et les combles des corps de logis adjacents, réalisée au moyen d'une porte à linteau droit et à gros chanfrein (comme celles des étages inférieurs) et d'un escalier de 5 marches installé dans l'épaisseur du mur de la tour (fig. 735). Ces dispositions ont été établies en vue d'aménager une circulation rapide, par les combles, d'un sommet d'une tour à l'autre, réalisée en 1610 seulement lorsqu'on crée également les portes et les escaliers dans les tours orientale et septentrionale.

Tours est et nord – La date de 1610 a été gravée sur un bloc de molasse formant un des montants de chacune de ces deux portes, avec les initiales I D dans la tour orientale et D G dans la tour septentrionale. Les archives ne permettent pas d'identifier les maçons qui ont laissé là leurs signatures; il s'agit certainement d'ouvriers-compagnons sous les ordres des valsésiens Albrecht Schmid et Daniel Heintz, auxquels nous attribuons ce chantier. Le premier est en effet honoré de 2340 florins pour divers travaux dont on ne connaît malheureusement pas le détail[269].

736

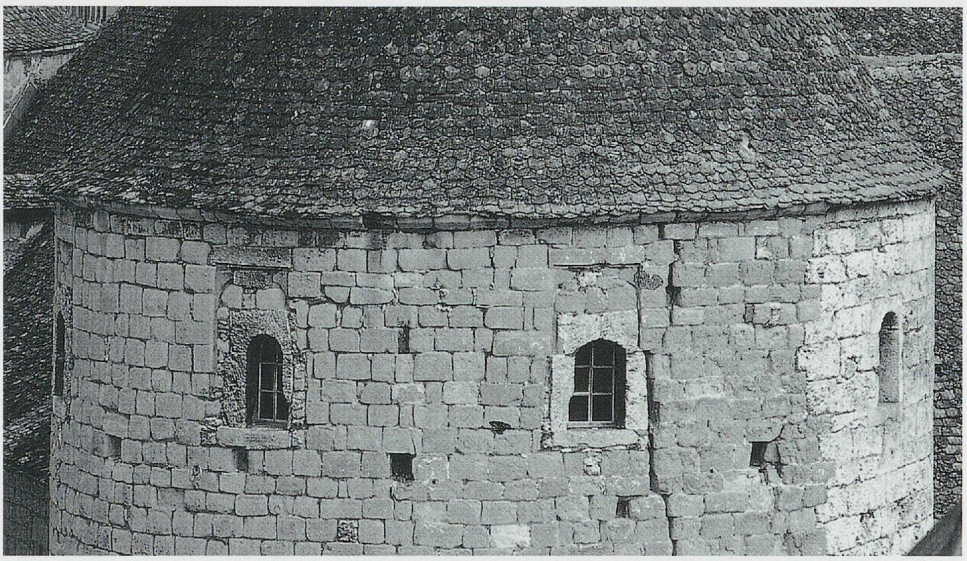

736. Château d'Yverdon, tour nord, étage de couronnement vu du nord. Les baies-créneaux ont été remplacées en 1610 par les petites fenêtres en plein cintre, placées plus bas pour le tir à genoux ou sur affûts. À droite, on observe la reprise en tuf de 1715. Etat en 1992. (D. de Raemy)

Dans ces tours, Schmid remplace les baies-créneaux à encadrement de molasse du Moyen Âge par des ouvertures plus petites et plus basses pour l'usage des armes à feu. Sous la niche originale avec sa voussure en tuf qui a été conservée, ces jours présentent un arc en plein cintre et un encadrement de tuf manifestement copié des baies-créneaux de la tour des Juifs, que ce maçon venait de réédifier sous les ordres de Heintz (fig. 736). Comme celles de l'époque savoyarde, elles étaient fermées par des volets de siège, mais sans doute à l'intérieur, dont il reste dans l'embrasure de la tour nord les encoches destinées à la poutre de verrouillage. Quelques archères du couronnement de la grande tour connaissent le même sort. Peut-être parce que cette dernière était hors du circuit des tours secondaires, cette transformation ne serait intervenue qu'en 1625, si l'on peut attribuer à ces travaux un graffito trouvé dans l'une des chambres de tir avec les initiales I P D[270]. Les comptes baillivaux de cette année-là sont muets. L'établissement du cheminement d'une tour secondaire à l'autre, réalisé au moyen de planches posées sur les tirants des charpentes médiévales, est en revanche bien attesté[271].

Ces modifications apportées à l'appareil défensif des tours en cette période d'insécurité du début du XVIIe siècle sont les dernières. Par la suite, aucune transformation fondamentale ne vient en changer l'aspect, même en 1715, lorsque Jean-Gaspard Martin doit faire relever un bon tiers des maçonneries de la tour nord qui menaçait de s'effondrer (fig. 737). Cette intervention, bien visible du côté de la courtine occidentale, copie à l'identique, non pas en molasse mais en tuf, ce qui préexistait.

737. Château d'Yverdon, tour nord. La réfection en tuf de 1715 sous la direction de l'architecte Jean-Gaspard Martin a affecté toute la zone de la tour située entre la canonnière centrale et la courtine, depuis le talus en grès coquillier, qui a pu être conservé. (Fibbi-Aeppli)

■ **Les courtines** – Ce sont non seulement les tours, mais également les courtines qui ont reçu des canonnières. Elle ont été peu nombreuses et peuvent être localisées dans le seul rez-de-chaussée des ailes orientale et sud[272], à l'origine non résidentielles et regardant hors les murs de la ville. Il n'en subsiste qu'une seule, celle de l'ancien corridor [portion 128-2-est] reliant la cour d'entrée à l'arsenal. Avec sa voisine dans l'arsenal[273], elle contrôlait le faubourg de la Plaine, que les ingénieurs bernois jugeaient particulièrement dangereux, au point d'avoir voulu le raser en 1560 pour améliorer l'état général des défenses dans un contexte politique tendu avec la Savoie[274].

À l'exception peut-être des canonnières pratiquées dans les courtines orientale (cf. fig. 707, fig. 738) et méridionale, il semble qu'en dehors des tours, on se soit contenté jusqu'en 1587 des anciens percements défensifs hérités du Moyen Âge. À cette date, en même temps que de gros travaux sont entrepris pour renforcer l'enceinte de la ville, les courtines du château reçoivent leurs meurtrières à trou de serrure, qui remplacent les baies-créneaux et certaines archères dont on s'était satisfait jusque-là. Les percements défensifs du château sont ainsi transformés dans un projet global qui vise à renforcer toute l'extrémité orientale de la ville, de la tour d'artillerie sur l'angle des braies méridionales à celle flanquant l'enceinte de ville au nord des écuries. Les douze meurtrières des braies dont il a été parlé plus haut[275] sont complétées par une série de dix placées sur le parapet du chemin de ronde de la courtine orientale, dont le parement taluté est entièrement refait en tuf[276]. De ces 10 meurtrières, 8 sont actuellement conservées, en partie restaurées dans les années 1980. Les deux qui ont disparu donnaient sur la cour d'entrée [302]. Toutes celles visibles sur les autres faces du château font partie d'un lot de trente que Jacques Vallon doit installer «tout autour en haut du château», en même temps que sur la tour-porte de la Plaine[277]. Actuellement, quatre sont conservées contre la courtine nord et sept à l'ouest, ces dernières en partie restaurées. Fait intéressant, on a pu constater qu'au moins trois baies-créneaux, peut-être quatre, ont été conservées sur le parapet de la courtine ouest entre les meurtrières (plan 23). Elles ont subsisté jusqu'en 1805[278]. Ce qu'il restait du parapet du chemin de ronde sud, avant qu'il ne soit remanié au XIXe siècle, donne l'impression qu'aucune meurtrière n'a été ouverte de ce côté, alors que Vulliemin (cf. fig. 698) en représente quelques-unes. Elles sont toutes du même type (fig. 739.1 et 2): utilisant chacune quatre tailles de grès coquillier comme encadrement, elles présentent un orifice circulaire de 10 cm de diamètre environ, surmonté d'une mince fente de visée (5 cm x 50 cm). La voussure de leur embrasure intérieure forme chaque fois un arc surbaissé en brique[279] surmontant une niche de 1,20 m x 1,70 m environ. À l'intérieur, le défenseur se mettait sans doute à genoux pour tirer, à moins que l'arme – une arquebuse ou un mousquet d'après les documents qui sont explicites – ne soit installée sur un support. À l'exception de quelques-unes qui ont été décalées, les meurtrières ont été installées dans l'embrasure des baies-créneaux, mais en position plus basse du fait de la suppression des coussièges et pour l'usage des arquebuses[280]. Elles ont toutes été réalisées par Jacques Vallon, au prix de 15 florins chacune, avec le grès coquillier provenant des carrières de La Baume près d'Yvonand, extrait par Antoine Centlivres[281].

738

738. Château d'Yverdon, courtine orientale, détail d'une canonnière de 1546–1547 desservie par le corridor [128-2-est]. Etat en 1998. Au-dessus, restes de la baie médiévale en plein cintre éclairant la cuisine. En partie restauré par Pierre Margot en 1978. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

737

739.1

739.2

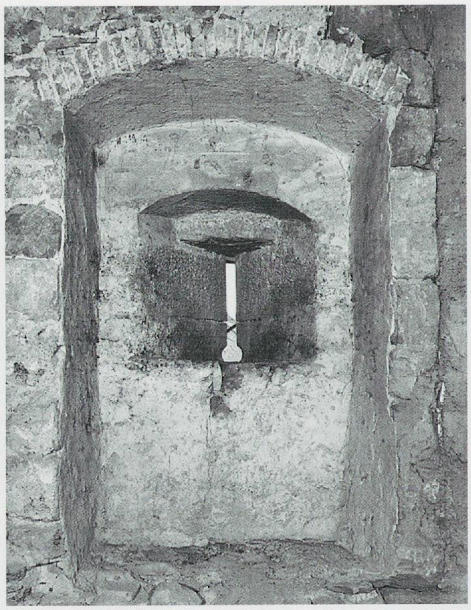

739. Château d'Yverdon. Meurtrière à trou de serrure de 1587–1588 qu'on a substituée à une baie-créneau. **1.** Parement extérieur, ici dans le parapet du chemin de ronde de la courtine occidentale. Etat en 1977. **2.** Embrasure intérieure, ici la première meurtrière nord dans le parapet du chemin de ronde de la courtine orientale. Etat en 1988. (P. Margot, Fibbi-Aeppli)

Dans les celliers, en 1587–1589 toujours, certaines de ces meurtrières, préexistantes apparemment, ont besoin d'être réparées. Peut-être s'est-on contenté d'évaser simplement le bas du jour des archères comme on le devine encore pour deux d'entre elles à la courtine sud. En tout cas, la façade occidentale en reçoit au moins quatre, placées dans les embrasures des archères médiévales. Au sud, deux encore auraient été ouvertes, mais il n'y en a plus trace. Hormis celle qui commande la porte de la Plaine, les tours n'ont pas reçu de canonnières dans leur niveau inférieur; là aussi le jour des archères a simplement été évasé dans sa partie basse. D'après ces données, on en conclut que les celliers-casemates, ainsi que les parties basses des tours, qui étaient avant tout destinées aux prisons, n'ont pas reçu d'artillerie, contrairement à ce que préconisait le projet des années 1530. En revanche, dans le prolongement de ce qui était déjà établi au Moyen Âge, on y a maintenu un aménagement qui permet un déplacement rapide d'une aile à l'autre.

740. Joseph Plepp, Matthieu Mérian, vue de Berne, vers 1635. La quatrième enceinte a été édifiée en 1454–1473; quelques restes sont visibles dans la gare de Berne. Elle comportait un mur double avec des lices intermédiaires et un profond fossé. Avec la construction du rempart bastionné entre 1622 et 1642, cet appareil défensif n'est pas devenu caduc, comme c'était souvent le cas par la création de nouveaux quartiers d'habitation, mais a joué un rôle de commandement par rapport aux nouvelles fortifications de terre, peu élevées et restant dégagées de toute construction, agrémentées en promenades par temps de paix. L'ouvrage n'est pas complet si l'on se réfère aux modèles en vigueur à cette époque. Il y manque en effet tous les ouvrages extérieurs, tels que demi-lune, tenaille, chemin couvert sur la contrescarpe et glacis terminal. Les travaux ont dû être colossaux toutefois: la sorte de chemin couvert de l'escarpe mesure 1700 m de longueur et précède un fossé de 21 à 28 m pour une profondeur de 6 à 10 m. L'opération est financée par les revenus sur les vins et le sel provenant des bailliages même éloignés, les contributions volontaires, les revenus sur les mutations et même les amendes. En 1623, le chantier, qui prend la forme d'une entreprise semi-militaire, compte 223 hommes, 82 femmes et 100 enfants. Jusqu'ici, les études sur les fortifications de Berne n'ont pas tenté d'évaluer le volume total des matériaux remués ni le coût global de ces travaux. (MAH-BE, Martin Hesse)

Conclusions

En guise de conclusion, on observe donc que l'artillerie, à l'époque bernoise, n'est pas vraiment destinée à être mobile. Même si certains affûts sont roulants, les pièces ne sortent pas des locaux où on les a placées. Elles se trouvent dans tous les niveaux intermédiaires des tours, de même que dans le rez-de-chaussée des ailes orientale et méridionale, non habitées au début de cette période. Comme au Moyen Âge, les celliers et l'étage supérieur abritant le chemin de ronde sont destinés à la défense, mais uniquement avec des armes à feu individuelles. Peu à peu cependant, l'importance militaire du château va diminuer. Les derniers travaux qui pourraient ressortir à l'architecture militaire sont ceux des années 1680. Après 1686, les meurtrières ou les canonnières ne sont plus jamais citées. Elles commencent même à disparaître au profit du rôle résidentiel du château, lorsqu'en 1727, on doit murer la meurtrière de la courtine orientale pour l'aménagement de la nouvelle chambre d'audience à côté de l'ancienne *Herrensaal*. Un peu plus tard, en 1771, au moment de la réfection du soubassement taluté de la courtine nord, les archères médiévales évasées à la base en meurtrière font place à de simples ouvertures d'aération de cave.

Pourrait-on croire que LL.EE. soient devenues pacifistes ? Pas du tout. C'est que, tout simplement, l'effort militaire s'est déplacé aux dépens des fortifications de maçonnerie ; au cours du XVIIIe siècle, on porte un soin de plus en plus attentif aux arsenaux, qui renferment l'armement de campagne, pour l'infanterie, pour la cavalerie et pour l'artillerie. Cette organisation préfigure celle de l'armée de milice de la Suisse contemporaine. À l'instar des murs de ville, qui sont encore pour l'essentiel ceux du Moyen Âge et qui marquent simplement une limite de police entre la campagne et l'agglomération, les murailles du château ne sont plus appelées à résister à l'attaque en règle d'un Etat voisin mais simplement à se protéger des troubles populaires, protection de plus en plus délaissée au cours du XVIIIe siècle.

Les sièges baillivaux de LL.EE. de Berne et Fribourg

Introduction

740

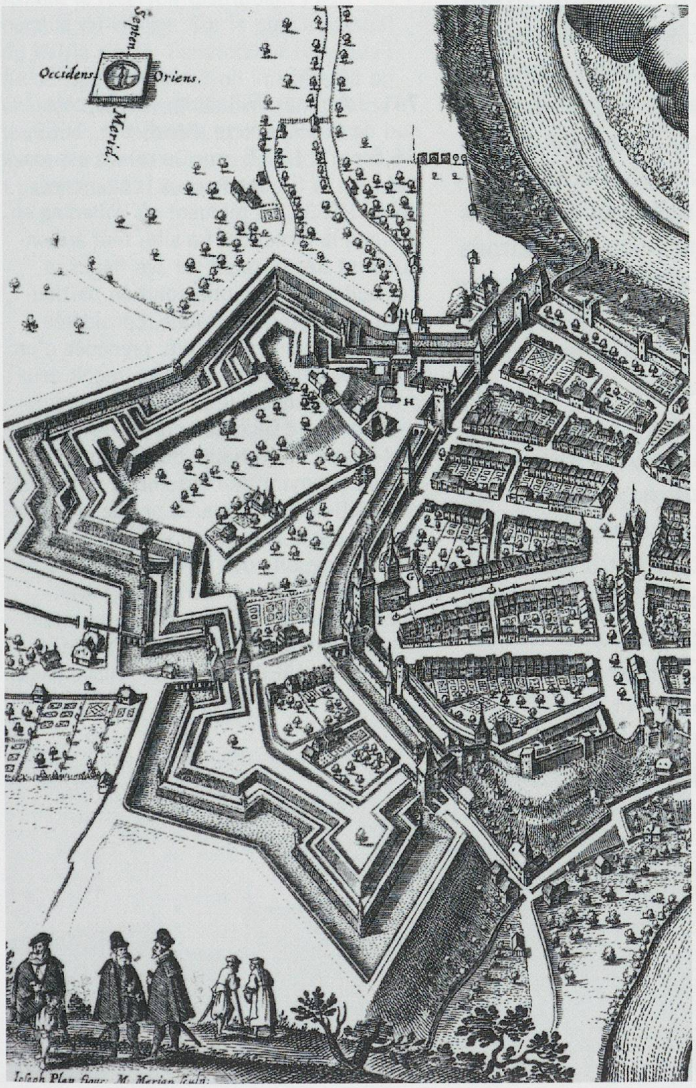

Pour mieux comprendre les destinées du château d'Yverdon durant la période bernoise, on va s'intéresser maintenant à tous ses semblables, issus du Moyen Âge – dont certains ont été étudiés en première partie –, ayant reçu un siège baillival, entrés donc dans le giron des Etats de Berne et de Fribourg. On n'abordera pas ici les châteaux seigneuriaux devenus propriétés privées. Cette étude devrait permettre de saisir comment ces châteaux ont évolué et ont été adaptés à de nouveaux besoins, d'une part, et de définir sommairement les caractéristiques de la résidence baillivale. L'évaluation des transformations que ces châteaux ont subies durant la période moderne devrait amener indirectement à souligner encore la spécificité de leur aspect médiéval. Ce rapide panorama aidera à mieux cerner les travaux entrepris par LL.EE. à Yverdon, dont le caractère militaire a été de moins en moins marqué avec l'approche du XVIIIe siècle.

Cependant, les grands châteaux médiévaux restent jusqu'à la fin de la souveraineté bernoise en Pays de Vaud, et jusqu'à ce jour dans une certaine mesure[282] en terres fribourgeoises, les véritables symboles du pouvoir de l'Etat. Lorsque Berne conquiert le Pays de Vaud et que Fribourg dispose des anciennes châtellenies savoyardes et un peu plus tard de la partie francophone du comté de Gruyère, les nouveaux maîtres s'empressent d'installer leur administration dans les châteaux conquis, là exactement où s'était exercé le pouvoir des précédents seigneurs. Comme il en va pour le château d'Yverdon, qui est récupéré par LL.EE. de Berne, som-